



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Juin 2017

2017

2



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Numero 2 - Juin 2017

Nous remercions vivement les organismes, les opérateurs économiques, les établissements de crédit, les associations professionnelles et tous les autres organismes qui ont rendu possible la collecte du matériel statistique et l'acquisition des informations réclamées.

La série «*Economies régionales*» vise à diffuser les études et les dossiers concernant les spécificités territoriales de l'économie italienne. Elle comprend les rapports annuels présentant l'évolution de l'économie de chaque région italienne, le cadre conjoncturel actualisé des indicateurs majeurs concernés par les rapports régionaux ainsi qu'un rapport de synthèse annuelle analysant l'évolution de l'économie des régions italiennes dans son ensemble.

© Banca d'Italia, 2017

Adresse

Via Nazionale 91
00184 Rome - Italie

Site Internet

<http://www.bancaditalia.it>

Filiale d'Aoste

Avenue du Conseil des Commis, 21
11100 Aoste
Téléphone : +39 0165 307611

Tous droits réservés. Les reproductions à usage éducatif et non commercial sont cependant autorisées en citant la source.

ISSN 2283-9933 (online)

La date d'arrêt des statistiques figurant dans cette publication est le 26 mai 2017, sauf indication contraire.

Imprimé au mois de juin 2017 par le Service d'édition et d'impression de la Banque d'Italie.

SOMMAIRE

1. Vue d'ensemble	5
2. Les entreprises	7
Les tendances sectorielles	7
Encadré: <i>L'évolution récente du secteur touristique régional</i>	9
Les échanges avec l'étranger	11
Encadré: <i>Exportations et demande potentielle</i>	12
Les conditions économiques et financières	13
Les prêts aux entreprises	14
3. Le marché de l'emploi	16
L'emploi	16
Le chômage et l'offre d'emploi	17
Encadré: <i>Les délais pour retrouver un emploi</i>	17
4. Les ménages	20
Revenu et consommation des ménages	20
La richesse des ménages et le marché du logement	22
L'endettement des ménages	23
5. Le marché du crédit	26
La structure	26
Encadré: <i>L'emploi dans l'industrie bancaire de la Vallée d'Aoste</i>	26
Les financements et la qualité du crédit	27
La collecte	29
6. Les finances publiques décentralisées	31
Les dépenses publiques locales	31
Encadré: <i>Les sociétés à participation de la région</i>	32
Les principales modalités de financement	34
Appendice statistique	37
Notes méthodologiques	68

La présente note a été rédigée par : Roberto Cullino (coordinateur), Luciana Aimone Gigio, Silvia Camussi, Alessandro Cavallero, Daniele Coin, Cristina Fabrizi, Giovanna Giuliani, Andrea Orame, Giulio Papini.

La partie éditoriale et le traitement des données ont été suivis par Francesca Colletti.

AVANT-PROPOS

Convention des signes :

- le phénomène n'existe pas ;
 - le phénomène existe mais les données sont inconnues
 - .. les données n'atteignent pas le montant significatif minimal requis pour être prises en considération ;
 - :: les données ne sont statistiquement pas significatives
-

1. VUE D'ENSEMBLE

En 2016, l'activité économique de la Vallée d'Aoste est, dans l'ensemble, demeurée faible. Selon les nouvelles données publiées par l'Institut national de statistique italien (Istat) en décembre dernier, en 2015 le PIB avait baissé pour la cinquième année consécutive.

Les entreprises – Dans l'industrie, l'activité est demeurée contenue ; les investissements, favorisés par les avantages fiscaux accordés par le gouvernement, ont permis d'enregistrer des signes de reprise, largement attribuables aux décisions d'investissement prises par quelques grandes entreprises. Au niveau du bâtiment, la situation de crise des dernières années n'a pas subi de changements fondamentaux, avec une demande qui reste modérée tant dans le secteur public que privé. Pas de signe positif dans les services, sauf que dans le tourisme, pour lequel la phase de reprise amorcée en 2015 s'est confirmée, avec des présences qui ont marqué le record des dix dernières années. Entre 2008 et 2015, l'offre touristique dans la région a globalement augmenté aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs ; ceci s'est traduit par une augmentation du nombre de touristes, toutefois moins élevée que la moyenne nationale.

Les prêts aux entreprises ont montré des tendances contrastantes en fonction des secteurs et des entreprises. Le crédit a continué de baisser dans le secteur manufacturier et du bâtiment, alors qu'il a encore augmenté dans les services, notamment dans le secteur du tourisme. Dans l'ensemble, les tendances ont été plus favorables pour les entreprises saines du point de vue financier, pour lesquelles le coût de l'endettement a diminué de façon plus intense.

Le marché de l'emploi. – En 2016, l'emploi dans la Vallée d'Aoste a encore diminué, à cause de la tendance négative dans presque tous les secteurs, exception faite de celui des services du commerce, de l'hébergement et de la restauration. La diminution du nombre d'emplois est allée de pair avec une réduction du nombre d'heures travaillées par personne, à laquelle a contribué l'augmentation au recours à la Caisse de compensation salariale (CIG). Le taux de chômage, en présence d'une contraction de l'offre d'emploi, a marginalement baissé, mais demeure historiquement élevé.

Les ménages. - En 2016, la reprise de la consommation entamée l'année précédente se serait poursuivie. Sur le marché immobilier, les ventes ont augmenté de façon significative, même si elles demeurent encore très en-deçà des niveaux des années précédant la crise ; les prix des logements ont recommencé à augmenter au deuxième semestre de l'année. Les revenus disponibles et la richesse par habitant des valdôtains continuent d'être beaucoup plus élevés que la moyenne italienne mais sont en baisse ces dernières années.

Face aux taux d'intérêts bas, l'épargne financière s'est encore orientée vers les dépôts sur compte courant et les instruments de gestion de l'épargne. Cependant, dans

l'ensemble, la valeur aux prix du marché des titres confiés par les ménages au système bancaire a encore baissé. L'endettement a de nouveau augmenté, reflétant la dynamique des prêts immobiliers, encouragée par des conditions de prix très favorables, et la nouvelle augmentation du crédit à la consommation. Les indicateurs de viabilité financière de la dette des ménages ont affiché ces dernières années des signes de dégradation modérée, tout en restant meilleurs par rapport à la moyenne nationale.

Le marché du crédit – Dans l'ensemble, les financements bancaires octroyés au système économique valdôtain ont recommencé à augmenter l'année dernière, entraînés notamment par les financements accordés aux ménages. La qualité du crédit a affiché des signes d'amélioration pour les entreprises, mais elle a empiré pour les ménages.

Contrairement à la tendance fléchissante de la moyenne nationale, depuis le début des années 2010, le réseau territorial des banques de la Vallée d'Aoste est demeuré plutôt stable. Ces dernières années la diffusion de canaux de communication alternatifs entre les banques et la clientèle a augmenté.

Les finances publiques – Sur les trois dernières années disponibles (2013-15), la dépense des administrations locales de la Vallée d'Aoste a significativement baissé, reflétant la contraction aussi bien des dépenses courantes que, surtout, des investissements. En dépit de cette dynamique, les dépenses par habitant demeurent nettement supérieures à la moyenne des autres régions à statut spécial. Pendant la même période, même les recettes courantes, rectifiées pour les transferts entre organismes de la même région, ont diminué, comme pour les dépenses, les valeurs sont bien plus importantes que les moyennes des zones de comparaison.

L'année dernière, la dette des administrations locales a encore baissé. Par rapport au PIB, elle reste légèrement plus importante que la moyenne nationale.

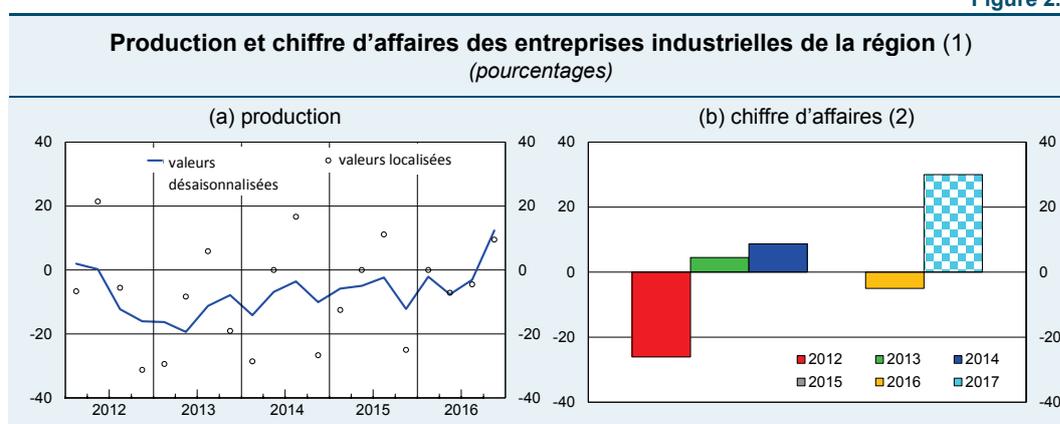
2. LES ENTREPRISES

Les tendances sectorielles

L'industrie. – En 2016, l'activité dans l'industrie est restée sur un niveau historiquement bas : en 2015 (dernière année disponible pour les données Istat) la valeur ajoutée du secteur avait baissé de plus de 40 pour cent par rapport à celui de 2007.

La dynamique de la production industrielle est restée négative pendant une grande partie de l'année, en affichant des signes de reprise uniquement au dernier trimestre (fig. 2.1a).

Figure 2.1



Source : traitement des données Confindustria Valle d'Aosta (a) et Invind (b). Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête sur les entreprises industrielles et de services (Invind)*.

(1) Solde entre la part des réponses « à la hausse » et « à la baisse » fournies par les entreprises interrogées. – (2) Les données relatives à 2017 se réfèrent aux prévisions formulées par les entreprises.

Sur l'ensemble de l'année 2016, le chiffre d'affaires des entreprises, selon les résultats de l'enquête menée par la Banca d'Italia sur un échantillon d'entreprises industrielles employant au moins 20 salariés et dont le siège se trouve dans la région, a encore baissé (fig. 2.1.b).

L'amélioration de conjoncture apparue à la fin de l'année dernière se serait poursuivie au premier semestre 2017, selon les indications fournies par Confindustria Valle d'Aosta. Pour l'ensemble de l'année en cours, les entreprises composant l'échantillon de la Banca d'Italia annoncent un retour à la croissance des ventes.

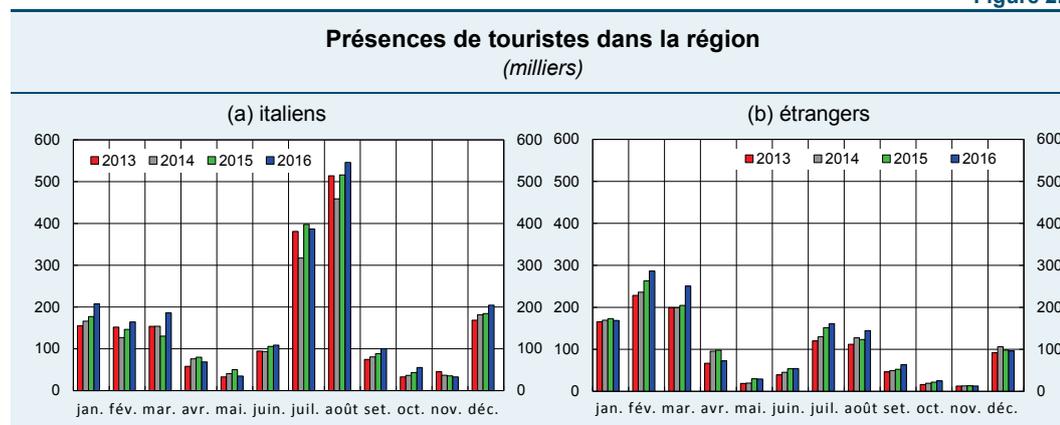
Les investissements ont enregistré en 2016 des signes de reprise, en grande partie attribuables aux décisions de dépense de quelques grandes entreprises. Une partie significative des entreprises interrogées par Banca d'Italia a déclaré avoir bénéficié des nouveaux avantages fiscaux accordés par le gouvernement. L'activité d'accumulation continuerait de progresser cette année.

Le bâtiment – En 2016, l'activité du secteur du bâtiment est restée faible, sur des niveaux historiquement contenus : en 2015 (dernière année disponible dans les données Istat) la valeur ajoutée du secteur avait baissé de plus d'un quart par rapport au

record atteint en 2008. Parmi les entreprises composant l'échantillon de la Banca d'Italia, les indications de baisse de l'activité productive ont été encore largement supérieures à celles d'augmentation. Même les entreprises de la région interrogées par l'ANCE Piemonte et Valle d'Aosta ont affiché en 2016 des tendances négatives en termes de chiffre d'affaires et d'investissement. Ces évaluations sont confirmées par les données de la Cassa edile regionale: le nombre de travailleurs inscrits et le nombre total d'heures travaillées ont encore largement baissé. Dans le secteur du bâtiment d'habitation la reprise des ventes de logements (cf. paragraphe : *La richesse réelle et le marché du logement* au chapitre 4) n'aurait pas eu d'impact important sur l'activité des entreprises, concernant principalement des biens immobiliers déjà existants. Dans le secteur des travaux publics, le montant total des appels d'offre publiés, selon les données du Cresme, a encore légèrement baissé, tandis que le nombre d'avis de marché a augmenté significativement, grâce à la reprise affichée au deuxième semestre de l'année.

Les services privés non financiers. – En 2016 la tendance du secteur des services a été caractérisée par une grande hétérogénéité. Alors que le tourisme a connu une évolution positive qui s'est reflétée sur les entreprises du commerce et des transports, dans les autres domaines d'activité il n'y a pas eu de signes significatifs de reprise. Sur l'ensemble de 2016, les entreprises interrogées par la Banca d'Italia ont signalé une baisse de leur chiffre d'affaires.

Figure 2.2



Source : traitement des données de la Région Vallée d'Aoste.

L'activité dans le secteur touristique, qui contribue dans une mesure significative au PIB de la région (cf. l'encadré : *L'évolution récente du secteur touristique régional*), a encore augmenté. On a dépassé les 3,4 millions de nuitées, ce qui représente le record des 10 dernières années, ceci aussi bien grâce au volet national qu'international (tab. a2.1). L'augmentation a touché toutes les stations touristiques, notamment celles du Mont-Blanc. La durée moyenne des séjours est restée fondamentalement la même. Le profil saisonnier des nuitées a été stable, avec une concentration importante autour des mois de juillet et août, en particulier pour les touristes italiens, et pendant la saison de ski (décembre-mars ; fig. 2.2.). Parmi les étrangers, l'augmentation a concerné tous les principaux pays (Royaume-Uni, France, Suisse, Suède et Belgique), tandis que la forte

baisse du tourisme russe, en cours depuis 2014, s'est poursuivie. Selon les données de l'enquête par sondage de Banca d'Italia sur le tourisme international (cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Tourisme international en Italie*), en 2016 les dépenses par nuit des étrangers dans la région ont augmenté d'environ 8 pour cent par rapport à l'année précédente.

Les nuitées ont ultérieurement augmenté au cours des deux premiers mois de cette année (1,4 pour cent).

L'EVOLUTION RECENTE DU SECTEUR TOURISTIQUE REGIONAL

Le secteur du tourisme (mesuré par la valeur ajoutée du secteur des services d'hébergement et de restauration) dans la Vallée d'Aoste représentait en 2014 (dernière année disponible dans les données Istat) plus de 7 pour cent du total de l'économie régionale, soit deux fois plus que pour l'Italie. Au niveau national, des valeurs comparables ont uniquement été relevées dans les Provinces autonomes de Trente et de Bolzano, assimilables à la Vallée d'Aoste pour leurs caractéristiques géographiques et institutionnelles. Entre 2008 et 2015, l'offre touristique dans la région a globalement augmenté aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs, en ligne avec la tendance positive de la demande, notamment grâce à l'augmentation du nombre de touristes étrangers, qui s'est cependant révélée moins intense par rapport aux zones de comparaison.

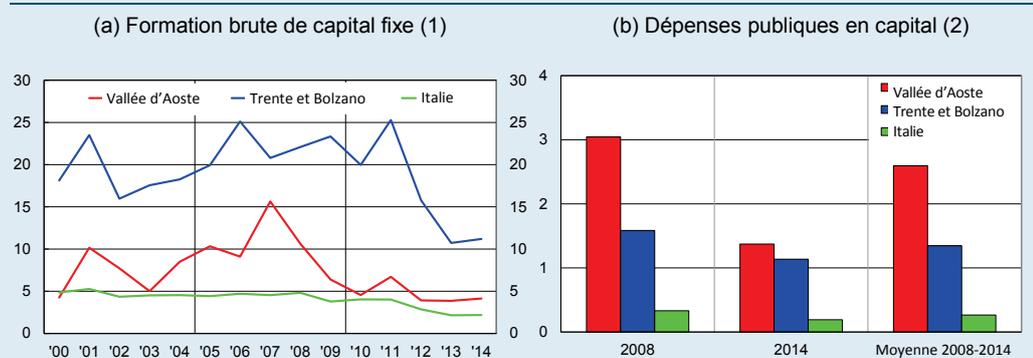
L'offre. – Entre 2008 et 2015, la capacité d'accueil touristique de la Vallée d'Aoste a augmenté aussi bien en termes de nombre de structures que de lits (tab. a2.2). La croissance a été soutenue par le secteur extra-hôtelier. Pour ce qui est du secteur hôtelier, dont l'offre a globalement baissé, on a enregistré une recomposition en faveur des structures de plus haute qualité : la part des deux catégories les plus élevées (4 et 5 étoiles) sur le total des hôtels a augmenté de près de 12 pour cent, soit une valeur en ligne avec la moyenne des provinces de Trente et Bolzano, mais encore inférieure à la moyenne nationale (à un peu plus de 18 pour cent). Dans le secteur extra-hôtelier, à côté de l'augmentation importante du nombre de lits dans les *bed&breakfast* on a enregistré la croissance des fermes-auberges et des hébergements gérés sous forme entrepreneuriale¹.

Les dépenses d'investissement, aussi bien publiques que privées, entre 2008 et 2014 ont globalement été revues à la baisse, tout comme dans les zones de comparaison. Notamment, la formation brute de capital fixe (FBCF) du secteur hébergement et restauration a largement diminué après la forte croissance enregistrée entre 2000 et 2007. L'intensité de l'accumulation, représentée par le rapport entre la FBCF du secteur hébergement et restauration et le PIB, a aussi diminué ; pendant la dernière année disponible elle dépassait quand même la valeur nationale, mais valait la moitié de la valeur moyenne des Provinces autonomes de comparaison (figure, panneau a). Au cours de la même période, les investissements publics dans le secteur touristique aussi, selon nos calculs sur les *Comptes publics territoriaux*, ont baissé de manière importante par rapport au PIB, en atteignant 1,4 pour mille en 2014.

Néanmoins, sur la moyenne de la période ils se sont maintenus à un niveau plus élevé que celui enregistré dans les zones de comparaison (figure, panneau b).

Figure

L'investissement privé et public dans le secteur touristique entre 2008 et 2014 (valeurs en ‰)



Source : traitement des données Istat, Région Vallée d'Aoste et *Comptes publics territoriaux*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Dépenses publiques de tourisme*.

(1) Part de FBCF du secteur hébergement-restauration par rapport au PIB. – (2) Part des dépenses en capital du secteur public élargi dans le tourisme par rapport au PIB.

La demande. – Entre 2008 et 2015, l'évolution des nuitées de touristes dans la région a été positive dans l'ensemble, mais moins bien que celle des deux provinces de comparaison et que la moyenne nationale (tab. a2.3). L'écart négatif est attribuable au poids relativement plus élevé en Vallée d'Aoste du tourisme italien, qui a globalement enregistré une baisse, malgré la reprise des deux dernières années. Les nuitées d'étrangers ont en revanche augmenté significativement jusqu'à atteindre environ 40 pour cent du total. Ce résultat reste cependant inférieur aux zones de comparaison.

L'augmentation du tourisme étranger est associée à une augmentation des dépenses moyennes par nuitée qui, en 2015, selon les données de l'Enquête sur le tourisme international de la Banca d'Italia, étaient supérieures de plus de 10 pour cent par rapport à 2008. Sur la moyenne de la période considérée, ces dépenses se sont avérées supérieures d'environ 10 pour cent par rapport à la moyenne des Provinces autonomes de comparaison; notamment pour les hôtels, cet écart était de près de 25 pour cent.

¹ Selon la définition de l'Istat, cette catégorie comprend les structures dirigées par un gérant commercial unique et mises en location, la restauration, les résidences de tourisme, les logeurs, les logements meublés pour usage touristique, les maisons et appartements de vacances et toutes les autres structures qui, selon la réglementation régionale, sont assimilées à cette catégorie.

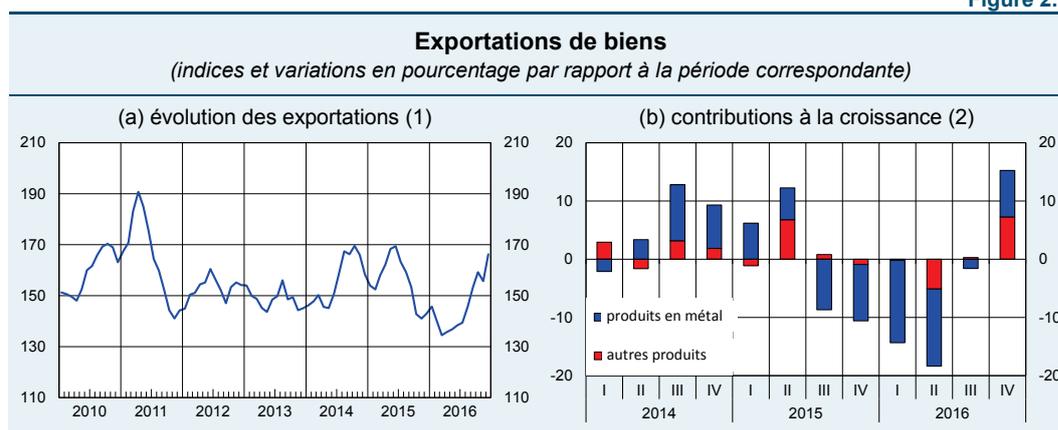
Les passages sur les autoroutes de la Vallée d'Aoste ont encore augmenté aussi bien pour les poids-lourds que pour les véhicules légers (tab. a2.4). Le transit par les tunnels a également augmenté dans l'ensemble, malgré la légère baisse du transport de marchandises.

La démographie. – En 2016, la baisse du nombre d’entreprises actives dans la région s’est poursuivie (tab. a1.4). La diminution a concerné notamment les entreprises du bâtiment, des activités immobilières et, dans une moindre mesure, celles de la vente au détail. La tendance a en revanche été positive dans le secteur des services d’hébergement et de restauration, tandis que dans l’industrie le nombre d’entreprises actives est demeuré inchangé.

Les échanges avec l’étranger

Les exportations régionales ont diminué au premier semestre de l’année dernière, en poursuivant la tendance négative amorcée depuis la mi-2015 (fig. 2.3.a). À partir du mois d’avril, les ventes à l’étranger ont affiché une reprise qui n’a cependant pas compensé la perte des premiers mois. Ces dynamiques ont été influencées notamment par le secteur de la métallurgie (fig. 2.3.b) qui, de par son importance, a largement contribué à l’évolution des exportations de la région ces dix dernières années (cf. l’encadré : *Exportations et demande potentielle*).

Figure 2.3



Source : traitement des données Istat.

(1) Indice: juin 2009=100. Moyennes mobiles à 3 termes sur données mensuelles désaisonnalisées. – (2) Données trimestrielles.

En 2016, les exportations ont baissé de 5,6 pour cent par rapport à l’année précédente. En plus du secteur des produits en métal, la diminution a également concerné l’industrie alimentaire (en particulier les boissons) et les machines, tandis que les ventes de voitures aux résidents à l’étranger par les concessionnaires implantés dans la région ont augmenté (tab. a2.5). La baisse des exportations a été plus élevée dans les pays hors UE en raison de la chute sur les marchés des États-Unis et de la Chine (tab. a2.6). En Suisse et dans les pays d’Europe centrale et orientale les ventes ont en revanche encore augmenté. Dans les pays de l’Union européenne la réduction a été d’un peu plus de 4 pour cent, avec des tendances négatives dans la plupart des principaux marchés, à l’exception de la France et de la Pologne.

EXPORTATIONS ET DEMANDE POTENTIELLE

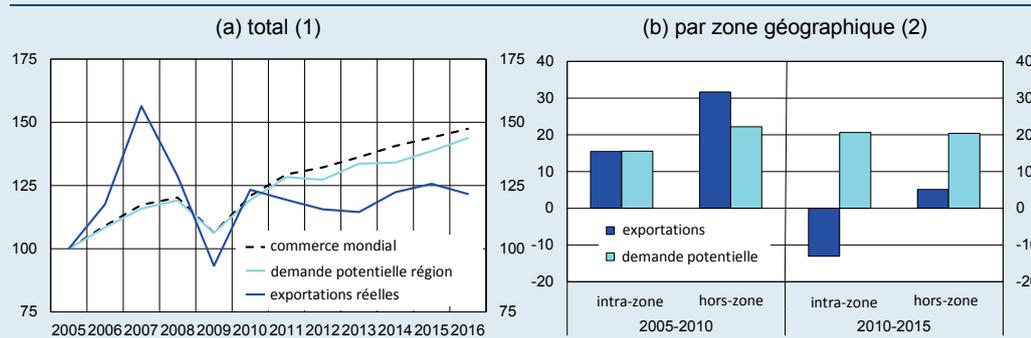
La compétitivité d'un territoire peut être évaluée en analysant la dynamique des exportations par rapport à celle de sa demande potentielle; cette dernière représente le volume de ventes internationales que les producteurs régionaux réaliseraient si les exportations vers chaque pays progressaient au même rythme que les importations de ce marché (cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Exportations et demande potentielle*).

Entre 2005 et 2016, les exportations italiennes de biens à prix constants ont globalement augmenté de 25,2 pour cent, soit moins que la demande potentielle (38,2 pour cent) et que le commerce mondial (47,8). L'écart de croissance entre les exportations et la demande potentielle s'est creusé pendant les années qui ont précédé la crise et surtout au moment de l'effondrement du commerce mondial en 2009; à partir de 2010, en revanche, la croissance en volume des ventes à l'étranger (20,4 pour cent) dépassaient de près de trois points la demande potentielle et à un rythme proche de celui des importations mondiales (21,6 pour cent).

Pendant la même période la dynamique des exportations de la Vallée d'Aoste a été différente par rapport à la moyenne nationale. Avant la crise, le volume des biens vendus – estimé en déflatant les exportations régionales avec les indices nationaux des prix à la production des biens exportés dans chaque secteur – a connu une meilleure évolution de celle de la demande potentielle et du commerce mondial (figure, panneau a). Par la suite, les ventes à l'étranger ont subi une plus mauvaise évolution par rapport aux données agrégées de comparaison aussi bien hors de la zone euro que surtout à l'intérieur, où elles ont baissé (figure, panneau b). Sur l'ensemble de la période 2005-2016, les exportations régionales ont augmenté de 21,6 pour cent, soit environ la moitié de la valeur enregistrée par la demande potentielle adressée à la région. Les dynamiques, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone euro, ont été influencées en particulier par la métallurgie, le principal secteur de spécialisation de la région.

Figure

Exportations de biens en volume et demande potentielle dans la Vallée d'Aoste (1)
(indices : 2005=100 et variations en pourcentage)



Source : traitement des données Istat et FMI. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Exportations et demande potentielle*.
(1) Les exportations de biens en volume au niveau régional ont été estimées en déflatant les exportations en valeur avec les prix de la production industrielle italienne vendue à l'étranger. La demande potentielle est calculée comme moyenne pondérée des importations en volume des partenaires commerciaux de la région, pondérées avec les parts respectives des exportations régionales en valeur. – (2) La désagrégation des exportations de biens entre zone euro et hors zone euro est estimée sur la base des données de commerce extérieur et des prix de la production industrielle vendue à l'étranger.

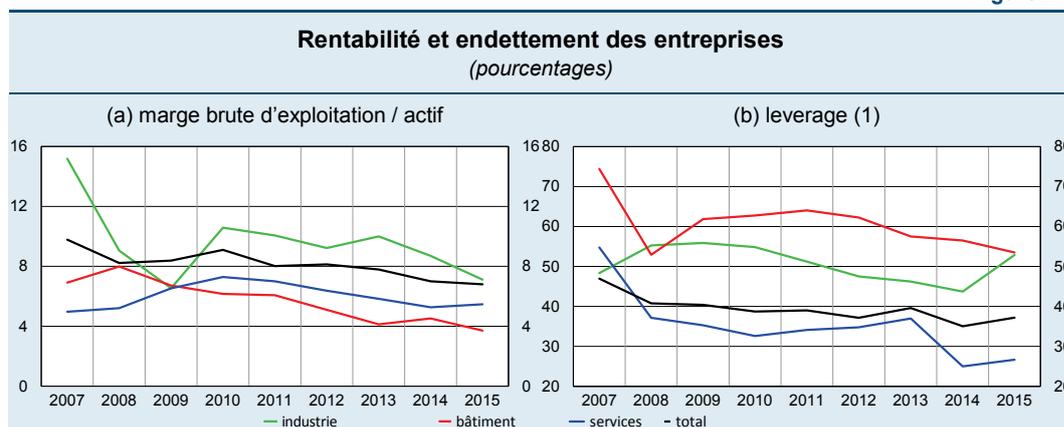
Les conditions économiques et financières

La rentabilité. - En 2016, la rentabilité serait restée stable, selon l'enquête Invind.

Selon une analyse menée sur un échantillon plus large, se composant d'environ 1.056 sociétés de capitaux recensées dans les archives de Cerved Group, en 2015 la rentabilité d'exploitation avait encore baissé, pour atteindre un niveau historiquement bas (tab. a2.7). Le rapport entre la marge brute d'exploitation et l'actif avait été influencée par la baisse enregistrée par les entreprises de l'industrie manufacturière et du bâtiment qui avait déjà plus que compensé la reprise du secteur des services (fig. 2.4.a).

La baisse des taux d'intérêt (cf. le paragraphe *Les prêts aux entreprises*) avait contribué à la réduction du poids des charges financières sur la marge brute d'exploitation, ayant baissé en 2015 jusqu'à 8,5 pour cent, soit une valeur historiquement basse. La rentabilité des capitaux propres (RCP) avait ainsi augmenté, atteignant 5,1 pour cent. Le poids des composantes les plus liquides dans les bilans des entreprises était resté sur le même niveau élevé que l'année précédente (tab. a2.7).

Figure 2.4



Source : traitement des données Cerved Group. Échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Analyse sur les données des Cerved Group*.

(1) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et des capitaux propres.

La structure financière. - L'analyse basée sur les bilans des sociétés de capitaux de source Cerved Group indique qu'en 2015 le leverage (rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et des capitaux propres) a légèrement augmenté (37,2 pour cent), tout en se maintenant sur un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise (fig. 2.4.b et tab. a2.7). L'augmentation est en particulier attribuable aux entreprises de l'industrie manufacturière et, dans une moindre mesure, aux sociétés de services.

Les échéances des dettes financières sont plus courtes : la part à moyen et long terme a en effet baissé de près de 10 points, en atteignant 45,5 pour cent; cette évolution est entièrement liée aux entreprises de l'industrie manufacturière. La part des dettes financières relative au secteur bancaire a encore baissé.

Les entreprises sorties du marché. - En 2016, le nombre de procédures de faillite contre

les entreprises de la Vallée d'Aoste est resté stable. Cependant, les procédures concernant les sociétés de capitaux ont recommencé à augmenter par rapport aux entreprises présentes sur le marché, en atteignant les valeurs les plus élevées depuis 2008. L'augmentation a notamment concerné le secteur du bâtiment, tandis que l'incidence a diminué pour les sociétés de services (tab. a2.8).

Les prêts aux entreprises

Globalement en 2016 les prêts bancaires aux entreprises de la Vallée d'Aoste ont encore diminué, même si le rythme a été inférieur à l'année précédente.

Les dynamiques ont été très hétérogènes parmi les secteurs et les classes de taille des entreprises: d'un côté on a assisté à une nouvelle baisse de l'industrie manufacturière et du bâtiment, où on n'a observé aucun signe de reprise et, de l'autre côté, il y a eu une nouvelle augmentation dans les services, notamment dans les secteurs du commerce et du tourisme, ainsi qu'une reprise des financements au secteur de l'énergie (tab. a2.9). La tendance des prêts s'est également différenciée en termes de classes de risque d'entreprise (fig. 2.5.a). Selon une analyse basée sur les sociétés de capitaux implantées dans la Vallée d'Aoste, pour lesquelles, en 2016, on dispose aussi bien des bilans que des déclarations à la Centrale des risques, les financements accordés par banques et sociétés financières aux entreprises non risquées ont de nouveau progressé, tandis que ceux en faveur des entreprises plus fragiles ont continué de baisser.

Sur la moyenne des quatre trimestres de l'année 2016, la charge des dettes bancaires pour les entreprises s'est réduite: les taux d'intérêt sur les prêts à court terme ont baissé de plus de 0,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente; et même le coût des nouveaux prêts bancaires à moyen et long terme a encore baissé.

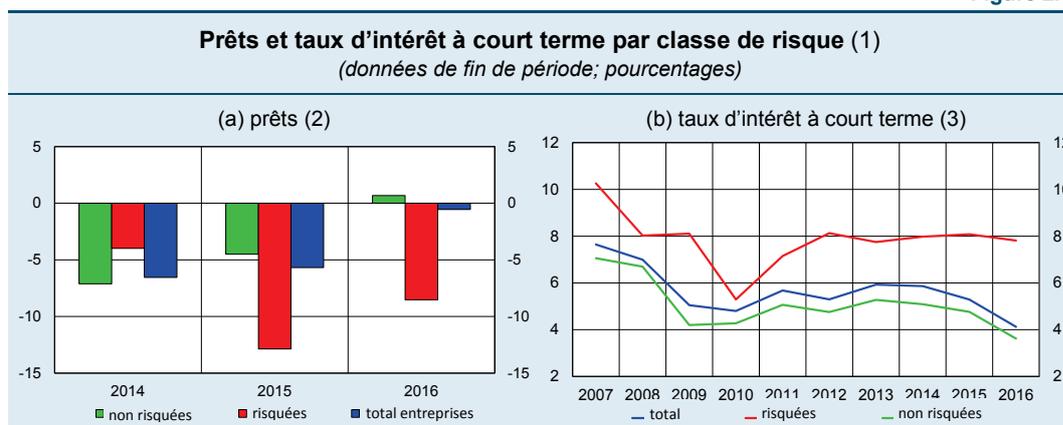
Les taux d'intérêt à court terme ont plus baissé pour les entreprises non risquées (fig. 2.5.b); l'écart de taux avec le groupe des entreprises plus fragiles s'est ainsi encore creusé, indiquant que les politiques d'offre restent sélectives.

En 2016, la baisse du taux de couverture des garanties (correspondant au rapport entre la valeur des garanties et le total des prêts) a été plus forte que sur le plan national; du coup la tendance haussière de l'écart par rapport à la moyenne nationale enregistrée depuis le début de la crise financière de 2008-09 s'est interrompue (tab. a2.10).

Dans la Vallée d'Aoste le pourcentage de garanties accordées par des établissements collectifs ou publics continue d'être plus élevé que la moyenne nationale. En 2016, face à la stabilité substantielle de leur part sur le total des garanties personnelles, on a assisté à une légère baisse la composante se référant aux consortiums de garantie collective des ouvertures de crédit (confidi), tandis que la part de la société financière régionale (Finaosta) a augmenté.

Selon des données encore provisoires, au premier trimestre 2017, les prêts bancaires aux entreprises de la Vallée d'Aoste auraient recommencé à progresser, grâce à l'accélération dans le secteur des services et celui de l'énergie.

Figure 2.5



Source : traitement de données Cerved Group, Centrale des risques et *Enquête sur les taux d'intérêt actifs*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Analyse sur les données Cerved Group*.

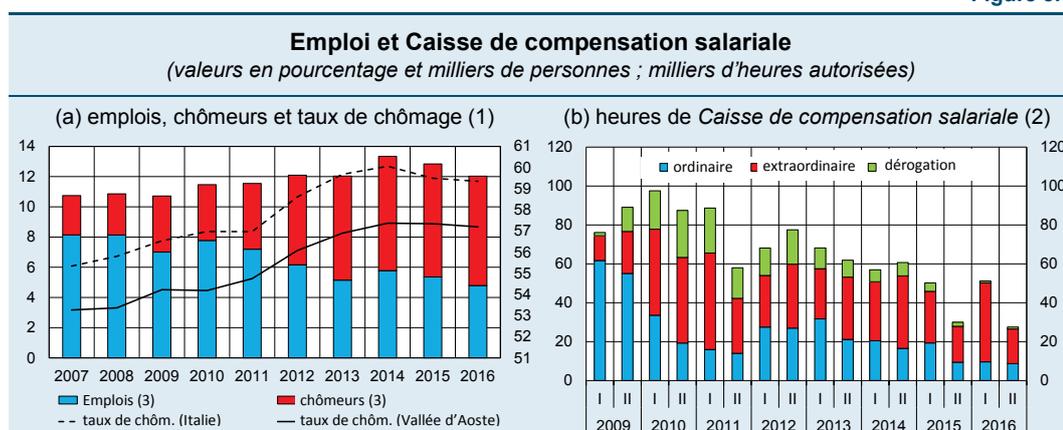
(1) Pour chaque année, les entreprises sont classées sur la base du z-score calculé par Cerved Group sur les comptes de l'année précédente. Sont définies « non risquées » les entreprises avec un z-score de 1, 2, 3 et 4 (« sûres ») ou 5 et 6 (« vulnérables »); « risquées » celles avec un z-score de 7, 8, 9 et 10. – (2) Données relatives aux déclarations des banques, sociétés financières et sociétés véhicules de titrisation. Échantillon fermé à écoulement annuel: pour chaque année t l'échantillon comprend les sociétés de capitaux présentes dans les archives de Cerved Group l'année précédente ($t-1$) et à la fois présentes dans les archives de la Centrale des risques aux mois de décembre de l'année t et de l'année $t-1$. – (3) Données relatives aux déclarations de banques relatives aux risques pour le remboursement automatique et aux risques pour les produits révoqués. Pour chaque année t l'échantillon comprend les sociétés de capitaux présentes dans les archives de Cerved Group l'année précédente ($t-1$) et signalées dans l'*Enquête sur les taux d'intérêts actifs* au mois de décembre de l'année t .

3. LE MARCHE DE L'EMPLOI

L'emploi

L'emploi dans la Vallée d'Aoste a encore baissé sur la moyenne de 2016, affichant une diminution de 4,2 pour cent par rapport à 2008 (fig. 3.1.a). Les effectifs ont baissé dans tous les secteurs sauf dans celui du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration (tab. a3.1).

Figure 3.1



Source : (1) Istat, *Enquête sur Enquête sur les forces de travail*; moyennes annuelles. - (2) INPS ; données semestrielles. - (3) Échelle de droite.

La baisse de l'emploi a été accompagnée par un fléchissement du nombre d'heures travaillées par personne (-0,6 pour cent). Cette donnée a été influencée par l'augmentation du recours à la Caisse de compensation salariale (CIG), dont le nombre d'heures autorisées a augmenté de 33,7 pour cent par rapport à l'année précédente. L'augmentation a concerné aussi bien la composante ordinaire qu'extraordinaire, tandis que la caisse par dérogation a baissé sous l'effet également des changements réglementaires ; l'augmentation particulièrement élevée de la CIG ordinaire peut avoir subi l'influence du renvoi aux premiers mois de l'année dernière des procédures d'autorisation bloquées entre novembre 2015 et janvier 2016.

La baisse des emplois a concerné surtout les contrats de travail à temps partiel ; parmi ceux-ci, l'incidence du temps partiel involontaire est de 50,7 pour cent (contre 51,4 en 2015).

La réduction des emplois a concerné les travailleurs autonomes (-6,4 pour cent), tandis que l'emploi salarié a augmenté aussi bien pour la composante à durée déterminée que pour celle à durée indéterminée (respectivement 3,0 et 1,0 pour cent). La hausse de l'emploi à durée indéterminée a été influencée par la nouvelle réglementation sur les contrats de travail, notamment les allègements fiscaux (pourtant moins importants qu'en 2015) prévus pour les recrutements effectués jusqu'à la fin de l'année 2016.

Dans l'ensemble, les embauches ont encore augmenté dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et dans d'autres secteurs des services liés à l'activité touristique ; elles ont en revanche baissé dans le secteur de l'industrie manufacturière et dans celui du bâtiment, selon les données de l'Assessorat des activités productives, de l'énergie et des politiques du travail de la Région Vallée d'Aoste.

L'année dernière le travail accessoire a continué de se développer grâce aux recours aux *vouchers*, qui ont progressé de 16,8 pour cent selon les données INPS ; leur poids, en termes de nombre de travailleurs équivalents, sur le total des personnes occupées demeure quoi qu'il en soit marginal (0,6 pour cent).

Le taux d'emploi a augmenté pour les personnes de plus de 45 ans et surtout pour les cohortes plus âgées, à la suite de l'augmentation de l'âge de la retraite. Chez les jeunes, en revanche, le taux a encore baissé pour le groupe 25-34 ans, tandis que le groupe des 15-24 ans est resté fondamentalement stable (tab. a3.2). Dans l'ensemble, le taux d'emploi des jeunes reste inférieur d'environ 10 points de pourcentage par rapport au début de la crise. Le taux d'emploi des diplômés a continué d'augmenter.

Le chômage et l'offre d'emploi

En 2016, l'offre de travail a baissé de 1,0 pour cent (1,1 au niveau national) ; face à une baisse de la population active de la même importance, le taux d'activité n'a pas bougé par rapport à l'année dernière. Tandis que la participation des femmes au marché de travail a augmenté, celle des hommes a baissé (avec des taux de participation respectifs de 67,6 et 78,1 pour cent).

Parmi les inactifs la part de ceux qui ne cherchent pas d'emploi car étudiants ou en formation professionnelle a augmenté. Cette tendance a contribué à réduire, pour le groupe des 15-34 ans, l'incidence des jeunes déscolarisés sans emploi (*Not in education, employment or training* ; *NEET*), qui a baissé d'un peu plus d'un point de pourcentage, atteignant 18,6 pour cent.

Malgré la baisse du nombre de travailleurs, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi a baissé en raison de la diminution simultanée des offres d'emploi. Le taux de chômage a globalement diminué de 0,2 point, en ligne avec la moyenne italienne, en atteignant dans la région 8,7 pour cent (tab. a3.1 ; 11,7 en Italie).

Le taux de chômage de longue durée, désignant la part de chômeurs depuis plus d'un an sur le total de la population active, a augmenté de 0,2 point de pourcentage en 2016, pour atteindre 3,9 pour cent. L'incidence de cette catégorie sur le nombre total de chômeurs est de 44,8 pour cent, apparaissant nettement inférieur à celle qui a été enregistrée pour l'ensemble du pays (57,3 pour cent).

LES DELAIS POUR RETROUVER UN EMPLOI

La probabilité de trouver un nouvel emploi, pour ceux qui ont perdu un travail salarié baisse au fur et à mesure que la période de chômage s'allonge et reflète les caractéristiques de l'individu : femmes et diplômés, ces dernières années, ont eu

moins de difficultés à retrouver un emploi. De plus, une durée de chômage prolongée va de pair avec un emploi de moins bonne qualité, sous différents points de vue.

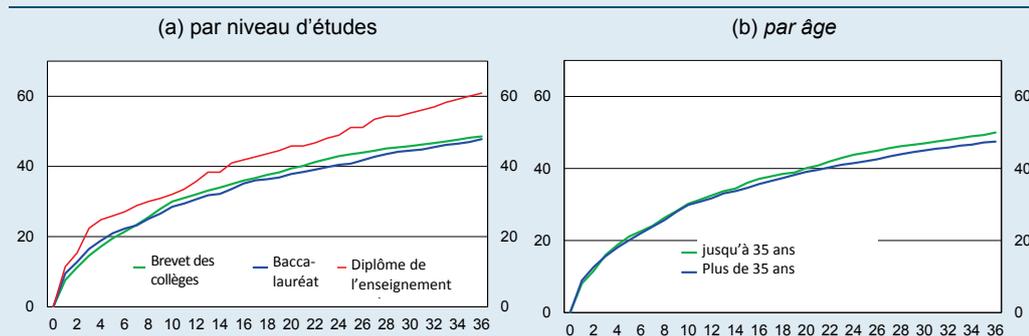
Les données de l'Échantillon Intégré des Communications Obligatoires (Campione Integrato delle Comunicazioni Obbligatorie - CICO) permettent d'étudier la probabilité et les délais pour retrouver un emploi pour les travailleurs qui ont perdu en emploi salarié en raison d'un licenciement ou en raison d'un contrat de travail de durée déterminée arrivé à son terme.

Selon les traitements que nous avons effectués, parmi ceux qui ont perdu leur emploi dans la Vallée d'Aoste pendant les années 2009-2012, 65,4 pour cent avaient retrouvé un emploi salarié dans les 3 ans, soit un pourcentage supérieur à la moyenne des autres régions (tab. a3.3). Cependant, 48,5 pour cent seulement l'avaient retrouvé dans la région (contre 50,3 de la moyenne nationale).

La probabilité de retrouver un emploi dans la région baisse au fur et à mesure que s'allonge la durée de la période de chômage : près de la moitié de ceux qui ont retrouvé du travail l'ont fait dans les 6 mois après avoir perdu leur emploi précédent, ce qui est en ligne avec la moyenne des régions italiennes.

Figure

Part de personnes ayant retrouvé un emploi dans la région, à x mois après la cessation (1)
(valeurs en pourcentage sur l'axe des ordonnées ; mois sur l'axe des abscisses)



Source : traitement de données CICO. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Échantillon intégré des communications obligatoires*.

(1) Sont prises en compte les personnes ayant perdu leur emploi dans la Vallée d'Aoste suite à un licenciement ou suite à l'expiration d'un contrat à durée déterminée, sur la moyenne de la période 2009-2012.

Les diplômés (figure, panneau a) et les femmes ont une plus grande probabilité de retrouver un emploi et de le faire dans les délais plus rapides. Contrairement à la moyenne des régions italiennes, les travailleurs plus jeunes présentent une probabilité plus élevée de trouver un nouvel emploi en quelques mois, comparable à celle des travailleurs de plus de 35 ans (figure, panneau b).

Lorsque les délais pour retrouver un emploi s'allongent la qualité du nouvel emploi se dégrade à différents égards. Plus la période de chômage s'allonge, plus il est difficile de retrouver un emploi à durée indéterminée dans la Vallée d'Aoste pour ceux qui avaient perdu un emploi de ce type (tab. a3.4).

Parmi les bacheliers et les diplômés de l'enseignement supérieur, le pourcentage

de ceux qui ont été embauchés dans la région à des postes qui exigeaient un niveau d'études plus bas que le leur ou moins qualifié par rapport à leur emploi précédent a été plus élevé en cas de périodes prolongées de chômage (tab. a3.5).

Les délais plus longs pour retrouver un emploi ne semblent en revanche pas être accompagnés de salaires d'entrée inférieurs pour le nouveau poste. Pour des travailleurs présentant les mêmes caractéristiques (comme l'âge, le sexe, le niveau d'études, le secteur et la qualification pour le poste précédent), ceux qui ont mis au moins un an à retrouver du travail ont obtenu un salaire mensuel d'entrée en ligne avec celui de l'année précédente.

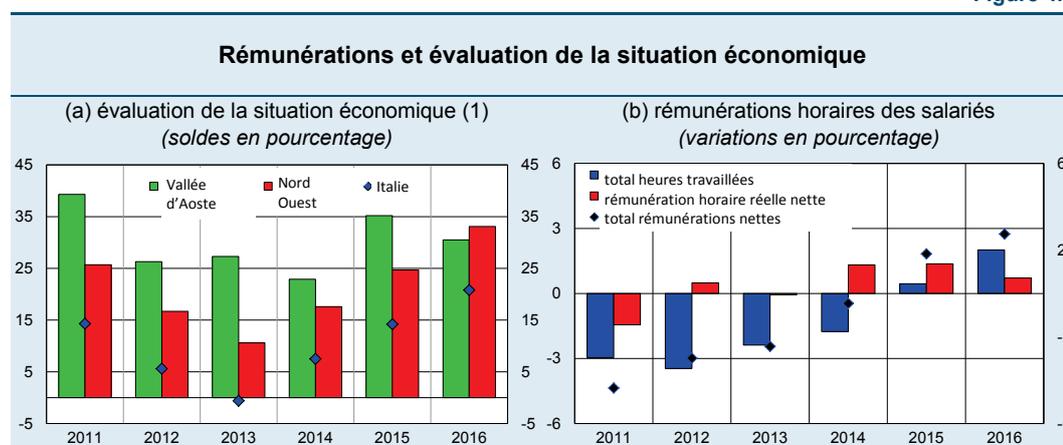
Dans la Vallée d'Aoste 16,8 pour cent des travailleurs qui ont perdu leur emploi en ont retrouvé un dans les 3 ans dans une autre région (11,7 pour cent sur la moyenne des régions italiennes; tab. a3.3). Les hommes, les jeunes et les bacheliers ont été plus enclins à quitter la région. Les travailleurs qui se sont déplacés ont moins fréquemment été embauchés avec des contrats à durée indéterminée et leur période de chômage a en moyenne été plus longue que ceux qui sont restés dans la Vallée d'Aoste.

4. LES MENAGES

Revenu et consommation des ménages

Au début de l'année 2016, la part de ménages de la Vallée d'Aoste qui estimaient que leurs ressources économiques étaient très bonnes ou adaptées sur les douze derniers mois, net de ceux qui les estimaient faibles ou insuffisantes, a baissé par rapport à l'année précédente, tout en restant supérieur aux valeurs de la période 2012-14 (fig. 4.1.a).

Figure 4.1



Source : Istat, *Enquête multiscopes sur les ménages* (a) et *Enquête sur les forces de travail* (b).

(1) Solde représentant la différence entre la part de ménages qui estiment que leurs ressources économiques des 12 derniers mois sont très bonnes et adaptées et la part de ceux qui les estiment faibles ou insuffisantes.

Le revenu. – En 2016, les revenus du travail salarié (qui représentent environ 60 pour cent du revenu disponible des ménages ; tab. a4.1) auraient augmenté, en bénéficiant de la croissance du nombre d'heures travaillées et des rémunérations horaires nettes (fig. 4.1.b). Ces dernières ont augmenté de 0,7 pour cent par rapport à l'année précédente, dans une mesure légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Selon les dernières données Istat, en 2015 le revenu disponible des résidents de la région avait continué de baisser (tab. a4.1 et fig. 4.2.b), contrairement au reste du pays, en atteignant presque plus de 20 000 euros par habitant, soit un niveau quand même supérieur à la moyenne italienne (17 800). La diminution avait surtout été influencée par la baisse des revenus issus du travail indépendant et des transferts publics nets qui, lors des deux ans précédents, avaient représenté le seul élément à avoir soutenu la dynamique des revenus.

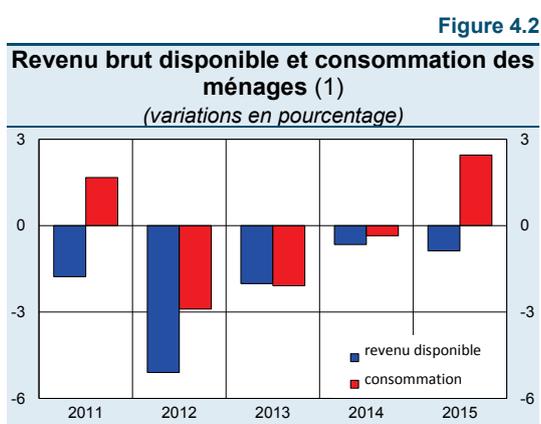
S'agissant de la distribution du total des rémunérations brutes des salariés du secteur privé non agricole par groupes d'âge, elle a changé entre 2011 et 2015 en faveur des travailleurs de 45 ans et plus, grâce notamment à l'augmentation des semaines travaillées dans ce groupe (tab. a4.2).

Pour les ouvriers, la diminution des unités de travail a été accompagnée d'une augmentation des rémunérations unitaires, tandis que pour les employés même ces dernières ont baissé.

La consommation. – En 2016, la consommation dans la Vallée d'Aoste aurait encore augmenté, selon des estimations préliminaires fournies par Prometeia.

La croissance des dépenses des ménages en biens durables (7,8 pour cent, selon les données de l'observatoire de la consommation de Findomestic): la baisse des achats de produits informatiques a en effet été plus que compensée par la hausse de celles de meubles et appareils électroménagers et, surtout, de moyens de transport. Les immatriculations automobiles des particuliers, notamment, ont augmenté de 15,1 pour cent, selon les données fournies par l'ANFIA (tab. a4.3).

La consommation avait recommencé à progresser en termes réels en 2015, après trois ans de baisse (fig. 4.2), notamment grâce à la reprise des dépenses de services. Pendant cette année-là, les dépenses moyennes des ménages résidents, selon l'*Enquête sur les dépenses des ménages* menée par l'Istat, avaient été en moyenne de près de 2 800 euros par mois, soit une valeur supérieure à la moyenne nationale et en ligne avec celle des régions du Nord Ouest. Un peu plus d'un tiers des dépenses mensuelles était destiné au logement, englobant les frais de chauffage et les autres factures, soit une part en ligne avec la moyenne du pays. Par rapport à cette dernière, les ménages de la Vallée d'Aoste dépensaient relativement plus pour les éléments autres que l'alimentaire et en particulier pour les transports, les vêtements et les chaussures.



Source : Istat, *Comptes territoriaux* et Banca d'Italia, *Enquête sur le tourisme international*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Revenu et consommation des ménages*.

(1) Valeurs réelles. Les données sur la consommation intérieure ont été corrigées en tenant compte des dépenses pour le tourisme international.

Distribution du revenu. – Selon les dernières données fournies par l'Istat relatives à 2013-14, le coefficient de Gini du revenu équivalent (une mesure d'inégalité qui varie entre 0 et 100) a été de 26,8 (31,8 pour l'Italie). Dans la Vallée d'Aoste, les ménages pouvant être classés comme à bas revenus représentaient 12,6 pour cent de la population et détiennent un peu plus de 5 pour cent des revenus ; les plus riches sont moins d'1 pour cent de la population, mais absorbent un peu plus de 4 pour cent des revenus (tab. a4.4). Entre la période 2010-11 et 2013-14, les parts de la population dans les classes à bas revenus et à revenus élevés ont baissé.

Les personnes qui dans la Vallée d'Aoste pouvaient être qualifiées de pauvres ou socialement exclues selon la définition adoptée dans le cadre de la « Stratégie Europe 2020 » (Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Pauvreté et exclusion sociale*), en 2015 représentaient 17,9 pour cent de la population, soit une légère

augmentation par rapport à l'année précédente; la valeur était quand-même inférieure à la moyenne nationale (de plus de 10 points de pourcentage) et à celle de l'Union européenne à 28 pays.

La richesse des ménages et le marché du logement

À la fin 2014 (dernière année disponible), la richesse nette par habitant des ménages de la Vallée d'Aoste s'élevait à plus de 250.000 euros, soit plus de 60 pour cent de plus que la valeur nationale correspondante (cf. *L'économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Economie regionali, 2, 2016).

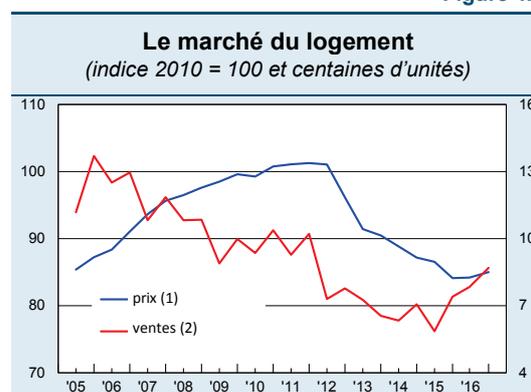
La richesse réelle et le marché du logement. – La richesse réelle, se composant principalement de la valeur des logements, représente plus de 70 pour cent de la richesse brute des familles de la Vallée d'Aoste.

En 2016, le marché de l'immobilier résidentiel a affiché des signes de reprise. Les ventes ont significativement augmenté, même si elles restent encore très au-dessous des niveaux des années précédant la crise financière mondiale (fig. 4.3). Les prix, qui sur le marché de l'immobilier sont structurellement visqueux et sont significativement influencés par la consistance du stock de logements en vente, se sont fondamentalement stabilisés au premier semestre de l'année et ont recommencé à grimper légèrement au deuxième semestre.

Le marché immobilier résidentiel est caractérisé non seulement par le niveau des prix, mais aussi par celui des loyers. Au deuxième semestre 2016, tandis que les prix au mètre carré dans la région étaient largement au-dessus de ceux de la moyenne nationale (tab. a4.6), les montants mensuels des loyers étaient fondamentalement alignés avec ceux du pays. Le rapport entre prix et loyers des logements – qui représente le nombre d'annualités de loyer nécessaires pour atteindre le prix de vente – étaient dans la région de 34,1 ans, soit une valeur résolument plus élevée que la moyenne nationale (24,5 ; Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Loyers et rapport prix-loyers des logements*).

La richesse financière. – La richesse financière représente dans la Vallée d'Aoste un peu moins de 30 pour cent de la richesse globale. Elle se compose d'environ un tiers de billets et pièces en circulation et dépôts bancaires et postaux, de 36 pour cent d'épargne gérée et de 15 pour cent d'actions et participations ; les obligations et titres

Figure 4.3



Source : traitement des données OMI et *Il Consulente immobiliare*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Prix des logements*. (1) Les prix sont exprimés comme nombre indice des cotations des biens à usage d'habitation à valeurs courantes. La série historique de l'OMI présente une discontinuité au 1^{er} semestre 2014, liée à la modification des « zones homogènes de marché » auxquelles se rapportent les cotations au niveau communal. Les valeurs présentées sont interpolées. – (2) Centaines d'unités. Echelle de droite.

d'État italiens représentent moins d'un dixième des actifs financiers.

En 2016, les dépôts bancaires détenus par les ménages ont encore augmenté (1,4 pour cent ; tab. a5.8). La préférence pour les investissements à risque faible et facilement liquidables, tout comme les rendements modestes offerts sur la collecte bancaire à échéance, ont encore favorisé la croissance des dépôts en compte courant, tandis que les consistances de ceux à durée préétablie ont continué de baisser (cf. chapitre 5: *Le marché du crédit*).

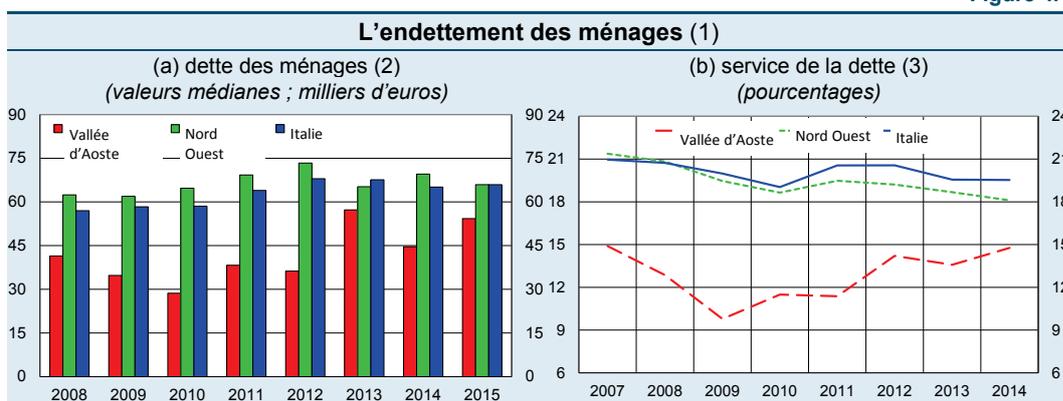
La valeur globale à prix de marché des titres détenus par les ménages conservés auprès des banques a encore baissé, de 6,5 pour cent par an (tab. a5.8). La recomposition du portefeuille des ménages s'est poursuivie. Face aux taux d'intérêt bas, ils se sont en effet tournés vers les fonds communs, dont le poids sur les titres conservés a encore augmenté, pour atteindre plus de la moitié à la fin 2016.

La distribution de la richesse est structurellement plus concentrée que celle des revenus. Sur la moyenne des ans 2013-14 (dernière période disponible), le coefficient de Gini calculé sur la richesse financière par habitant était de 78,3, soit une valeur inférieure à la moyenne nationale (81,2). Sur la même période, la part de population qui ne possédait aucun actif financier s'élevait à 45 pour cent, soit une valeur à peine plus basse que la moyenne des régions italiennes (tab. a4.4).

L'endettement des ménages

En 2015 (dernière année de disponibilité des données de l'*Enquête sur les revenus et sur les conditions de vie des ménages en Italie*, EU-SILC), les ménages valdôtains endettés pour un prêt ou un crédit à la consommation représentaient près de 38 pour cent du total, tandis qu'environ 9 pour cent avait contracté les deux types de dette (tab. a4.7). Ces parts, même si elles sont en légère baisse par rapport à l'enquête précédente, demeurent quand-même plus élevées que la moyenne nationale et celle du Nord Ouest. La valeur médiane du montant dû restant à rembourser s'élevait à plus de 54 000 euros, soit une valeur inférieure aux zones de comparaison (fig. 4.4.a).

Figure 4.4



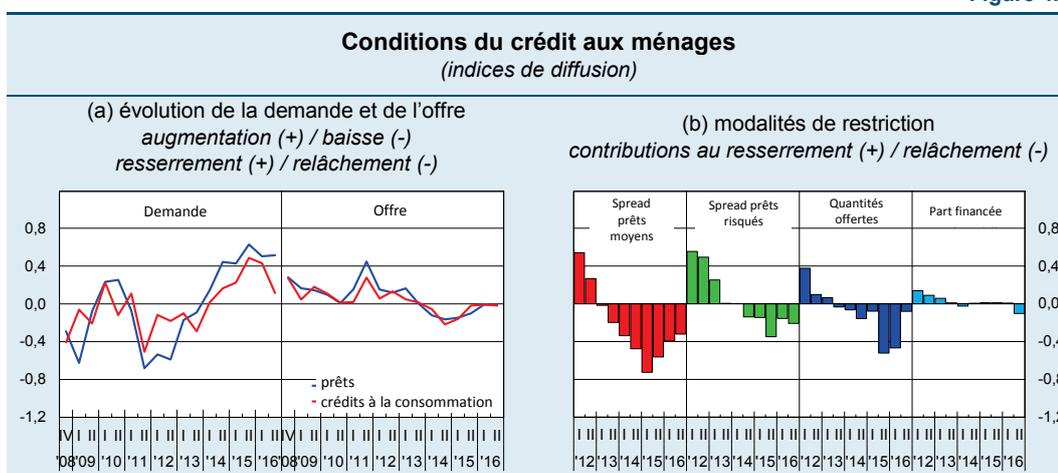
Source : traitement des données EU-SILC ; Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête EU-SILC*.

(1) Les années présentées correspondent à celles pendant lesquelles l'enquête a été menée (IV^{ème} trimestre). Les données se rapportent à l'année précédente. – (2) Valeur médiane de la dette résiduelle pour l'achat d'un logement. – (3) Moyenne du rapport entre le versement annuel total (intérêts et remboursement du prêt) et le revenu de chaque ménage ayant contracté un emprunt.

La situation financière des ménages valdôtains s'est légèrement dégradée: pour ceux ayant contracté un emprunt, l'incidence des échéances sur leurs revenus a recommencé à progresser (fig. 4.4.b) ; par ailleurs, la part des ménages qualifiés de vulnérables, comme celle de ceux potentiellement illiquides, a augmenté (Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête EU-SILC*). La dégradation modérée de ces indicateurs, dont les valeurs demeurent quoi qu'il en soit en-deçà des valeurs nationales et des régions du Nord Ouest, a coïncidé avec une augmentation du taux de déclassement des financements bancaires accordés aux ménages (cf. le chapitre 5: *Le marché du crédit*).

En 2016, les prêts accordés par banques et sociétés financières aux ménages de la région ont progressé à un rythme soutenu (4,5 pour cent; tab. a4.8). Cette donnée a été influencée par le crédit à la consommation ainsi que par les prêts immobiliers, associé à la tendance positive des dépenses de biens durables et du marché immobilier.

Figure 4.5



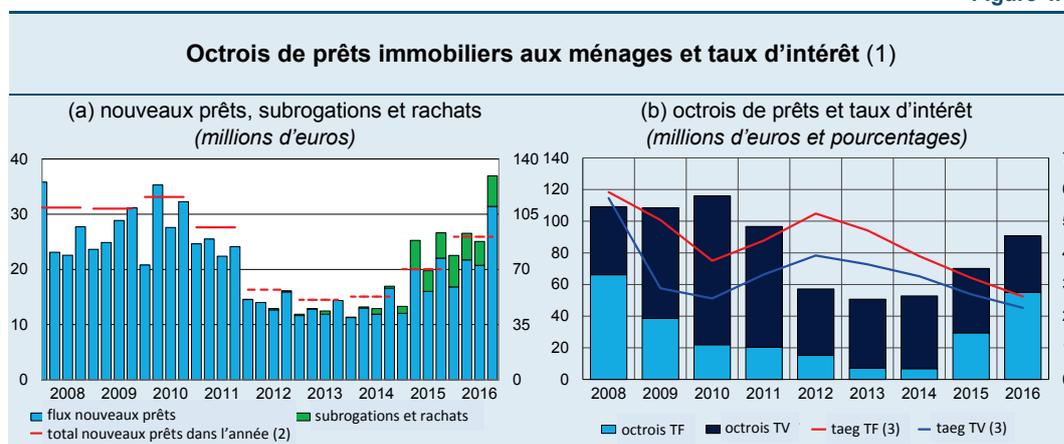
Source : RBLS. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête régionale sur le crédit bancaire*.

L'évolution positive a continué de refléter aussi bien les facteurs de demande que d'offre. Selon notre enquête régionale sur le crédit bancaire (*Regional Bank Lending Survey*, RBLS), les ménages ont augmenté leur demande de financements aussi bien pour le crédit à la consommation que, de manière plus intense, pour les prêts immobiliers (fig. 4.5.a). Selon les prévisions des intermédiaires l'augmentation de la demande devrait se poursuivre au premier semestre 2017. Les conditions d'offre sont restées stables, après le relâchement des deux années précédentes. En ce qui concerne les prêts, les signes de détente ont concerné les spreads appliqués à la clientèle, y compris la plus risquée (fig. 4.5.b). Pour la première partie de l'année en cours, les intermédiaires ont annoncé une stabilité substantielle des politiques d'offre.

L'année dernière, les octrois de nouveaux prêts ont encore augmenté (de près de 30 pour cent, soit un peu plus de 90 millions d'euros ; fig. 4.6.a), favorisés par des taux d'intérêt ayant atteint un niveau particulièrement contenu (tab. a5.9). La part de financements à taux zéro a encore augmenté, favorisée par la nouvelle diminution de l'écart par rapport au taux variable : sur le total des nouveaux prêts, cette part a grimpé de près de 22 points de pourcentage, atteignant 64,6 pour cent au quatrième trimestre

2016 (fig. 4.6.b), tandis qu'en termes de consistances il était de 35,7 pour cent, soit une valeur supérieure à la moyenne nationale. Afin de bénéficier des meilleures conditions de prix, le recours des ménages déjà endettés aux subrogations et rachats s'est intensifié, ayant concerné en 2016 18,3 pour cent des octrois.

Figure 4.6



Sources : déclarations d'informations financières prudentielles et *Enquête sur les taux d'intérêts actifs*; Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête sur les taux d'intérêt actifs et passifs*.

(1) Les données se réfèrent aux prêts octroyés sur le trimestre avec une finalité d'achat ou de rénovation du logement de ménages consommateurs et se réfèrent au lieu de destination de l'investissement (habitation) et sont exprimées net des facilités obtenues sur la période. La somme de subrogations, rachats et nouveaux prêts est égale au total des octrois annuels. L'information sur les subrogations et rachats de prêts en cours est collectée à partir de 2012 ; ceci implique une discontinuité dans les séries relatives aux nouveaux prêts. - (2) Échelle de droite. La donnée est influencée par la discontinuité de la série. - (3) Échelle de droite

En 2016, le rapport entre le montant du prêt et la valeur du bien (*loan-to-value ratio*) a encore augmenté, atteignant 63 pour cent (selon les informations issues de la RBL), soit une valeur supérieure à celle qui a été enregistrée en 2010 avant la crise de la dette souveraine. Même la part d'octrois avec une durée supérieure ou égale à 30 ans a encore progressé, de 5 points de pourcentage par rapport à 2015, en atteignant environ un quart du total. Le poids des contrats permettant d'allonger la durée ou de suspendre temporairement les paiements sans frais supplémentaire a en revanche diminué (environ 31 pour cent des nouveaux octrois contre 36 pour cent en 2015).

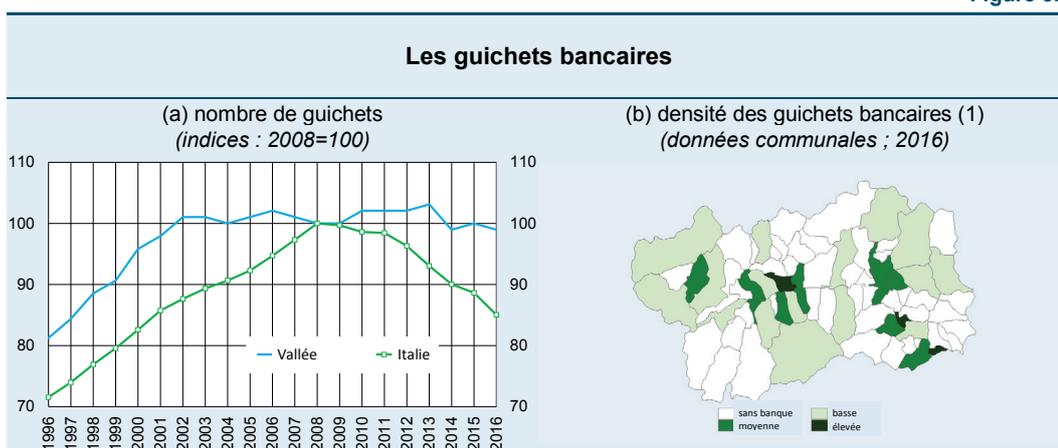
Selon des données encore provisoires au premier trimestre 2017, les prêts octroyés aux ménages ont encore augmenté (5,2 pour cent).

5. LE MARCHE DU CREDIT

La structure

Dans la Vallée d'Aoste, à la fin de l'année 2016, 17 banques possédant au moins un guichet étaient présentes, dont une avec un siège administratif dans la région (tab. a5.1).

Figure 5.1



Source : fichiers de données des intermédiaires Données annuelles.

(1) Nombre de guichets bancaires par km². Les classes de bancarisation « basse », « moyenne » et « élevée » ont été calculées en ayant recours à la distribution de l'indicateur se rapportant aux communes munies de banques en Italie. Bancarisation « basse » : valeurs inférieures au premier quartile ; « haute » : valeurs supérieures au troisième quartile ; « moyenne » : valeurs comprises entre le premier et le troisième quartile.

Comme l'année précédente et contrairement à la moyenne nationale, le nombre de guichets bancaires dans la Vallée d'Aoste est demeuré fondamentalement stable (fig. 5.1.a ; pour les tendances à moyen terme cf. *L'économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Economie regionali, 2, 2016) ; depuis le début de la décennie, l'effectif s'est réduit (cf. l'encadré : *L'emploi dans l'industrie bancaire*).

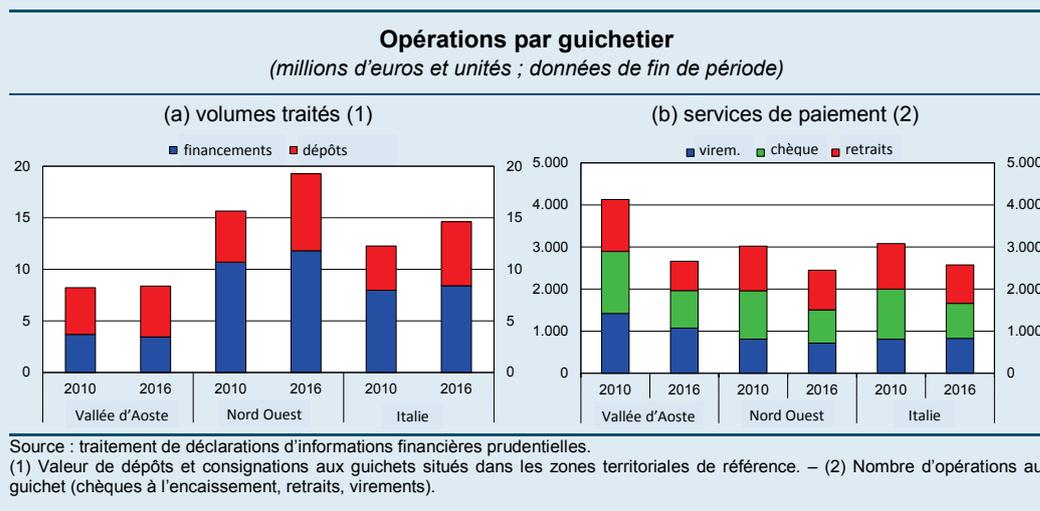
L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE BANCAIRE DE LA VALLEE D'AOSTE

À la fin de l'année 2016 dans la Vallée d'Aoste, environ 500 personnes étaient employées dans l'industrie bancaire. Le secteur représentait 0,9 pour cent de l'emploi global régional. Depuis le début de la décennie, les effectifs dans le secteur bancaire ont baissé dans toutes les zones du pays ; dans la Vallée d'Aoste, la baisse a été plus intense par rapport à la moyenne du Nord Ouest, mais inférieure à la moyenne nationale (tab. a5.3). La réduction est attribuable aux banques appartenant aux cinq premiers groupes bancaires, contre une augmentation pour les autres intermédiaires.

Sur la même période, la baisse du nombre de postes a été accompagnée par une

recomposition du fonctionnement entre les différents segments de l'activité bancaire (tab. a5.4). Comme dans le Nord Ouest et dans la moyenne italienne, les volumes ont diminué pour les services de paiement (retrait d'espèces, chèques et virements effectués au guichet ; figure, panneau b), pour lesquels le recours aux services en ligne s'est intensifié ; par contre il est demeuré substantiellement stable dans l'activité de courtage (dépôts et financements ; figure, panneau a), en raison d'une croissance dans les zones de comparaison.

Figure



Ces dernières années la diffusion de canaux de communication alternatifs entre les banques et la clientèle a augmenté. Entre 2009 et 2016, le nombre de contrats de *home banking* par rapport à la population, structurellement supérieur à la moyenne nationale, a augmenté (tab. a5.2).

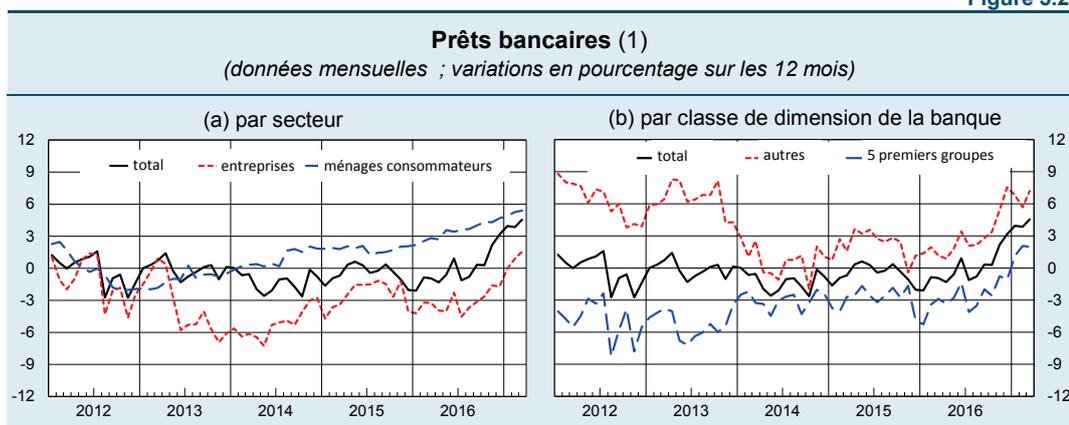
Le recours aux services de *home banking* augmente avec la taille de l'intermédiaire : en 2016, le nombre de clients qui avaient recours à ces services (par rapport au nombre de guichetiers) était de 166 pour les banques majeures et grandes contre 85 pour les petites et mineures. La même tendance existe pour la part de virements effectués en ligne ou par téléphone sur le total, et est, dans l'ensemble, légèrement plus basse que la moyenne nationale.

Les financements et la qualité du crédit

Les financements. – À la fin de l'année dernière, les prêts bancaires dans l'ensemble de l'économie régionale ont recommencé à augmenter (3,2 pour cent ; fig. 5.2.a.)

La reprise du crédit bancaire est principalement due à la vivacité du crédit aux ménages consommateurs, aussi bien pour les prêts que pour les crédits à la consommation (cf. le paragraphe : *L'endettement des ménages* au chapitre 4). Les prêts aux entreprises ont continué de baisser, même si à un rythme inférieur à l'année précédente.

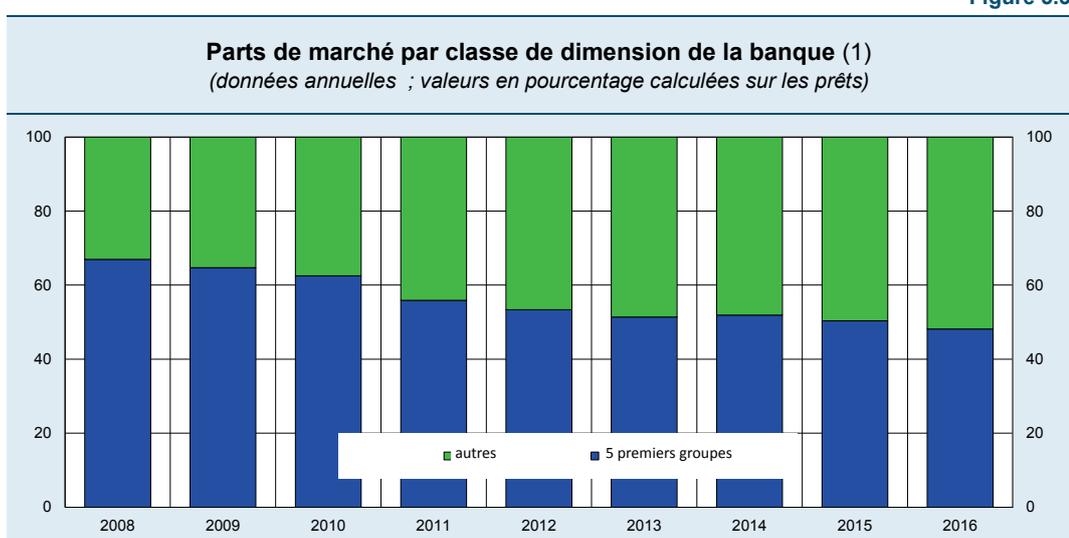
Figure 5.2



Source : déclarations d'informations financières prudentielles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* les rubriques *Prêts bancaires* et *Classement des banques par classes de dimension*.

L'amélioration de la dynamique globale est attribuable aux intermédiaires plus petits, tandis que s'est poursuivie, même si à un rythme plus lent, la contraction des crédits octroyés par les banques appartenant aux cinq premiers groupes (fig. 5.2.b) ; la part de marché détenue par ces dernières, en baisse depuis le début de la crise financière, a ainsi encore diminué (fig. 5.3).

Figure 5.3



Source : déclarations d'informations financières prudentielles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Classement des banques par classes de dimension*.

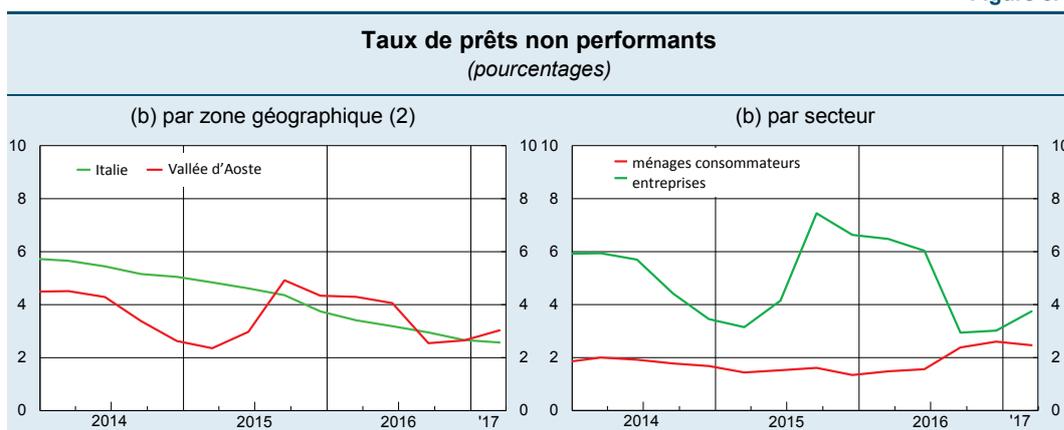
Au premier trimestre de l'année en cours, le crédit a continué d'augmenter, grâce aussi à la reprise des financements aux entreprises et de ceux octroyés par les cinq premiers groupes bancaires.

La qualité du crédit. – La qualité des prêts des banques et des sociétés financières s'est améliorée : sur la moyenne des trimestres de 2016, le flux des nouveaux prêts non

performants (taux de prêts non performants) a été de 2,7 pour cent du total des crédits, soit 1,6 point de moins qu'à la fin de l'année 2015 (tab. a5.6). L'indicateur a retrouvé des valeurs en ligne avec la moyenne italienne (fig. 5.4.a).

La réduction du taux de prêts non performants est attribuable aux entreprises, pour lesquelles la valeur de l'indicateur a baissé de plus de moitié par rapport aux valeurs élevées de l'année précédente. La baisse a concerné tous les secteurs d'activité économique et a été particulièrement marquée au niveau des services. En revanche, les ménages ont fait enregistrer une dégradation de la situation (fig. 5.4.b), en contre-tendance de l'évolution nationale.

Figure 5.4



Source : Centrale des risques. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Qualité du crédit*.

Le taux de crédits irrécouvrables a également diminué par rapport à l'année précédente.

À la fin de 2016 le stock de prêts bancaires non performants, sans les corrections de valeur, il s'élevait à la fin de l'année à 10,4 pour cent de la totalité des prêts. Cet indicateur était beaucoup plus élevé pour les entreprises que pour les ménages (tab. 5.7). Les crédits irrécouvrables, qui représentaient l'élément le plus risqué du portefeuille des prêts, constituaient 70,8 pour cent du total des crédits non performants ; par rapport au total des prêts, leur incidence était de 6,8 pour cent, soit une valeur considérablement inférieure à la moyenne italienne.

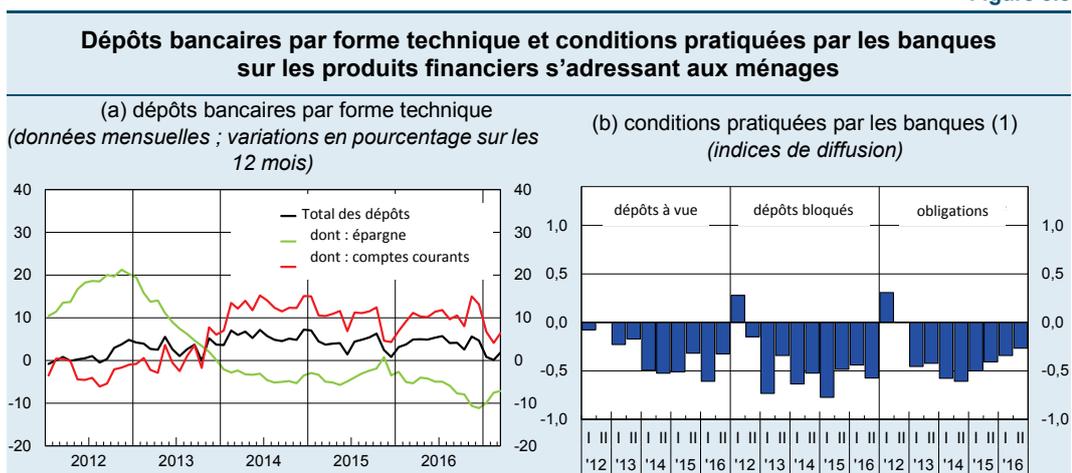
La collecte

En 2016, les dépôts bancaires des entreprises et des ménages résidents dans la Vallée d'Aoste ont subi une accélération : la croissance sur une base annuelle a été de 4,7 pour cent, contre 0,8 pour cent à la fin 2015 (tab. a5.8). Parmi les formes techniques, la croissance des comptes courants comme la contraction des comptes épargne se sont intensifiées (fig. 5.5.a).

En 2016, la valeur globale à prix de marché des obligations émises par des banques et souscrites par des ménages et entreprises de la région a encore significativement baissé (tab. a5.8).

Selon les informations issues de la RBLIS, pendant l'année, les banques ont poursuivi leur action de réduction des rémunérations offertes aussi bien sur les dépôts que sur les obligations ; ceci est attribuable au fait que les liquidités sont facilement repérables sur le marché à des prix contenus pour les intermédiaires, grâce aux politiques monétaires expansives de la Banque centrale européenne (fig. 5.5.b). En particulier, les taux de rémunération des comptes courants non bloqués ont encore été réduits par les banques au cours de l'année, pour passer de 0,2 pour cent à la fin 2015 (tab. a5.9).

Figure 5.5



Source : déclarations d'informations financières prudentielles (a) et RBLIS (b). Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête régionale sur le crédit bancaire*.
(1) Valeurs positives (négatives) indiquent une augmentation (diminution) des spreads pratiqués par rapport au semestre précédent.

6. LES FINANCES PUBLIQUES DECENTRALISEES

Les dépenses publiques locales

La composition des dépenses. – Selon les données du Système d'information sur les opérations des collectivités locales (Siope), les dépenses totales des Administrations locales de la Vallée d'Aoste ont significativement baissé sur la moyenne de la période 2013-15, avec une intensité supérieure par rapport à la moyenne des Régions à statut spécial (RSS). Malgré cette dynamique, les dépenses par habitant ont été de 8 717 euros, soit pratiquement le double de la moyenne des régions de comparaison (tab. a6.1).

Pendant la même période, les dépenses courantes ont baissé de 2,8 pour cent, substantiellement en ligne avec la moyenne des RSS. Une part significative de ces dépenses est représentée par les rémunérations des salariés, qui – selon de récents traitements de la Ragioneria Generale dello Stato (RGS) – ont baissé d'1,3 pour cent en moyenne, reflétant la contraction du nombre d'effectifs, notamment au niveau des Communes et de la Région (tab. a6.2). Même devant le fléchissement enregistré ces trois dernières années, les frais de personnel des Administrations locales de la Vallée d'Aoste conserve un niveau nettement supérieur à celui de l'ensemble des RSS (respectivement, 2 536 et 1 366 euros par habitant), ce qui est partiellement attribuable à des différences au niveau des modèles d'organisation.

Sur les trois ans considérés la dynamique des dépenses en capital a reflété la forte réduction des investissements fixes (-15 pour cent par an environ) ; la baisse a été généralisée et a concerné avec une intensité fondamentalement similaire les Communes et la Région. Selon les dernières données disponibles, la réduction des dépenses d'investissement se serait poursuivie en 2016. Par rapport au PIB régional, les investissements des Administrations locales valdôtaines, malgré la baisse significative enregistrée ces dernières années, sont restés supérieurs à la moyenne des RSS (tab. a6.3).

La réduction des dépenses des Administrations locales de la Vallée d'Aoste et, en particulier, de la Région s'inscrit dans un cadre réglementaire nouveau, dans lequel les RSS ont été appelées à apporter leur contribution à l'assainissement des finances publiques nationales, même si dans une autre mesure que les Régions à statut ordinaire. Pour la Vallée d'Aoste, cette contribution, prévue à partir de 2012, s'est renforcée les années suivantes jusqu'à atteindre sa valeur maximale en 2015, avec une incidence d'environ 15 pour cent du total des recettes (cf. *L'économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Économies régionales, 2, 2016). De plus, les Administrations locales de la Vallée d'Aoste ont continué d'être assujetties à la contrainte du Pacte de stabilité interne, auquel elles ont été soumises depuis 2009.

S'agissant des organismes émetteurs, près de 70 pour cent des dépenses publiques locales sont du ressort de la Région et de l'Agence de Santé Publique local (ASL); un peu plus de 20 pour cent est en revanche octroyé par les Communes, compte tenu de leur rôle dans le domaine des investissements.

La santé. – Selon les comptes consolidés des ASL et des Centres hospitaliers (AO) relevés par le Nouveau système d'information de santé (NSIS), les dépenses totales au titre des soins en faveur des résidents de la région se sont réduites sur la période 2013-15 (-1,9 pour cent en moyenne par an, avec une intensité supérieure par rapport aux RSS) ; elles ont représenté 2 287 euros par habitant (contre les 2 119 de la moyenne des RSS ; tab. a6.4).

En 2015, dernière année pour laquelle des données finales détaillées sont disponibles, les coûts totaux ont diminué de 2,9 pour cent suite à la chute de ceux liés à la gestion directe (-2,6 pour cent) et à la gestion conventionnée (-4,5 pour cent). Dans le cadre de la gestion directe, les frais de personnel ont baissé (-1,3 pour cent), tandis que les frais d'achat de biens ont augmenté d'environ 11 pour cent. Cette donnée est influencée par la recomposition en cours des dépenses pharmaceutiques, qui passent de la gestion conventionnée à la fourniture directe, parce que elle représente une forme de distribution moins onéreuse pour l'établissement public. Dans le cadre de la gestion conventionnée, ce sont les dépenses pharmaceutiques qui ont principalement diminué, en partie à cause du déplacement souligné plus haut.

Selon des données encore provisoires, en 2016 le total des dépenses serait encore en réduction pour les deux éléments (gestion directe et conventionnée). Les frais de personnels se seraient stabilisés, tandis que ceux d'achats de biens seraient en légère diminution ; les dépenses pharmaceutiques conventionnées auraient encore baissé.

Le personnel du service de santé – Les employés du Service national de santé (SSN) a connu une augmentation marginale sur la période 2013-15 (0,3 pour cent en moyenne par an), contre une forte baisse nationale et une certaine stabilité de la moyenne des RSS (tab. a6.5).

La dotation de personnel salarié du SSN, par rapport à la population, apparaissait à la fin 2015 nettement supérieure dans la région par rapport à la moyenne des RSS. Cette donnée a subi partiellement l'influence du recours aux structures privées accréditées et à des structures assimilées aux établissements publics, plus importante sur la moyenne des RSS par rapport à la Vallée d'Aoste ; en tenant compte également du personnel de ces structures, la dotation par habitant reste supérieure aux réalités territoriales de référence.

LES SOCIÉTÉS A PARTICIPATION DE LA RÉGION

Ces dernières années, les sociétés à participation des collectivités publiques en Italie ont été touchées par des nouveautés réglementaires visant à introduire des critères pour réduire leur nombre, dans le cadre plus large du processus de révision des dépenses publiques. Dans cette perspective, la loi de stabilité pour 2015 (loi n° 190/2014) avait prévu l'obligation pour les administrations de rédiger un plan opérationnel de rationalisation des sociétés et des participations directement ou indirectement possédées.

Conformément à cette règle, la Région Vallée d'Aoste a adopté en mars 2015 le « Piano operativo di razionalizzazione delle partecipazioni » (Plan opérationnel de rationalisation des participations). Avant la rédaction du Plan, la Région possédait des participations, sous forme directe, dans 23 sociétés et, sous forme indirecte, à travers la société financière régionale Finaosta spa, dans 23 autres sociétés. Le Plan a prévu la cession de 8 participations directes et de 2 indirectes, pour des organismes exerçant des activités pas étroitement liées aux missions institutionnelles de la Région et pour lesquelles les parts détenues étaient négligeables (2 pour cent ou moins). En dehors du Plan, on avait autorisé dès 2014 la cession des participations dans les coopératives électriques, en application du décret-loi 95/2012 sur la révision des dépenses (« spending review »), qui prévoyait pour les administrations l'approvisionnement à travers les conventions ou les accords-cadres mis à la disposition de Consip spa. On avait de plus décidé la liquidation anticipée, par rapport à l'échéance d'origine de 2016, d'Expo VdA spa.

Selon la dernière donnée disponible, actualisée au 31 août 2016, la Région avait presque mis en œuvre tout le plan de cessions (hormis une participation directe et une indirecte) ; à cette date la Région détenait encore 13 participations directes, dont 6 en tant qu'actionnaire majoritaire, et 22 indirectes (dont 13 avec plus de 50 pour cent du capital). Ces sociétés opéraient dans de nombreux secteurs. Les participations directes comprennent Finaosta, la Società di Servizi Valle d'Aosta spa, Casinò de la Vallée spa, deux sociétés d'autoroutes et deux qui gèrent les liaisons à l'international à travers les tunnels du Grand Saint-Bernard et du Mont Blanc ; s'y ajoutent des sociétés appartenant à des secteurs principalement liés à la prestation de services à l'administration régionale, la réalisation des travaux publics, le tourisme et la valorisation économique du territoire. Parmi les participations indirectes on compte 8 sociétés spécialisées dans le domaine des installations à câbles, fruit d'opérations de rationalisation et de fusion mises en œuvre par la Région avant 2014.

En août 2016, par décret législatif n° 175, a de plus été adopté le Texte unique en matière de sociétés à participation publique, établissant les types et caractéristiques de sociétés dans lesquelles est admise la participation, directe ou indirecte, d'une administration. Les critères identifiés par le législateur concernent, en plus de la dimension de l'entreprise (le nombre de salariés ne peut être égal à zéro et doit être plus élevé que celui des administrateurs) et le type d'activité exercée, les critères de performance économique (le chiffre d'affaires moyen lors des trois dernières années doit dépasser le million d'euros et, uniquement pour les sociétés de service auxiliaires, au cours des dernières cinq années, le résultat ne peut avoir été négatif plus de quatre fois). Afin de transposer l'arrêt n° 251/2016 de la Corte costituzionale, est actuellement en cours d'approbation un décret correctif, sur lequel a été conclu un accord entre l'État, les Régions et les collectivités locales¹.

Selon les critères identifiés par le législateur national, parmi les sociétés à participation de la Région, il n'y a pas de sociétés sans personnel. Deux sociétés à participation directe présentaient en 2015 (dernière donnée disponible) des valeurs de la production (se rapprochant du chiffre d'affaires) de moins d'un million d'euros et parmi celles-ci une de moins de 500 mille ; parmi les participations indirectes, au-

cune n'était en dessous du seuil du million d'euros de chiffre d'affaires. Parmi les participations directes, deux sociétés affichent des pertes sur les quatre exercices de 2012 à 2015.

¹L'accord conclu pendant la Conférence unifiée du 17 mars 2017 a abaissé le seuil de chiffre d'affaires d'1 million à 500 mille euros et a de plus prévu l'exclusion de l'obligation de cession en cas de pertes consécutives aux participations détenues dans des établissements de jeux.

Les principales modalités de financement

Les recettes courantes. – Sur la période 2013-15, les recettes courantes des collectivités territoriales de la Vallée d'Aoste, corrigées en raison des cessions entre collectivités de la même région, ont baissé de 2,5 pour cent par an, en contre-tendance de la croissance observée sur la moyenne des RSS. Elles ont représenté environ 11 330 euros par habitant (4 844 sur la moyenne des RSS).

Pendant la même période les recettes fiscales de la Région, de 9 229 euros par habitant, ont diminué de 6,0 pour cent par an en moyenne ; cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation significative des transferts fiscaux (tab. a6.6). La réduction des recettes propres, qui a caractérisé principalement l'année 2015, est tout particulièrement liée à la baisse des recettes de l'accise sur l'énergie électrique et sur la bière suite à l'arrêt de la Corte costituzionale n° 31 de 2015. Cet arrêt a établi que la répartition des recettes de ces postes doit être effectuée par rapport à la consommation sur le territoire et non pas en fonction des versements, avec à la clé une baisse de recettes propres. Pour compenser cette perte de recettes, la Loi de stabilité pour 2015 a prévu de reconnaître en faveur de la Région Vallée d'Aoste une somme de 70 millions par an, renforcée de 51 millions de plus uniquement pour 2015. Toujours en 2015 les recettes propres ont affiché une nouvelle réduction par rapport à la baisse du transfert de la TVA d'importation.

L'augmentation des transferts a été en revanche influencée par un versement exceptionnel de l'État pour la régularisation des dépenses de gestion des chemins de fer.

Pendant les trois dernières années, les recettes extra-fiscales ont augmenté de 14,2 pour cent par an; la croissance s'est concentrée en 2015 suite à la récupération des sommes dues au titre du concours au rééquilibrage des finances publiques par les collectivités locales, qui la Région avait anticipées l'année précédente.

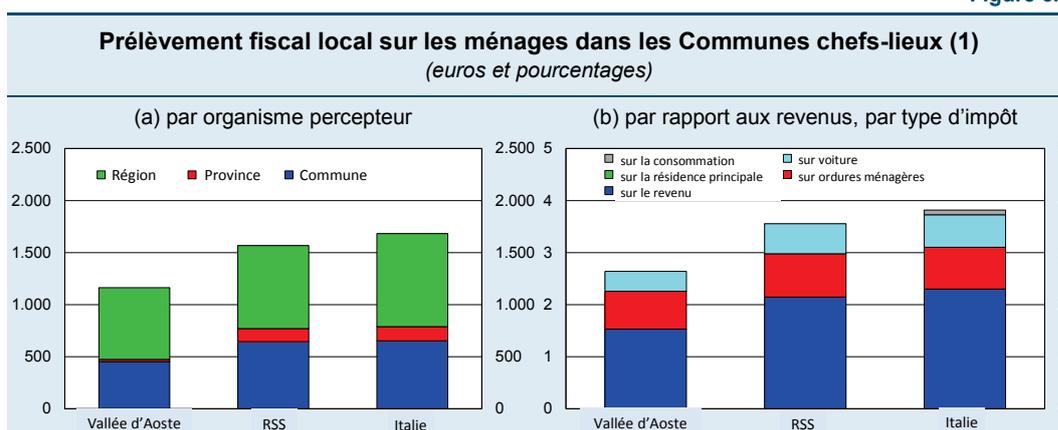
En 2016 les recettes courantes seraient encore légèrement en baisse, avec un effet de recomposition : les transferts recommenceraient à diminuer, face à une légère augmentation des recettes propres.

Toutes les principales impositions municipales ont bénéficié de recettes plus importantes. Pour la partie additionnelle à l'Irpef (Impôt sur le revenu des personnes physiques), le niveau d'activation demeure toutefois particulièrement contenu, de 8 pour cent environ des communes, contre 52,2 pour cent de la moyenne des RSS.

L'autonomie d'imposition et le prélèvement fiscal local sur les ménages. – La dynamique des recettes fiscales reflète la tendance des assiettes mais aussi la faculté pour les collectivités de modifier, dans les limites fixées par la loi nationale, les taux et les éventuels avantages sur les impositions de leur compétence.

Pour évaluer l'entité du prélèvement fiscal, on a simulé l'application des principales impôts sur les ménages résidents dans la Commune chef-lieu de la Vallée d'Aoste, en posant comme hypothèse des caractéristiques de composition et de capacité de contribution en ligne avec la moyenne italienne. La reconstruction montre que le prélèvement fiscal local en 2016 a été d'environ 1 160 euros, soit 2,6 pour cent du revenu moyen des ménages, soit un point de moins par rapport à la moyenne des RSS (fig. 6.1). Par rapport aux autres réalités territoriales de comparaison, dans la Vallée d'Aoste toutes les formes d'imposition ont été moins onéreuses. En termes d'incidence sur le revenu du ménage, les postes qui pèsent le plus sont la partie additionnelle régionale à l'Irpef (1,2 pour cent contre 1,5 des RSS) et la taxe sur les ordures ménagères (0,7 pour cent et 0,8 pour cent, respectivement). La partie additionnelle communale de l'Irpef a en revanche un poids très modeste (0,3 pour cent; 0,7 pour les RSS).

Figure 6.1



Source : traitement des données du Ministère de l'Économie, ACI, Ivass-Ministère du Développement Économique, Quattroruote, délibérations des collectivités. Cf. les *Notes méthodologiques* rubrique *Prélèvement fiscal local sur les ménages dans les communes chefs-lieux*. (1) Les données se rapportent à un ménage-type ayant un profil similaire à la moyenne italienne. L'estimation a été effectuée pour les communes chefs-lieux de province. On exclut la TVA sur l'impôt sur l'essence et sur le prélèvement relatif aux ordures ménagères (lorsqu'il est dû).

Par rapport à 2015 l'imposition sur les ménages a baissé, comme dans le reste de l'Italie, suite à l'abolition de la Tasi (Taxe sur les Services indivisibles) sur la résidence principale. La diminution a été d'un peu plus de 10 pour cent et a largement compensé la légère augmentation dérivant de la taxe sur les ordures ménagères ; toutes les autres impositions sont demeurées inchangées.

La dette. – En 2016, la dette des Administrations locales de la Vallée d'Aoste a encore baissé par rapport aux douze mois précédents (-10,8 pour cent ; tab. a6.7), avec une intensité de plus de deux fois la moyenne des RSS et la moyenne nationale. À la fin de l'année, elle s'élevait à 266 millions d'euros, soit 6,0 pour cent du PIB régional (contre 5,3 de la moyenne nationale).

Sous l'angle de la composition, l'incidence des titres émis à l'étranger a diminué, avec une augmentation des financements reçus par des banques italiennes et par la Cassa Depositi e Prestiti (CDP).

Conformément aux critères méthodologiques définis par le règlement du Conseil de l'Union européenne n° 479/2009, la dette est calculée en excluant les passifs financiers détenus par d'autres Administrations (la dette consolidée). En englobant ces passifs, la dette des Administrations locales de la Vallée d'Aoste serait légèrement supérieure.

APPENDICE STATISTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

1. Vue d'ensemble

Tab.	a1.1	Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2015	39
”	a1.2	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2014	39
”	a1.3	Valeur ajoutée des services par branche en 2014	40
”	a1.4	Entreprises actives	40

2. Les entreprises

Tab.	a2.1	Mouvement touristique	41
"	a2.2	L'offre touristique sur la période 2008-2015	41
”	a2.3	Nuitées de touristes sur la période 2008-2015	42
”	a2.4	Transits de véhicules dans la région	42
”	a2.5	Commerce extérieur FOB-CIF par secteur	43
”	a2.6	Commerce extérieur FOB-CIF par zone géographique	44
"	a2.7	Indicateurs économiques et financiers des entreprises	45
"	a2.8	Insolvency ratio des sociétés de capitaux par secteur d'activité économique	46
”	a2.9	Prêts des banques aux entreprises par branche d'activité économique	47
”	a2.10	Garanties sur les prêts aux entreprises	47

3. Le marché de l'emploi

Tab.	a3.1	Emploi et forces de travail	48
”	a3.2	Taux d'emploi et de chômage par sexe, âge et niveau d'études	49
”	a3.3	Probabilité de retrouver un emploi	50
”	a3.4	Les caractéristiques des nouveaux emplois dans la région: type de contrat	50
”	a3.5	Les caractéristiques des nouveaux emplois pour les diplômés de l'enseignement supérieur et du baccalauréat: qualifications exigées	51

4. Les ménages

Tab.	a4.1	Revenu brut disponible et consommation des ménages	52
”	a4.2	Rémunérations des personnes salariées dans le secteur privé	53
”	a4.3	Immatriculations de véhicules automobiles et de véhicules utilitaires légers	54
”	a4.4	Répartition de la population, du revenu et de la richesse par classes	55
”	a4.5	Répartition de la population et du revenu équivalent par caractéristiques du chef de famille 2013-2014	56
”	a4.6	Prix du logement	56
”	a4.7	Endettement/vulnérabilité des ménages	57
”	a4.8	Prêts octroyés par des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs	58

5. Le marché du crédit

Tab.	a5.1	Structure du système financier	58
”	a5.2	Voies d'accès au système bancaire	59
”	a5.3	L'emploi bancaire	59
”	a5.4	Fonctionnement du secteur bancaire en 2016	60
”	a5.5	Prêts et créances irrécouvrables des banques par secteur d'activité économique	61
”	a5.6	Qualité du crédit: flux	61
”	a5.7	Qualité du crédit: incidences	62
”	a5.8	L'épargne financière	62
”	a5.9	Taux d'intérêt bancaires	63

6. Les finances publiques décentralisées

Tab.	a6.1	Dépenses publiques des collectivités territoriales à l'exclusion des dépenses pour les intérêts	63
”	a6.2	Fonction publique dans les principales administrations locales	64
”	a6.3	Dépenses publiques d'investissements fixes	64
”	a6.4	Coûts du service de santé	65
”	a6.5	Personnel salarié du Service sanitaire national	66
”	a6.6	Recettes courantes des collectivités territoriales	66
”	a6.7	La dette des Administrations locales	67

Tableau a1.1

Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2015
(millions d'euros et pourcentages)

SECTEURS	Valeurs absolues (1)	Part % (1)	Var. % sur l'année précédente (2)			
			2012	2013	2014	2015
Agriculture, sylviculture et pêche	56	1,4	-0,2	2,7	-0,1	1,5
Industrie	822	21,0	4,6	-9,4	-5,6	-7,1
Industrie stricto sensu	532	13,6	8,5	-11,7	-6,2	-5,6
Bâtiment	290	7,4	-1,7	-5,1	-4,5	-9,9
Services	3 043	77,6	-1,5	-3,6	-0,1	0,7
Commerce (3)	1 006	25,7	0,0	-6,0	-2,6	5,8
Activités financières et d'assurance (4)	1 026	26,2	-2,7	-3,7	2,4	-4,1
Autres activités de services (5)	1 011	25,8	-1,7	-1,1	-0,2	1,1
Total valeur ajoutée	3 921	100,0	-0,1	-4,9	-1,4	-1,1
PIB	4 384	0,3	-0,5	-5,8	-1,4	-0,7
PIB par habitant (euros)	34 301	126,8	-0,8	-6,3	-1,5	-0,3

Source : traitement des données Istat.

(1) Données à prix courants. La part du PIB et du PIB par habitant est calculée en plaçant la moyenne nationale égal à 100. – (2) Valeurs aux prix de l'année précédente chaînés, année de référence 2010. – (3) Comprend le Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; les transports et l'entreposage ; les services d'hébergement et de restauration ; les services d'information et de communication. – (4) Comprend les activités financières et d'assurances ; les activités immobilières ; les activités libérales, scientifiques et techniques ; l'administration et les services d'aide aux entreprises. – (5) Comprend l'Administration et la défense, la sécurité sociale, l'éducation, la santé et l'assistance sociale ; les activités artistiques, de spectacle et de divertissement ; de réparation d'articles ménagers et d'autres services.

Tableau a1.2

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2014 (1)
(millions d'euros et pourcentages)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part % (2)	Var. % sur l'année précédente (3)		
			2012	2013	2014
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	56	20,5	-7,2	7,3	2,4
Industries textiles, confection d'articles d'habillement et d'articles en cuir et analogues	4	1,5	0,3	11,3	2,6
Industrie du bois, du papier, de l'édition	24	8,9	2,1	1,8	-7,6
Cokeries, raffineries, industries chimiques et pharmaceutiques	0	0,0	-32,3	-77,3	-228,8
Fabrication d'articles en caoutchouc et en plastique et autres produits dérivant du travail des minéraux non métallifères	26	9,5	54,8	20,4	-6,7
Activités métallurgiques ; fabrication de produits en métal, à l'exclusion des machines et des équipements	98	35,6	-10,3	17,5	1,3
Fabrication d'ordinateurs, de produits électroniques et optiques, d'appareils électriques, de machines et d'équipements n.c.a.	30	10,9	-35,5	16,7	-3,4
Fabrication de moyens de transport	15	5,6	-7,3	-3,3	12,3
Fabrication de meubles ; autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	21	7,5	6,8	-7,2	2,3
Total	275	100,0	-7,3	10,2	-0,3
<i>Pour rappel</i> : Industrie stricto sensu	567	-	8,5	-11,7	-6,2

Source : traitement des données Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs aux prix de l'année précédente chaînés, année de référence 2010.

Tableau a1.3

Valeur ajoutée des services par branche en 2014 (1)
(millions d'euros et pourcentages)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part % (2)	Var. % sur l'année précédente (3)		
			2012	2013	2014
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	287	9,6	-9,0	-1,9	-1,2
Transports et entreposage	268	8,9	-1,3	-8,1	-2,0
Services d'hébergement et de restauration	289	9,6	6,6	-5,4	-0,3
Services d'information et de communication	89	3,0	12,4	-12,4	-14,0
Activités financières et d'assurance	180	6,0	13,1	5,1	12,1
Activités immobilières	614	20,5	-7,6	-3,7	2,9
Activités libérales, scientifiques et techniques ; administration et services d'aide aux entreprises	276	9,2	1,5	-7,6	-4,1
Administration et défense ; sécurité sociale	432	14,4	0,4	0,0	-0,5
Éducation	149	5,0	-6,1	-5,9	-0,5
Santé et assistance sociale	229	7,6	2,5	2,1	2,6
Activités artistiques, spectacle et divertissement ; réparation d'articles ménagers et autres services	183	6,1	-7,1	-3,7	-2,7
Total	2 996	100,0	-1,5	-3,6	-0,1

Source : traitement de données Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs aux prix de l'année précédente chaînés, année de référence 2010.

Tableau a1.4

Entreprises actives

(unité et pourcentage des variations sur la période correspondante)

SECTEURS	2014		2015		2016	
	Actives en fin de période	Var. %	Actives en fin de période	Var. %	Actives en fin de période	Var. %
Agriculture, sylviculture et pêche	1 489	-1,3	1 464	-1,7	1 454	-0,7
Industrie stricto sensu	925	-1,9	905	-2,2	905	0,0
Bâtiment	2 579	-4,5	2 466	-4,4	2 414	-2,1
Commerce	2 213	-2,3	2 104	-4,9	2 072	-1,5
<i>dont</i> : au détail	1 515	-1,6	1 437	-5,1	1 413	-1,7
Transports et entreposage	241	0,4	230	-4,6	230	0,0
Services d'hébergement et de restauration	1 689	1,6	1 684	-0,3	1 711	1,6
Finance et services pour les entreprises	1 752	-1,8	1 741	-0,6	1 720	-1,2
<i>dont</i> : activités immobilières	560	-6,4	568	1,4	542	-4,6
Autres services et autre n.c.a.	756	0,4	763	0,9	777	1,8
Entreprises non classées	6	::	-	::	2	::
Total	11 650	-1,8	11 357	-2,5	11 285	-0,6

Source : InfoCamere-Movimprese.

Tableau a2.1

Mouvement touristique(1) (Variations en % par rapport à l'année précédente)						
PÉRIODES	Arrivées			Présences		
	Italiens	Étrangers	Total	Italiens	Étrangers	Total
2014	-3,1	9,5	1,4	-5,0	8,3	0,0
2015	13,4	8,6	11,5	10,5	6,0	8,7
2016	8,1	10,9	9,2	7,2	6,4	6,9

Source : Région Vallée d'Aoste.

(1) Les données se réfèrent aux flux régionaux enregistrés dans les établissements hôteliers et extra-hôteliers.

Tableau a2.2

L'offre touristique sur la période 2008-2015 (variations cumulées en pourcentage)			
POSTES	Vallée d'Aoste	Trente et Bolzano	Italie
Nombre de structures	17,5	0,8	19,6
Nombre de lits	1,5	2,0	5,0
Structures hôtelières			
Nombre de structures :	-8,3	-4,8	-2,8
<i>dont</i> : hôtels 1 et 2 étoiles	-29,8	-25,4	-21,9
hôtels 3 étoiles (1)	2,3	2,9	2,6
hôtels 4 et 5 étoiles	20,5	36,0	22,5
Nombre de lits :	-3,2	-0,5	2,2
<i>dont</i> : hôtels 1 et 2 étoiles	-27,1	-25,9	-6,6
hôtels 3 étoiles (1)	1,4	0,4	2,9
hôtels 4 et 5 étoiles	8,7	33,8	3,8
Structures extra-hôtelières			
Nombre de structures :	43,8	5,4	26,8
<i>dont</i> : campings et hôtels club	66,0	-12,4	4,4
hébergements gérés sous forme entrepreneuriale (2)	95,2	-7,3	10,7
fermes-auberges	4,2	14,1	19,8
bed & breakfast	83,3	135,8	67,0
Nombre de lits :	5,2	6,4	7,4
<i>dont</i> : campings et hôtels club	23,3	-0,1	0,3
hébergements gérés sous forme entrepreneuriale (2)	64,1	1,8	1,3
fermes-auberges	25,8	22,1	31,4
bed & breakfast	75,9	141,4	67,7

Source : traitement de données Istat.

(1) Comprend les résidences de tourisme. – (2) Comprend les structures dirigées par un gérant commercial unique et mises en location, la restauration, les résidences de tourisme, les logeurs, les logements meublés pour usage touristique, les maisons et appartements de vacances et toutes les autres structures, qui selon la réglementation régionale sont assimilées à cette catégorie.

Tableau a2.3

Nuitées de touristes sur la période 2008-2015
(parts en pourcentage et variations en pourcentage cumulées)

POSTES	Vallée d'Aoste		Trente et Bolzano		Italie	
	2015	Var. %	2015	Var. %	2015	Var. %
Total	100,0	4,0	100,0	6,9	100,0	5,1
dont : italiens	60,4	-4,3	41,2	-3,8	51,0	-5,5
étrangers	39,6	20,0	58,8	15,9	49,0	19,0
dont : hôtelières	72,2	1,1	76,8	3,8	66,9	4,5
extra-hôtelières	27,8	12,4	23,2	18,6	33,1	6,4

Source : traitement de données Istat.

Tableau a2.4

Transits de véhicules dans la région
(nombre de passages en milliers et variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)

POSTES	Véhicules légers		Poids-lourds		Total	
	2016	Var. %	2016	Var. %	2016	Var. %
Tunnel du Mont-Blanc	1 302	1,6	590	-0,2	1 892	1,0
Tunnel du Grand Saint-Bernard	664	4,3	76	-0,7	740	3,8
Barrières de péage SAV	14 583	2,8	3 403	2,0	17 986	2,6
Barrières de péage RAV	357	12,2	53	15,9	409	12,6
Total	16 906	3,0	4 122	1,7	21 028	2,7

Source : Società Italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco, SISEX Spa, Società Autostrade Valdostane (SAV) et Raccordo autostrade Valle d'Aosta (RAV).

Tableau a2.5

Commerce extérieur FOB-CIF par secteur
(millions d'euros et variations en pourcentage sur la période correspondante)

SECTEURS	Exportations			Importations		
	2016	Variations		2016	Variations	
		2015	2016		2015	2016
Produits de l'agriculture, sylviculture et pêche	0,7	-57,7	30,8	1,0	-19,5	7,0
Produits de l'extraction des minéraux des carrières et des mines	0,2	22,3	-70,4	2,8	-18,4	44,3
Produits alimentaires, boissons et tabac	52,0	10,2	-11,0	9,6	-21,2	16,6
<i>dont</i> : boissons	38,6	21,4	-22,2	4,5	-5,8	-9,4
Produits textiles et de l'habillement	12,6	25,8	9,8	5,2	9,1	1,0
Cuir, accessoires et chaussures	5,6	18,3	42,8	2,8	67,6	-28,8
Bois et produits en bois ; papier et imprimerie	6,2	26,8	9,9	7,0	15,1	0,3
Coke et produits pétroliers raffinés	0,0	::	-	1,5	-31,4	-13,6
Substances et produits chimiques	3,5	18,1	430,9	6,0	5,0	-5,7
Articles pharmaceutiques, chimiques-médicaux et botaniques	0,4	-10,3	-44,2	1,1	226,4	-40,0
Caoutchouc, matières plastiques, minéraux non métallifères	29,6	35,4	-0,6	17,9	6,7	-10,0
Métaux de base et produits en métal	318,8	-3,0	-10,0	89,4	-1,4	1,3
Ordinateurs, appareils électroniques et optiques	4,0	-0,4	-38,3	3,5	-22,4	4,1
Appareils électriques	3,1	-13,3	62,9	8,8	7,6	11,2
Machines et équipements n.c.a.	45,5	20,4	-8,9	27,8	5,9	25,0
Moyens de transport	64,6	-23,9	14,8	5,6	-4,2	47,9
Produits des autres activités manufacturières	19,8	18,3	-1,8	8,4	16,3	-26,3
Énergie, traitement des déchets et assainissement	0,1	-61,7	-57,3	9,8	29,7	-33,4
Produits des autres activités	4,5	-16,8	8,2	0,1	-61,0	-61,6
Total	571,2	-0,3	-5,6	208,2	3,0	-0,3

Source : Istat.

Commerce extérieur FOB-CIF par zone géographique
(millions d'euros et variations en pourcentage sur la période correspondante)

PAYS ET RÉGIONS	Exportations			Importations		
	2016	Variations		2016	Variations	
		2015	2016		2015	2016
Pays UE (1)	297,4	-8,4	-4,1	138,5	10,7	3,0
Zone euro	220,5	-9,5	-5,1	129,2	11,4	4,6
<i>dont</i> : France	115,9	-11,9	9,5	36,2	33,1	6,4
Allemagne	79,7	-7,8	-10,4	26,9	9,0	-19,3
Espagne	9,9	-18,4	-17,3	4,3	52,8	7,8
Autres pays UE	76,8	-4,7	-0,9	9,2	3,7	-14,8
<i>dont</i> : Pologne	26,4	15,1	3,6	2,4	85,0	-36,0
Royaume-Uni	16,3	-20,2	-9,2	3,5	-31,3	-11,4
République tchèque	23,8	0,5	-2,0	1,4	16,7	11,4
Pays extra UE	273,9	9,8	-7,3	69,8	-8,4	-6,3
Autres pays de l'Europe centrale et orientale	16,9	59,8	12,3	21,5	-25,8	86,2
Autres pays européens	135,2	8,6	6,5	8,0	24,6	14,7
<i>dont</i> : Suisse	128,4	6,0	7,1	7,5	24,0	10,0
Amérique du Nord	18,4	-5,1	-44,4	4,5	352,4	-32,3
<i>dont</i> : États-Unis	17,6	-2,0	-45,6	0,4	137,3	-80,4
Amérique centrale-méridionale	29,4	-11,0	-1,6	9,0	-26,9	-62,0
<i>dont</i> : Brésil	12,3	-18,8	3,9	1,4	-62,0	-87,4
Mexique	15,7	-4,8	-5,1	0,0	67,8	35,5
Asie	65,6	22,2	-17,2	26,8	-2,1	4,7
<i>dont</i> : Chine	22,3	47,9	-45,0	24,6	-4,9	5,4
Japon	4,6	33,7	101,4	0,3	51,8	41,6
EDA (2)	29,4	6,4	-6,9	1,1	37,9	-15,6
Autres pays extra-UE	8,2	17,9	-25,4	0,1	-67,9	7,6
Total	571,2	-0,3	-5,6	208,2	3,0	-0,3

Source : Istat.

(1) Agrégat UE à 28. – (2) Économies dynamiques de l'Asie : Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.

Tableau a2.7

Indicateurs économiques et financiers des entreprises (pourcentages)									
POSTES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Marge brute d'exploitation / Valeur ajoutée	45,7	42,1	43,1	46,4	43,0	43,3	46,9	46,8	46,8
Marge brute d'exploitation / Actif	9,8	8,2	8,4	9,1	8,0	8,1	7,8	7,0	6,8
ROA (1)	6,2	5,5	5,4	6,8	6,2	5,8	5,4	4,9	4,2
ROE (2)	4,5	6,4	7,4	9,8	8,7	6,8	6,4	4,0	5,1
Charges financières / Marge brute d'exploitation	14,6	17,2	10,3	9,3	10,6	10,6	10,8	11,0	8,5
Leverage (3)	47,0	40,8	40,4	38,7	39,0	37,2	39,6	35,0	37,2
Leverage corrigé pour la liquidité (4)	42,9	34,7	32,7	32,5	34,6	31,7	32,7	24,9	26,7
Dettes financières / Chiffre d'affaires	33,2	28,4	34,7	31,2	28,9	26,5	31,1	31,2	39,7
Dettes bancaires / Dettes financières	59,2	66,0	60,0	62,9	65,0	69,4	55,6	52,4	43,9
Obligations / Dettes financières	1,3	1,1	1,4	0,8	1,4	1,0	1,9	0,9	0,8
Liquidité courante (5)	108,6	111,1	133,7	127,5	109,7	115,9	124,6	139,8	140,0
Liquidité immédiate (6)	84,6	88,8	107,0	98,9	83,7	90,5	102,8	119,2	121,2
Liquidité / Actif	5,1	5,9	7,3	6,0	4,2	4,9	6,6	8,9	9,8
Indice de gestion des encaissements et des paiements (7)	12,2	12,5	17,0	15,8	15,3	13,3	10,7	11,5	10,7

Source : traitement des données Cerved Group. Échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Analyse sur les données Cerved Group*.

(1) Rapport entre les bénéfices courants avant les charges financières et le total de l'actif. – (2) Rapport entre le résultat net corrigé et les capitaux propres. – (3) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et des capitaux propres. – (4) Rapport entre les dettes financières à l'exclusion de la liquidité et la somme des dettes financières à l'exclusion de la liquidité et des capitaux propres – (5) Rapport entre l'actif courant et le passif courant. – (6) Rapport entre l'actif courant, à l'exclusion des stocks et en-cours, et le passif actuel. – (7) Rapport entre la somme des créances commerciales et des réserves à l'exclusion des dettes commerciales, et le chiffre d'affaires.

Insolvency ratio des sociétés de capitaux par secteur d'activité économique (1)
(procédures de faillite ouvertes pour 10 000 entreprises présentes sur le marché)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Vallée d'Aoste											
Industrie stricto sensu	120,5	41,2	79,4	159,4	0,0	38,8	144,4	35,0	104,2	70,2	73,0
<i>dont</i> : activités manufacturières	167,6	59,2	114,9	180,7	0,0	60,2	222,2	54,6	162,2	114,3	122,0
Bâtiment	31,7	139,3	26,7	79,8	26,0	50,6	74,3	73,3	75,9	51,0	185,2
Services	39,0	9,4	9,4	9,1	35,3	34,2	25,3	8,2	33,2	42,3	17,5
Total	48,4	40,8	22,9	45,0	27,4	37,4	52,5	25,7	51,9	47,5	60,1
Nord Ouest											
Industrie stricto sensu	76,3	59,9	64,3	88,3	113,4	105,9	105,5	124,9	135,0	109,4	96,2
<i>dont</i> : activités manufacturières	80,8	62,9	66,9	91,9	120,5	112,8	114,3	135,1	146,0	116,9	101,6
Bâtiment	74,2	50,9	65,9	94,7	106,7	118,6	129,3	150,9	166,0	138,6	130,9
Services	43,2	25,5	29,6	38,7	48,1	52,5	53,1	62,8	70,6	62,7	54,9
Total	53,4	34,5	40,2	54,2	66,4	69,8	71,5	84,3	93,2	79,8	70,9
Italie											
Industrie stricto sensu	87,6	65,0	71,5	94,2	116,3	104,1	99,3	119,0	127,3	106,9	97,5
<i>dont</i> : activités manufacturières	92,4	68,5	75,4	99,6	124,6	113,5	109,6	131,9	140,9	116,0	103,9
Construction	56,7	41,0	45,0	60,6	67,5	76,8	77,5	94,5	107,0	100,4	89,4
Services	47,2	26,6	30,0	36,5	44,2	46,9	47,5	56,5	62,6	59,1	52,4
Total	55,4	34,9	38,7	49,0	58,5	59,8	59,7	71,5	78,8	72,1	64,3

Source : traitement de données Cerved Group et Infocamere.

(1) L'*insolvency ratio* est un indicateur calculé comme rapport entre le nombre de procédures de faillite ouvertes pendant l'année et celui des entreprises présentes sur le marché au début de l'année (multiplié par 10 000).

Tableau a2.9

Prêts des banques aux entreprises par branche d'activité économique

(valeurs de fin de période en millions d'euros et variations en pourcentage sur la période correspondante)

BRANCHES	2016	Variations	
		2015	2016
Activités manufacturières	153	-22,9	-11,5
Bâtiment	306	-4,8	-8,3
Services	685	4,1	2,2
Autre (1)	364	-5,8	2,1
Total (2)	1 507	-4,0	-1,7

Source : déclarations d'informations financières prudentielles ; Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Prêts bancaires*.

(1) Comprend les secteurs primaire, minier et de l'énergie. - (2) Le total comprend les activités économiques non classées ou non classables.

Tableau a2.10

Garanties sur les prêts aux entreprises

(pourcentages)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-ouest			Italie		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Nombre de prêts garantis (a)	78,1	80,4	74,9	65,4	64,0	62,0	69,3	68,1	66,7
<i>dont</i> : totalement garantis	58,5	59,1	55,7	39,9	38,1	36,4	44,0	42,7	41,0
partiellement garantis	19,6	21,3	19,2	25,5	25,9	25,6	25,4	25,4	25,7
Garantie moyenne sur les prêts garantis (b)	89,6	88,5	88,8	84,9	84,1	83,1	86,0	85,6	84,6
<i>dont</i> : sur les prêts partiellement garantis	58,6	56,7	56,2	61,4	60,7	59,1	61,7	61,5	60,0
Degré de couverture (a*b) (1)	70,0	71,1	66,5	55,6	53,8	51,5	59,6	58,3	56,4
<i>dont</i> : garanties réelles	45,5	46,9	42,9	35,9	34,2	32,4	37,4	36,1	34,5
garanties personnelles	43,8	44,3	44,7	29,5	29,4	28,7	35,1	34,8	34,0
<i>dont</i> : petites entreprises (2)	86,2	86,2	85,5	74,1	73,5	73,4	75,0	74,5	74,1
<i>dont</i> : industrie manufacturière	36,5	41,5	39,5	39,5	37,6	34,8	43,5	41,5	39,0
bâtiment	82,8	82,5	82,1	75,9	73,6	73,3	74,7	73,6	72,0
services	75,8	74,4	76,0	58,7	56,3	54,3	63,6	62,2	60,3
Garanties collectives et publiques									
Part sur le total des garanties personnelles	19,9	20,4	19,8	8,0	8,4	8,8	8,3	9,0	9,6
<i>dont</i> : consortiums	17,6	19,0	17,0	5,5	4,9	4,2	5,3	4,9	4,4
autres personnes	2,2	1,4	2,8	2,4	3,5	4,6	3,0	4,1	5,2

Source : Centrale des risques.

(1) La somme du degré de couverture dérivant de garanties réelles et personnelles ne correspond pas à la valeur globale parce qu'une partie des prêts est sur-garantie.

- (2) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés.

Tableau a3.1

Emploi et forces de travail
(variations en pourcentage sur la période correspondante et pourcentages)

PÉRIODES	Population active occupée					Total	/en re-cherche d'emploi	Population active	Taux d'emploi (1) (2)	Taux de chômage (1)	Taux d'activité (1) (2)
	Agricul-ture	Industrie stricto sensu	Bâtiment	Services							
				dont : com., hôt. et restau.							
2014	-8,8	18,5	-9,5	0,4	2,9	0,8	9,7	1,6	66,2	8,9	72,8
2015	3,1	-2,4	-9,2	0,7	6,0	-0,5	-1,0	-0,6	66,2	8,9	72,8
2016	-5,8	-1,6	-1,4	-0,3	1,3	-0,7	-3,3	-1,0	66,4	8,7	72,8
2015 – 1 ^{er} trim.	12,4	-10,9	-1,2	4,7	13,3	2,3	-0,8	2,0	67,7	8,8	74,4
2 ^{ème} trim.	-3,6	-0,8	-0,1	-0,9	-1,8	-0,9	9,9	0,0	66,1	8,7	72,5
3 ^{ème} trim.	-6,2	2,6	-17,1	0,5	4,6	-1,4	-5,4	-1,8	66,1	8,2	72,1
4 ^{ème} trim.	16,6	0,5	-16,3	-1,3	7,4	-2,2	-5,9	-2,5	64,8	9,9	72,0
2016 – 1 ^{er} trim.	-14,2	-6,9	-3,3	-1,3	4,6	-2,5	2,1	-2,1	66,8	9,2	73,7
2 ^{ème} trim.	-9,5	-2,9	7,4	-1,2	3,5	-0,9	-8,5	-1,6	66,2	8,1	72,1
3 ^{ème} trim.	7,1	-1,8	-3,7	0,6	1,7	0,1	-7,2	-0,5	67,1	7,6	72,7
4 ^{ème} trim.	-6,9	6,0	-6,9	0,7	-4,5	0,4	-0,3	0,3	65,6	9,8	72,9

Source : Istat, *Enquête sur les forces de travail*. Les éventuelles différences par rapport aux éditions précédentes du présent rapport sont dues aux révisions des séries historiques.

(1) Pourcentages. – (2) Se réfère à la population entre 15 et 64 ans.

Taux d'emploi et de chômage par sexe, âge et niveau d'études
(pourcentages)

POSTES	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'emploi (1)					
Hommes	71,2	70,6	71,5	70,9	71,1
Femmes	61,5	60,6	60,8	61,4	61,8
15-24 ans	26,0	22,4	19,8	22,2	21,9
25-34 ans	79,5	73,9	73,7	73,3	72,3
35-44 ans	82,9	82,5	82,8	83,4	83,3
45-54 ans	83,4	83,4	82,2	81,4	81,9
55-64 ans	41,4	45,7	51,8	51,7	54,6
École primaire, aucun diplôme	38,7	36,6	39,0	33,3	37,0
Brevet des collèges	58,4	58,4	57,3	56,8	56,3
Baccalauréat	74,6	72,1	74,1	74,3	73,6
Diplôme de l'enseignement supérieur	82,3	82,0	80,8	81,7	82,9
Total	66,3	65,9	66,2	66,2	66,4
Taux de chômage (2)					
Hommes	7,2	8,4	9,3	9,5	8,8
Femmes	6,9	8,1	8,4	8,1	8,5
15-24 ans	25,6	31,0	34,9	32,0	28,4
25-34 ans	6,9	11,1	11,5	11,3	12,0
35-44 ans	7,1	7,5	7,6	6,3	6,6
45-54 ans	4,3	4,9	6,4	7,0	6,5
55-64 ans	5,1	4,3	4,6	6,2	6,4
École primaire, aucun diplôme	12,9	11,5	12,2	17,7	17,9
Brevet des collèges	9,6	10,0	11,9	11,4	11,2
Baccalauréat	5,2	7,7	7,4	7,8	7,6
Diplôme de l'enseignement supérieur	4,7	5,1	5,5	4,5	4,5
Total	7,1	8,3	8,9	8,9	8,7

Source : Istat, *Enquête sur les forces de travail*. Les éventuelles différences par rapport aux éditions précédentes du présent rapport sont dues aux révisions des séries historiques.

(1) Se réfère à la population entre 15 et 64 ans. (2) Se réfère à la population de plus de 15 ans.

Tableau a3.3

Probabilité de retrouver un emploi (1) (pourcentages)				
POSTES	Ont trouvé un emploi dans la région		Ont trouvé un emploi dans une autre région dans les 3 ans	Total dans les 3 ans
	Dans les 6 mois	Dans les 3 ans		
Hommes	17,8	42,8	19,6	62,4
Femmes	27,0	54,5	13,9	68,5
De 35 ans maximum	22,6	49,7	19,8	69,5
De plus de 35 ans	22,0	47,1	13,5	60,6
Avec brevet des collèges	21,2	48,5	15,2	63,7
Avec baccalauréat	22,6	45,9	22,7	68,6
Diplômé de l'enseignement sup.	30,7	55,6	16,1	71,7
Total	22,3	48,5	16,8	65,4
Total Italie (2)	22,6	50,3	11,7	62,0

Source : traitement de données CICO. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Échantillon intégré des communications obligatoires*.

(1) Sont pris en compte les travailleurs ayant perdu leur emploi dans la Vallée d'Aoste suite à un licenciement ou suite à l'expiration d'un contrat à durée déterminée ; moyenne des quatre ans 2009-2012. – (2) Moyenne des régions italiennes.

Tableau a3.4

Les caractéristiques des nouveaux emplois dans la région : type de contrat (1) (pourcentages)					
POSTES	Ont trouvé un emploi à durée indéterminée		Ont trouvé un emploi non à durée indéterminée (2)		Total
	Dans les 6 mois	Entre 6 mois et 3 ans	Dans les 6 mois	Entre 6 mois et 3 ans	
Total	8,3	6,6	37,7	47,4	100,0
Ont perdu un contrat à durée indéterminée	33,0	12,1	23,7	31,2	100,0
Ont perdu un contrat non à durée indéterminée (2)	4,7	5,8	39,9	49,7	100,0

Source : traitement de données CICO. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Échantillon intégré des communications obligatoires*.

(1) Sont pris en compte les travailleurs ayant perdu leur emploi dans la Vallée d'Aoste suite à un licenciement ou suite à l'expiration d'un contrat à durée déterminée et l'ont retrouvé dans la région ; moyenne des quatre ans 2009-2012. – (2) Comprend les contrats de travail intermittent, parasubordonné, domestique et les contrats d'apprentissage.

Tableau a3.5

Les caractéristiques des nouveaux emplois pour les diplômés de l'enseignement supérieur et du baccalauréat : qualifications exigées (1)

(pourcentages)

	En ligne avec leurs compétences	Prévoyant des compétences de niveau inférieur	Total
Total			
Ont trouvé un emploi dans les 6 mois	89,6	10,4	100,0
Ont trouvé un emploi entre 6 mois et 3 ans	82,7	17,3	100,0
Ont perdu un emploi en ligne avec leurs compétences			
Ont trouvé un emploi dans les 6 mois	95,6	4,4	100,0
Ont trouvé un emploi entre 6 mois et 3 ans	88,8	11,2	100,0

Source : traitement de données CICO. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Échantillon intégré des communications obligatoires*.

(1) Sont pris en compte les travailleurs titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur ayant perdu leur emploi dans la Vallée d'Aoste suite à un licenciement ou suite à l'expiration d'un contrat à durée déterminée et l'ont retrouvé dans la région ; moyenne des quatre ans 2009-2012.

Tableau a4.1

Revenu brut disponible et consommation des ménages (pourcentages)			
POSTES	Poids en pourcentage du revenu disponible 2015 (1)	Variation 2014-15	Variation 2011-14
En termes nominaux			
Revenus du travail salarié	59,9	0,3	-4,6
Revenus du travail salarié par unité de travail	-	-1,1	-0,1
Unités de travail salarié (milliers)	-	-4,5
Revenus du travail indépendant (2)	27,6	-0,8	-11,0
Revenus du travail indépendant par unité de travail	-	-0,5	-6,5
Unités de travail indépendant (milliers)	-	-4,8
Revenus nets de la propriété (3)	21,2	0,0	-3,5
Prestations sociales et autres transferts nets	33,7	1,2	6,1
<i>dont</i> : Prestations sociales nettes	-	1,8	6,6
Cotisations sociales totales (-)	22,8	0,8	-3,8
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	19,5	2,7	-2,3
Revenu brut disponible des ménages consommateurs	100,0	-0,3	-3,7
En termes réels(4)			
Revenu brut disponible des ménages consommateurs	-	-0,9	-7,6
Revenu brut disponible des ménages consommateurs par habitant	20 049 (5)	-0,4	-8,4
Consommation des ménages consommateurs	-	2,5	-5,2
<i>dont</i> : biens durables	-	3,6	-8,2
biens non durables	-	-0,9	-10,5
services	-	4,2	-1,2
<i>Pour rappel :</i>			
Déflateur des dépenses régionales	-	0,5	5,4

Source : traitement de données Istat, *Conti economici territoriali* et Banca d'Italia, *Enquête sur le tourisme international de l'Italie*.

(1) En pourcentage du revenu disponible des ménages consommateurs. – (2) Revenus mixtes et revenus prélevés auprès des membres de quasi-sociétés. – (3) Excédent brut d'exploitation (essentiellement loyers), rentes nettes des terrains et des biens incorporels, intérêts effectifs nets, dividendes et autres bénéfices distribués par les sociétés. – (4) Valeurs déflatées avec le déflateur de la consommation des ménages résidant dans la région. – (5) Valeur en euros.

Rémunérations des personnes salariées dans le secteur privé (1)
(variations en pourcentage à prix constants, période 2011-15)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-ouest			Italie		
	Rémunération par :		Unité de travail (2)	Rémunération par :		Unité de travail (2)	Rémunération par :		Unité de travail (2)
	occupée	unité de travail (2)		occupée	unité de travail (2)		occupée	unité de travail (2)	
Groupes d'âge									
Jusqu'à 24 ans	-6,3	2,2	-34,0	-7,4	4,5	-27,5	-7,1	5,7	-29,9
25-34	-6,8	-1,2	-18,2	-4,9	0,3	-14,5	-6,7	0,4	-17,3
35-44	-5,6	-1,8	-15,8	-2,2	0,1	-10,8	-3,8	-0,1	-10,2
45-54	-5,3	-2,5	4,1	-2,4	0,0	6,7	-3,9	-0,4	5,5
55 ans et plus	5,7	3,8	28,0	0,9	0,3	41,9	0,8	0,7	35,4
Sexe									
Hommes	-0,6	1,6	-11,1	0,2	2,7	-3,6	-0,8	2,6	-5,4
Femmes	1,2	3,4	-6,4	0,7	3,5	-3,4	-0,4	3,5	-4,2
Secteur									
Industrie stricto sensu	2,6	3,1	-11,6	3,9	4,2	-5,4	4,2	4,8	-5,0
Bâtiment	1,0	2,6	-29,6	1,1	4,0	-25,3	-2,5	2,0	-26,1
Services	-0,9	1,2	-3,8	-1,6	1,8	0,3	-3,4	1,3	-2,0
dont : commerce	3,2	2,8	-5,3	0,4	3,1	-5,6	-2,2	3,0	-7,2
hôtels et restaurants	6,1	7,2	1,1	2,4	5,7	-1,0	1,3	6,7	-2,7
trasp. et communications	1,5	3,4	-18,7	-4,4	-2,5	-10,8	-5,3	-3,1	-11,5
activités financières	-2,1	-1,7	-2,5	0,9	1,5	-4,4	-1,6	-0,7	-5,0
act. imm. serv. aux entrep..	10,8	11,3	14,2	3,0	6,2	17,1	2,0	6,4	15,7
éducation	-11,9	-14,0	3,1	-4,3	-0,6	-0,8	-4,7	-0,2	-4,6
santé et assistance sociale	1,2	2,9	-13,6	-5,4	-2,5	7,5	-7,2	-2,4	9,1
autres services	-12,3	-7,2	-16,4	-5,5	-1,8	-12,2	-10,1	-4,2	-18,6
Type de contrat									
À durée indéterminée	-0,2	1,4	-5,9	-0,2	2,4	-1,8	-1,8	2,1	-2,9
À durée déterminée	-7,9	1,2	-59,3	-4,7	3,4	-20,3	-3,4	4,8	-24,9
Saisonnier	-21,8	-4,6	343,7	-15,0	1,4	190,6	-6,7	3,6	116,8
Type d'horaire									
Temps plein	0,4	3,1	-8,4	2,6	3,5	-9,9	4,5	4,4	-9,5
Temps partiel	-3,3	1,1	20,4	-2,1	1,8	17,6	-1,4	2,0	18,0
Qualification									
Ouvriers et apprentis	-6,8	1,4	-5,5	-2,8	2,8	-7,7	-0,6	3,6	-7,7
Employés	-5,2	-0,1	-1,0	-4,5	-0,1	-1,7	-3,2	0,6	-1,9
Cadres moyens et assimilés	-1,7	-1,5	0,5	-2,3	-2,0	1,1	-1,1	-0,5	2,6
Cadres supérieurs	1,1	1,2	-2,1	0,8	0,5	-3,9	3,3	2,4	-2,6
Total	-5,2	1,0	-3,0	-2,8	1,8	-4,9	-0,8	2,8	-5,0

Source : traitements de données INPS.

(1) Sont exclues les rémunérations du secteur agricole, celles des travailleurs parasubordonnés et celles du travail accessoire. - (2) Semaines travaillées correspondant à un temps plein.

Tableau a4.3

Immatriculations de véhicules automobiles et de véhicules utilitaires légers
(unités et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2016	Variations		2016	Variations	
		2015	2016		2015	2016
Véhicules automobiles	49 807	13,5	21,0	1 825 196	15,8	15,8
Particuliers	2 733	11,0	15,1	1 102 906	18,4	12,6
Société	2 248	-53,5	94,5	292 992	4,2	27,5
Location	44 720	19,0	19,0	364 498	18,2	16,7
Taxi	15	-16,7	50,0	5 252	-0,4	17,9
Crédit-bail personnes physiques	53	-19,4	82,8	29 064	15,2	22,2
Crédit-bail personnes morales	37	-51,2	76,2	30 187	11,5	18,6
Autre	1	::	::	297	-19,0	73,7
Véhicules utilitaires légers	12 523	13,5	114,1	200 365	12,6	50,7

Source : ANFIA.

Répartition de la population, du revenu et de la richesse par classes
(pourcentages)

POSTES	Vallée d'Aoste		Nord-ouest		Italie	
	2010-11	2013-14	2010-11	2013-14	2010-11	2013-14 ans
Part de population						
Bas revenu	13,3	12,6	15,8	16,2	17,0	17,5
Classe moyenne	84,6	86,6	81,9	81,6	80,9	80,3
Revenu élevé	2,1	0,8	2,3	2,2	2,1	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de revenu équivalent (1)						
Bas revenu	5,9	5,2	6,3	5,7	6,1	5,9
Classe moyenne	83,6	90,4	84,6	85,2	85,0	85,4
Revenu élevé	10,5	4,4	9,1	9,1	8,9	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de la population (2)						
Sans richesse financière	48,4	44,8	42,8	44,2	53,2	50,7
<i>dont</i> : sans actifs immobiliers	17,2	19,0	14,4	16,1	16,9	17,2
Richesse moyenne	41,8	45,2	48,3	47,5	39,5	42,0
Riches	9,8	9,9	8,9	8,3	7,3	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de richesse financière						
Richesse moyenne	35,8	29,9	38,4	38,2	38,2	38,6
Riches	64,2	70,1	61,6	61,8	61,8	61,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Istat, *Enquête sur les conditions des ménages*.

(1) Revenu équivalent calculé selon l'échelle OCDE modifiée (« bas revenu » : revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu disponible médian régional ; « classe moyenne » : revenu équivalent compris entre 60 % et le triple du revenu disponible médian régional). Cf. A.B. Atkinson e A. Brandolini, *On the identification of the middle class* in J.C. Gornick e M. Jantii (sous la direction de), *Income Inequality, Economic Disparities and Middle Class in Affluent Countries*, Stanford University Press, 2013. –

(2) « sans richesse financière » : individus qui ne possèdent aucun actif financier ; « dont : sans actifs immobiliers » : individus qui, en plus de ne posséder aucune richesse financière, n'ont pas de droits réels sur logements, bâtiments ou terrains ; « richesse moyenne » : richesse financière par habitant comprise entre zéro et le triple de la valeur médiane régionale de la richesse financière par habitant des seuls ménages qui détiennent des actifs financiers ; « riches » : richesse financière par habitant supérieure au triple de la valeur médiane régionale des seuls ménages détenant des actifs financiers.

Tableau a4.5

Répartition de la population et du revenu équivalent par caractéristiques du chef de famille 2013-2014 (1)

POSTE	Vallée d'Aoste		Italie	
	Part de population	Part de revenu disponible équivalent	Part de population	Part de revenu disponible équivalent
Par âge du chef de famille				
Jusqu'à 44 ans	30,0	25,2	27,5	23,6
45-64 ans	42,4	42,3	44,0	39,5
65 ans ou plus	27,7	32,5	28,5	36,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Par niveau d'études du chef de famille				
Jusqu'au collège	55,2	52,1	50,8	43,2
Baccalauréat	29,7	27,9	36,6	37,5
Enseignement supérieur	15,0	20,1	12,6	19,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Par type d'emploi du chef de famille				
Salarié	43,1	44,7	42,3	41,0
Indépendant	17,8	14,8	14,6	14,0
Retraité	24,0	28,7	25,9	32,0
Autre (1)	15,2	11,8	17,2	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Istat, *Enquête sur les conditions des ménages*.

(1) La catégorie "Autre" comprend les ménages avec un chef de famille sans emploi, ménagère, étudiant, personne inapte au travail.

Tableau a4.6

Prix du logement
(prix au mètre carré)

POSTES	Commune barycentre du Système local de travail (SLL)			Autres communes du SLL	Total
	<i>dont :</i>				
	centre de la commune	périphérie de la commune			
Vallée d'Aoste					
Total	2 548	3 000	2 163	1 718	1 990
<i>dont</i> : SLL urbains	-	-	-	-	-
SLL d'Aoste	1 674	1 806	1 585	1 564	1 603
Italie					
Total	1 921	2 493	1 572	1 207	1 516
<i>dont</i> : SLL urbains	2 348	3 292	1 809	1 331	1 830
SLL chef-lieu de région	2 828	4 166	2 074	1 470	2 192

Source : OMI et Istat. Données se rapportant au deuxième semestre 2016. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Prix des logements*.

Tableau a4.7

Endettement/vulnérabilité des ménages (1) (pourcentages)									
POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-ouest			Italie		
	2007	2014	2015	2007	2014	2015	2007	2014	2015
Nombre de ménages endettés	26,2	41,0	37,6	26,9	27,7	26,3	25,4	25,2	23,5
Nombre de ménages avec un emprunt	18,2	21,1	23,2	16,4	17,7	17,5	13,1	14,7	14,3
Nombre de ménages avec un crédit à la consommation	12,3	28,8	23,0	14,2	14,9	13,2	15,9	14,3	12,8
Nombre de ménages avec un emprunt et un crédit à la consommation	4,3	8,9	8,6	3,6	4,8	4,4	3,6	3,8	3,6
Versement prêt/revenu (Dsr, Debt Service Ratio) (2)	11,2	13,6	14,8	19,7	18,7	18,1	19,6	19,6	19,5
Montant dû restant à rembourser sur revenus (3)	1,3	1,4	1,4	1,7	2,0	1,9	1,6	1,9	1,9
Nombre de ménages vulnérables en raison d'un emprunt (4)	1,1	0,9	1,4	1,9	1,9	1,9	1,4	1,9	1,9
Montant de la dette immobilière détenue par les ménages vulnérables	9,2	5,8	10,9	14,8	12,3	12,8	13,3	13,9	14,3
Part de ménages potentiellement illiquides (5)	1,1	0,8	1,3	1,7	2,1	2,0	1,8	2,2	2,3
dont : vulnérables (4) (5)	0,7	0,5	0,9	1,1	1,4	1,3	1,0	1,4	1,5
Part de ménages avec arriérés sur le remboursement de leurs prêts (6)	6,6	3,6	4,7	4,8	5,8	4,9	6,3	7,3
Part de ménages avec arriérés sur le crédit à la consommation (6)	7,7	7,8	5,6	11,4	7,4	7,1	15,6	10,9	10,2

Source : *Enquête sur les revenus et sur les conditions de vie des ménages en Europe* (EU-SILC) d'Eurostat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Enquête EU-SILC*.

(1) Les années de référence sont celles au cours desquelles l'enquête a été menée (IV^{ème} trimestre). Pour les modalités de relevé concernant l'enquête EU-SILC le revenu, le versement, le montant restant à rembourser de l'emprunt et les indicateurs qui utilisent ces informations (service de la dette, nombre de ménages vulnérables, emprunt résiduel sur le revenu et durée résiduelle de l'emprunt) se réfèrent à l'année précédant celle où l'enquête est effectuée. – (2) Médiane du rapport entre le versement annuel total de l'emprunt et le revenu de chaque ménage ayant contracté un emprunt. Cette valeur pourrait s'écarter du résultat des analyses précédentes, en raison des différences émergeant de la méthodologie d'estimation du rapport. – (3) Valeur médiane du nombre des annuités de revenu nécessaires pour éteindre le stock de la dette immobilière. – (4) Ménages avec un revenu inférieur à la valeur médiane et service de la dette immobilière supérieur à 30 % du revenu disponible, exprimé avec les charges financières, en pourcentage du total des ménages. Cette valeur pourrait s'écarter du résultat des analyses précédentes, en raison des différences émergeant de la méthodologie d'estimation du rapport. – (5) Ménages avec un revenu inférieur aux dépenses à engager pour le service de la dette et pour garantir des niveaux essentiels de vie à ses membres et qui ne disposent pas d'actifs financiers suffisants pour faire face à un tel déficit. – (6) Ménages ayant déclaré avoir eu des retards de remboursement de leur prêt ou d'un crédit à la consommation au moins une fois pendant les 12 mois précédant le sondage, en pourcentage des familles titulaires du titre de dette respectif (prêt ou crédit à la consommation).

Tableau a4.8

Prêts octroyés par des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs (1)
(données de fin de période ; pourcentages)

POSTES	Variations en pourcentage sur 12 mois				Composition % décembre 2016 (1)
	Déc. 2015	Juin 2016	Déc. 2016	Mar. 2017	
Prêts immobiliers					
Banques	0,5	1,7	3,1	4,5	57,0
Crédit à la consommation					
Banques et sociétés financières	1,6	7,3	6,1	5,6	25,7
Banques	6,0	9,6	7,7	6,9	19,3
Sociétés financières	-4,8	2,0	1,7	2,2	6,4
Autres prêts (2)					
Banques	3,6	2,6	6,5	6,7	17,3
Total (3)					
Banques et sociétés financières	1,3	3,3	4,5	5,2	100,0

Source : déclarations d'informations financières prudentielles ; Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Prêts octroyés par des banques et des sociétés financières aux ménages*.

– (1) La donnée globale peut ne pas correspondre à la somme des éléments en raison des arrondissements. – (2) Autres éléments dont les plus importants sont les ouvertures de crédit en compte courant et les emprunts autres que ceux destinés à l'achat, à la construction et à la rénovation de logements. – (3) Pour les sociétés financières, le total comprend uniquement le crédit à la consommation.

Tableau a5.1

Structure du système financier
(données en fin de période ; unités)

POSTES	2009	2015	2016
Banques présentes avec leurs propres guichets dans la région	15	16	17
<i>dont</i> : ayant leur siège dans la région	1	1	1
banques spa et populaires	0	0	0
banques de crédit coopératif	1	1	1
filiales de banques étrangères	0	0	0
Sociétés d'intermédiation mobilière	0	0	0
Sociétés de gestion de l'épargne	0	0	0
Sociétés financières inscrites sur la liste mentionnée à l'art. 107 du Texte unique bancaire (1)	2	4	-
Sociétés financières inscrites à l'« Ordre unique »	-	-	4
Établissements de paiement	0	0	0

Source : ordres et listes d'informations prudentielles.

(1) Le 12 mai 2016 Banca d'Italia a cessé de tenir cet ordre. Une partie de ces sociétés fait maintenant partie de l'« Albo unico » (ordre unique). Les procédures d'inscription à cet ordre ne sont pas encore achevées pour tous les intermédiaires. Pour plus de détails cf. le tableau a13.1 du *Rapport de Banca d'Italia sur l'année 2016*.

Tableau a5.2

Voies d'accès au système bancaire
(données de fin de période, unités et parts et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2009	2015	2016	2009	2015	2016
Guichets bancaires	96	96	95	34 036	30 258	29 027
Banques majeures et grandes (1)	70,8	56,4	54,8	58,3	51,4	51,1
Banques moyennes (1)	1,0	5,3	5,4	9,9	12,2	12,1
Banques petites et mineures (1)	26,0	37,2	37,6	25,0	28,3	28,8
<i>dont</i> : Bcc (1)	19,8	23,4	23,7	12,5	14,8	15,2
Filiales et filiations étrangères (1)	2,1	1,1	2,2	6,8	8,1	7,9
Guichets Bancoposta	57	57	57	13 256	12 903	12 576
Communes desservies par des banques	35	31	32	5 914	5 732	5 618
DAB	144	156	154	48 549	43 363	42 024
POS (2)	5 234	5 955	6 638	1 401 210	1 926 070	2 093 959
Nombres de clients <i>banque à domicile</i>						
Services de <i>banque à domicile</i> (tous les 100 habitants) (3)	42,5	51,2	54,5	26,0	42,1	45,8
Services de <i>banque à domicile</i> (par employé de banque) (4)	110,7	134,7	143,4	68,6	130,3	144,3
Virements <i>en ligne</i> (5)	38,4	59,1	63,3	39,5	60,9	63,9

Source : Base de données statistiques, archives des données des intermédiaires et informations prudentielles.

(1) En pourcentage du total des guichets situés dans la zone de référence. La classe de dimension de l'intermédiaire se réfère à celle du groupe d'appartenance ou de la banque elle-même si indépendante. – (2) Le nombre de POS comprend les POS bancaires, et depuis 2004 les déclarations des sociétés financières, depuis 2011 celles des établissements de paiement et depuis 2013 ceux des Imel. – (3) Nombre de clients avec services de *banque à domicile* pour les particuliers par voie télématique, de type informatif et/ou dispositif, tous les 100 habitants ; les services de *banque par téléphone* sont exclus. – (4) Le dénominateur est donné par le nombre de préposés aux guichets bancaires. – (5) Rapport entre le nombre d'ordres de virement effectués par voie télématique ou téléphonique et le nombre total des ordres de virement ; seule la clientèle au détail est prise en compte (ménages consommateurs et producteurs).

Tableau a5.3

L'emploi bancaire (1)
(unités et variations en pourcentage)

	Vallée d'Aoste		Nord-ouest		Italie	
	2016	Var. % 2010-16	2016	Var. % 2010-16	2016	Var. % 2010-16
Effectif total	494	-5,2	115 743	-2,2	299 696	-8,1
<i>dont</i> : appartenant au cinq premiers groupes bancaires	306	-9,2	66 754	-6,8	151 517	-12,8
autres banques	188	2,2	48 989	5,0	148 179	-2,7

Source : déclarations d'informations financières prudentielles.

(1) Les données présentées dans le tableau sont complétées par des informations acquises auprès de certains intermédiaires déclarants ; pour cette raison, elles pourraient s'écarter de celles qui sont accessibles depuis le Fichier Statistique de Banca d'Italia.

Fonctionnement du secteur bancaire en 2016*(nombres indice ; 2010=100)*

POSTES	Vallée d'Aoste	Nord-ouest	Italie
Volumes traités (en valeur) (1)			
Dépôts	112,6	133,9	127,1
Emplois	96,8	97,9	92,8
Services de paiement au guichet (en nombre) (1)			
Retraits	58,4	78,9	74,3
Chèques	62,6	61,1	61,6
Virements	78,2	78,3	90,0
<i>Pour rappel :</i>			
Virement non au guichet (2)	151,9	154,8	154,0
<i>Guichetiers</i> (3)	103,5	88,8	87,9

Source : déclarations d'informations financières prudentielles.

(1) Les données relatives aux volumes traités et aux services de paiement se réfèrent à la localisation du guichet dans lequel l'opération a été effectuée. – (2) Données relatives à la résidence de la clientèle qui a demandé l'opération. – (3) Le personnel se réfère à la localisation du guichet dans lequel ils exercent leur activité.

Tableau a5.5

Prêts et créances irrécouvrables des banques par secteur d'activité économique
(valeurs de fin de période en millions d'euros)

SECTEURS	Prêts			Créances irrécouvrables		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Administrations publiques	127	105	99	0	0	0
Secteur privé	2 675	2 674	2 732	178	197	193
Sociétés financières et d'assurance	263	268	346	22	12	9
Entreprises	1 624	1 563	1 507	133	160	161
Moyennes et grandes entreprises	1 180	1 121	1 080	103	123	110
Petites entreprises (1)	444	442	427	30	36	51
dont : ménages producteurs (2)	224	227	217	15	17	19
Ménages consommateurs	778	835	870	23	25	23
Total (3)	2 801	2 779	2 831	178	197	193

Source : déclarations d'informations financières prudentielles. Cf. dans les *Notes méthodologiques* les rubriques *Prêts bancaires* et *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. - (2) Sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles jusqu'à 5 salariés. - (3) Le total comprend également les établissements à but non lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées.

Tableau a5.6

Qualité du crédit : flux
(pourcentages)

PÉRIODES	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises				Ménages consommateurs	Total (2)	
		dont :			dont : petites entreprises (1)			
		activités manufacturières	bâtiment	services				
Taux de déclassement des créances								
Déc. 2015	0,0	6,6	3,5	9,6	9,9	5,6	1,3	4,3
Mar. 2016	0,0	6,5	4,3	9,8	9,3	5,5	1,5	4,3
Juin 2016	0,0	6,0	4,4	8,9	8,8	4,1	1,6	4,1
Sept. 2016	0,0	2,9	3,0	6,5	3,1	4,7	2,4	2,5
Déc. 2016	0,0	3,0	1,6	7,2	3,1	4,3	2,6	2,7
Mar. 2017	0,0	3,7	0,6	13,3	2,7	3,8	2,5	3,0
Taux de créances irrécouvrables								
Déc. 2015	0,0	3,5	0,4	9,9	3,9	4,6	0,8	2,4
Mar. 2016	0,0	3,6	0,2	9,9	4,1	4,3	0,9	2,5
Juin 2016	0,0	3,1	0,1	7,5	3,9	3,5	1,0	2,2
Sept. 2016	0,0	2,4	0,9	6,8	2,5	3,5	0,9	1,8
Déc. 2016	0,0	1,8	1,3	4,3	1,9	2,7	1,0	1,4
Mar. 2017	0,0	1,4	1,5	3,4	1,4	2,3	0,9	1,1

Source : Centrale des risques, déclarations de banques et sociétés financières. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. - (2) Comprend également les Administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées.

Tableau a5.7

Qualité du crédit : incidences
(pourcentages de fin de période)

PÉRIODES	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises		Ménages consommateurs	Total (2)
			dont : petites entreprises (1)		
Parts de prêts non performants sur le total des prêts					
Sept. 2016	3,0	17,7	16,7	5,7	11,8
Déc. 2016	2,6	15,8	16,5	5,4	10,4
Mar. 2017	2,7	18,7	16,3	5,4	12,1
Part des crédits irrécouvrables sur le total des crédits					
Sept. 2016	3,0	10,3	11,2	2,9	6,8
Déc. 2016	2,6	10,6	11,9	2,6	6,8
Mar. 2017	2,7	10,8	11,8	2,6	6,9

Source : déclarations d'informations financières prudentielles individuelles de banques seulement, sauf indication contraire. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple ou en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. - (2) Comprend également les Administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées.

Tableau a5.8

L'épargne financière (1)

(valeurs de fin de période en millions d'euros et variations en pourcentage sur les 12 mois)

POSTES	Ménages consommateurs			Entreprises			Total entreprises et ménages consommateurs		
	2016	Variations		2016	Variations		2016	Variations	
		2015	2016		2015	2016		2015	2016
Dépôts (2)	2 300	1,6	1,4	1 037	-1,0	13	3 337	0,8	4,7
<i>dont</i> : sur compte courant	1 380	9,3	8,8	962	-2,7	20,2	2 342	4,3	13,2
dépôts d'épargne (3)	919	-6,4	-7,8	57	37,2	-44,3	976	-3,5	-11,2
Titres en dépôt (4)	1 807	-4,0	-6,5	140	-19,8	-17,1	1 947	-5,5	-7,4
<i>dont</i> : titres d'État italiens	276	-17,3	-14,7	47	-34,4	-31,0	323	-20,9	-17,5
oblig. bancaires italiennes	361	-20,5	-21,6	25	-15,6	-27,8	386	-20,2	-22,0
autres obligations	124	-8,8	-4,1	15	-21,0	9,3	139	-10,1	-2,8
actions	107	10,5	-15,2	8	12,7	11,1	115	10,6	-13,8
parts d'OICR (5)	937	13,5	5,0	45	8,8	-0,1	982	13,3	4,8

Source : déclarations d'informations financières prudentielles.

(1) Dépôts et titres en dépôt constituent les principaux éléments de l'épargne financière ; les variations sont corrigées pour tenir compte des reclassements. - (2) Comprend les opérations passives de mise en pension. - (3) Dépôts à durée préétablie ou remboursables avec préavis. - (4) Titres de dépôt simple et administré évalués au *fair value*. Les données relatives aux obligations sont tirées des informations sur les titres de tiers en dépôt. - (5) Organismes d'investissement collectif de l'épargne. Les sommes déposées par la clientèle en l'absence d'un contrat de dépôt explicite sont exclues.

Tableau a5.9

Taux d'intérêt bancaires (1) (pourcentages)				
POSTES	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Mar. 2017
Taux actifs (2)				
Prêts à court terme (3)	5,22	4,83	3,57	3,92
<i>dont</i> : moyennes et grandes entreprises	5,66	5,56	4,39	5,14
petites entreprises (4)	8,61	8,21	7,66	7,48
total entreprises	6,23	6,09	5,00	5,64
<i>dont</i> : activité manufacturières	4,13	3,95	2,75	4,08
bâtiment	7,81	7,52	6,93	7,03
services	6,44	6,54	6,04	5,74
Prêts à moyen et à long terme (5)	3,61	2,52	2,73	2,81
<i>dont</i> : ménages consommateurs pour l'achat de logements	3,10	2,85	2,37	2,62
entreprises	3,91	2,38	2,80	2,89
Taux passifs				
Comptes courants libres (6)	0,40	0,21	0,09	0,07

Source: *Enquête sur les taux d'intérêts actifs et passifs*. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Relevés sur les taux d'intérêt actifs et passifs*.

(1) Données concernant les opérations en euros. Les totaux comprennent également les Administrations publiques, les sociétés financières et d'assurance, les entreprises, les ménages consommateurs, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités ne pouvant pas être classées ou non classées. Les données pourraient s'écarter de celles publiées précédemment suite à l'adaptation des données personnelles des sujets recensés dans la Centrale des risques. – (2) Taux effectifs se référant aux financements de trésorerie octroyés en faveur de la clientèle ordinaire signalée à la Centrale des risques au cours du dernier mois du trimestre de référence. – (3) Données se référant aux risques pour le remboursement automatique et aux risques pour les produits révocables. – (4) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés de droit civil, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (5) Taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG). – (6) Les taux passifs (comprenant la retenue fiscale) se réfèrent aux opérations de dépôt sur compte courant appartenant à une clientèle ordinaire, en cours à la fin du trimestre concerné par le relevé. Ils comprennent également les comptes courants avec des chèques certifiés par la banque.

Tableau a6.1

Dépenses publiques des collectivités territoriales à l'exclusion des dépenses au titre des intérêts (valeur moyenne 2013-15, variations et pourcentages)						
POSTES	Euros par habitant	Composition %				Var. % annuelle
		Région et ASL (1)	Provinces	Communes (2)	Autres collectivité	
Dépenses actuelles primaires	6 883	71,9	-	17,5	10,6	-2,8
Dépenses en capital (3)	1 834	54,7	-	39,0	6,3	-19,4
Dépenses totales	8 717	68,4	-	21,9	9,7	-6,9
<i>Pour rappel :</i>						
Dépenses totales Italie	3 482	59,7	3,4	27,5	9,4	-1,4
" " RSO	3 317	58,8	3,7	28,3	9,3	-1,1
" " RSS	4 409	63,7	2,2	24,2	9,9	-2,7

Source : Siope ; pour la population résidente, Istat. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Dépenses publiques des collectivités territoriales à l'exclusion des dépenses au titre des intérêts*.

(1) Comprend les hôpitaux. – (2) La donnée pour les RSO et pour l'Italie ne comprend pas la gestion par commissaire de la Commune de Rome qui a commencé en 2008. – (3) Ne comprend pas les opérations financières.

Tableau a6.2

Fonction publique dans les principales administrations locales.(1)
(valeur moyenne 2013-15 et pourcentages, unités)

POSTES	Coût				Effectif		
	Par habitant (euros)	dont : à durée indéterminée (% du total)	Par agent (euros)	Variation moyenne 2013-15	Pour 10 000 habitants	dont : à durée indéterminée (% du total)	Var. % annuelle
Région	1 010,9	96,6	43 146	-1,6	234,3	95,0	-1,6
Organismes sa- nitaires (2)	1 038,6	90,4	53 804	-0,8	193,0	86,1	-0,1
Communes	473,9	98,8	41 357	-1,6	114,6	98,1	-2,2
Autres orga- nismes (3)	12,3	90,9	48 767	3,8	2,5	90,7	5,8
Vallée d'Aoste	2 535,7	94,4	46 574	-1,3	544,4	92,5	-1,2
<i>Pour rappel :</i>							
Total Italie	1.070,1	95,8	49.155	-2,2	217,7	94,2	-2,1
" RSS	1.365,8	92,7	48.193	-2,0	283,4	89,2	-2,0

Source : pour les effectifs et le coût, traitement de données RGS, *Conto Annuale* ; pour la population, traitement de données Istat. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Fonction publique dans les principales collectivités territoriales*.

(1) Données au 31 décembre. Comprend les personnels salariés (à durée indéterminée, déterminée et « formation et emploi ») et non-salariés (travailleurs socialement utiles et intérimaires). – (2) Comprend le personnel de santé et médical universitaire des ASL, des établissements hospitaliers, des établissements intégrés au SSN et à l'Université et les IRCCS publics, également constitués en fondation ; ne comprend pas le personnel des structures d'hospitalisation assimilées aux structures publiques. – (3) Comprend les personnels de Chambres de commerce et Universités.

Tableau a6.3

Dépenses publiques d'investissements fixes (1)
(pourcentages)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS			Italie		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Administrations locales (en % du PIB)	4,4	3,5	3,3	2,2	1,9	2,1	1,2	1,0	1,0
Parts en % sur le total :									
Région et ASL	51,8	51,4	50,7	43,6	44,1	44,2	25,2	25,6	23,8
Communes	45,5	45,1	44,0	48,1	46,5	47,4	60,0	59,3	63,3
Autres collectivités	2,7	3,4	5,3	3,9	5,8	5,1	5,5	6,9	6,1

Source : Siope. Le tableau est construit sur la base des données de caisse relatives aux dépenses pour la constitution de capitaux fixes (biens et ouvrages immobiliers ; biens mobiliers et machines) des AALL. Pour le PIB : Istat.
(1) Ne comprend pas les gestions par commissaire.

Tableau a6.4

Coûts du service de santé (millions d'euros)									
POSTES	Vallée d'Aoste			RSS (1)			Italie		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Coûts engagés par les structures situées dans la région	294	284	275	8 605	8 585	8 550	114 622	116 069	116 284
Fonctions de dépenses									
Gestion directe	234	226	220	6 337	6 329	6 312	75 125	76 534	76 579
<i>dont :</i>									
biens	34	34	38	1 243	1 258	1 339	15 273	15 909	17 158
personnel	114	115	113	3 252	3 240	3 237	35 090	34 779	34 608
Collectivités conventionnées et agréées (2)	59	57	55	2 268	2 256	2 238	39 495	39 535	39 706
<i>dont :</i>									
pharmaceutique convent.	19	18	17	621	613	580	8 616	8 390	8 235
médecins généralistes	16	16	16	462	460	456	6 609	6 614	6 619
hospitalier accréd.	6	6	7	238	229	225	8 538	8 712	8 757
spécialisé convent.	2	2	1	207	211	209	4 679	4 572	4 553
autres prestations (3)	16	16	14	740	742	767	11 053	11 247	11 542
Solde mobilité sanit. interrégionale (4)	-11	-10	-6	-47	-43	-47	0	0	0
Coûts encourus pour les résidents (euros par habitant)	2 369	2 286	2 206	2 124	2 118	2 114	1 886	1 909	1 917

Source : traitement de données NSIS, Ministère de la Santé (données mises à jour au mercredi 10 avril 2017). Pour la population résidente, Istat.

(1) La réglementation en matière de financement du secteur de la santé en Sicile est assimilable à celle prévue pour les Régions à statut ordinaire. – (2) Comprend, outre les coûts de production des fonctions de soins, les coûts engagés pour couvrir la mobilité vers l'hôpital pédiatrique Bambino Gesù de Rome et l'hôpital Sovrano militaire ordine di Malta. – (3) Comprend les prestations complémentaires et relatives aux prothèses, à la rééducation et les autres actes conventionnés et agréés. – (4) Le signe est négatif (positif) quand le coût encouru pour les soins dans d'autres régions concernant les résidents est supérieure (inférieure) aux recettes pour fournir les soins aux non-résidents sur leur propre territoire. Ce solde doit être soustrait mathématiquement du montant indiqué sur la première ligne pour passer du coût encouru pour financer les structures sanitaires situées dans la région au coût encouru pour financer les soins en faveur des résidents, indépendamment du lieu de la prestation.

Tableau a6.5

Personnel salarié du Service sanitaire national (1)
(année 2015 ; valeurs et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS (2)			Italie		
	Personnel pour 10 000 habitants (3)	Composition %	Variation moyenne 2013-15	Personnel pour 10 000 habitants (3)	Composition %	Variation moyenne 2013-15	Personnel pour 10 000 habitants (3)	Composition %	Variation moyenne 2013-15
Total	163,7	100,0	0,3	145,5	100,0	0,0	106,5	100,0	-1,1
<i>dont fonctions :</i>									
sanitaires	104,5	63,8	0,4	100,1	68,8	-0,2	75,8	71,2	-0,9
techniques	33,7	20,6	0,8	29,5	20,3	1,1	18,7	17,6	-1,2
administratives	25,0	15,3	0,0	15,4	10,6	-0,4	11,6	10,9	-1,9

Source : traitements des données RGS, *Conto Annuale*. Pour la population résidente, Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Fonction publique dans les principales collectivités territoriales*.

(1) Données au 31 décembre. Comprend le personnel à durée indéterminée des ASL, des établissements hospitaliers, des établissements intégrés au SSN et à l'Université et les IRCCS publics, également constitués en fondation ; ne comprend pas le personnel des structures d'hospitalisation assimilées aux structures publiques. – (2) La Sicile est comprise dans les Régions à statut ordinaire en raison de la similarité des règles en matière de financement du secteur de la santé. – (3) Cette donnée est influencée par le recours différent dans la région à des opérateurs publics et privés assimilés par rapport à la moyenne nationale.

Tableau a6.6

Recettes courantes des collectivités territoriales (1)
(valeurs moyennes 2013-15)

POSTES	Région		Provinces		Communes	
	Par habitant	Var. % annuelle	Par habitant	Var. % annuelle	Par habitant	Var. % annuelle
Impôts propres	9 229	-6,0	-	-	832	10,9
Cessions et coparticipations	446	40,0	-	-	952	1,5
<i>dont : fiscales (2)</i>	367	53,6	-	-	12	-10,2
Recettes extra fiscales	434	14,2	-	-	338	2,9
Recettes courantes	10 109	-3,5	-	-	2 122	4,9
<i>Pour rappel :</i>						
Recettes courantes RSS	4 007	2,0	-	-	1 068	0,3

Source : traitement des données Siope (pour les Régions), Ministère de l'Intérieur (pour les Provinces et les Communes). Pour la population résidente, Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Recettes courantes des collectivités territoriales*.

(1) Les recettes courantes sont composées par le poste des titres I (Recettes fiscales), II (Recettes dérivant de cotisations et cessions) et III (Recettes extra-fiscales) des comptes annuels des collectivités. – (2) Ont été inclus parmi les transferts fiscaux : pour les Régions les coparticipations à contributions nationales ; pour les Provinces, la coparticipation à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et le Fonds expérimental de rééquilibrage ; pour les Communes, la coparticipation à la TVA et le Fonds expérimental de rééquilibrage (Fonds de solidarité communal depuis 2013).

Tableau a6.7

La dette des Administrations locales (millions d'euros et pourcentages)						
POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Valeur	299	266	11 453	10 897	92 922	89 322
Variation en % par rapport à l'année précédente	-14,7	-10,8	-13,9	-4,9	-6,4	-3,9
Composition %						
Titres émis en Italie	0,0	0,0	3,1	3,1	7,1	6,8
Titres émis à l'étranger	68,8	65,5	13,9	12,2	11,2	10,2
Prêts octroyés par des banques italiennes et les CDP	31,0	33,1	78,3	80,2	71,2	72,7
Prêts octroyés par des banques étrangères	0,0	0,0	2,6	2,6	3,1	3,2
Autres passifs	0,2	1,4	2,1	2,0	7,3	7,1
Pour rappel :						
Dette non consolidée (1)	320	283	18 661	17 922	135 826	131 584
Variation en % par rapport à l'année précédente	-14,9	-11,6	-1,9	-4,0	-3,4	-3,1

Source : Banque d'Italie. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques* la rubrique *Dette des collectivités territoriales*.

(1) La dette non consolidée comprend également les passifs des collectivités territoriales détenus par d'autres Administrations publiques (Administrations centrales et Organismes de prévoyance et d'assistance).

NOTES METHODOLOGIQUES

Les notes sont présentées par ordre alphabétique. Des informations complémentaires, par rapport à celles qui figurent ci-après, sont contenues dans les Notes méthodologiques et dans le Glossaire de l'Appendice du Rapport annuel de la Banca d'Italia ainsi que dans l'Appendice méthodologique du Bulletin Statistique de la Banca d'Italia et sur les sites internet des sources citées dans le document.

Analyse de données Cerved Group

Cerved est un groupe italien qui opère également dans le secteur des informations économiques. En particulier, la division Centrale des bilans gère les archives qui recensent les bilans des sociétés de capitaux italiennes.

Pour l'analyse mentionnée au paragraphe du chapitre 2 « *Les conditions économiques et financières* », on a sélectionné un échantillon ouvert qui comprend, pour chaque année, les sociétés de capitaux présentes dans les archives de Cerved Group. Le tableau suivant récapitule les caractéristiques structurelles de l'échantillon régional en se référant aux entreprises présentes pour l'année 2011 (année intermédiaire de l'analyse effectuée, qui se réfère, sauf spécifications différentes, à la période 2007-2015).

Composition de l'échantillon (unités)							
POSTES	Classes de taille (1)			Secteurs			Total (2)
	Petites	Moyennes	Grandes	Industrie manufacturière	Bâtiment	Services	
Nombre d'entreprise	1.001	42	13	105	236	634	1.056

Source : traitement de données Cerved Group. Échantillon ouvert de sociétés de capitaux.

(1) Le classement dimensionnel des entreprises se base sur les classes suivantes de chiffre d'affaires : pour les petites entreprises, jusqu'à 10 millions d'euros ; pour les moyennes entreprises, plus de 10 et jusqu'à 50 ; pour les grandes entreprises, plus de 50. – (2) Parmi les secteurs, le total inclut également les segments de l'agriculture, de l'industrie extractive et de l'énergie.

Classement des banques en groupes dimensionnels

Pour le classement des banques en groupes dimensionnels, voir les *Notes méthodologiques* dans l'Appendice du Rapport annuel de la Banca d'Italia.

Dépenses publiques des collectivités territoriales à l'exclusion des dépenses au titre des intérêts

Les Administrations locales (A.L.) comprennent les collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes de Trente et de Bolzano, Provinces, Communes), les organismes producteurs de services de santé (les Autorités sanitaires locales et les Hôpitaux), les organismes locaux producteurs de services économiques et de réglementation de l'activité (par exemple, les Chambres de commerce) et les organismes producteurs de services locaux, d'assistance, récréatifs et culturels (par exemple les universités et les théâtres). Les Administrations publiques (A.P.) sont composées des A.L., des Administrations centrales et des Administrations de Sécurité sociale. Les Régions à statut spécial (RSS) sont les suivantes : Vallée d'Aoste, Frioul-Vénétie Julienne, Trentin-Haut-Adige, Sardaigne et Sicile. Les Provinces autonomes de Trente et de Bolzano sont apparentées à des RSS.

Les dépenses des A.L. indiquées dans ce tableau ne comprennent ni les dépenses pour les intérêts ni les postes financiers (participations sous forme d'actions et apports ; octrois de crédit). Elles dérivent de la consolidation du bilan de l'administration régionale avec les comptes économiques des Autorités sanitaires locales (ASL) et des Hôpitaux (AO) et avec les bilans des autres organismes des A.L.

Dépenses publiques de tourisme

Les données fournies sont le fruit d'un traitement basé sur les Comptes publics territoriaux (CPT), qui reconstruit les flux de recettes et de dépenses pour les Administrations publiques et pour les autres collectivités et entreprises du Secteur public élargi (SPA), consolidés au niveau régional. La définition d'Administrations publiques correspond à celle de la comptabilité publique italienne. Les autres collectivités et entreprises du SPA comprennent toutes les entités produisant des services d'utilité publique et financés ou contrôlés directement ou indirectement par des organismes publics.

Les flux relevés sont organisés par codes économiques selon la répartition adoptée pour l'élaboration des bilans des organismes publics suivant le critère de la comptabilité financière. Le relevé des flux financiers est donc effectué d'après le critère d'encaissement au moment de la réalisation effective des paiements et des recouvrements.

L'analyse se réfère aux dépenses totales du SPA par rapport au « Tourisme », déduction faite de quatre rubriques : les intérêts débiteurs et les éléments correctifs et compensatoires des recettes (par rapport aux dépenses courantes) ; les participations en actions et les octrois de crédits (attribuables aux dépenses en capital). Pour plus d'informations sur les raisons de ces exclusions, consulter l'ouvrage *Guida ai Conti Pubblici Territoriali* (2007) disponible sur le site internet de l'Agenzia per la coesione territoriale.

Dettes des collectivités territoriales

Cf. Banca d'Italia, *Dettes des Administrations locales* (collection Statistiques).

Échantillon intégré des communications obligatoires

Les données de l'Échantillon intégré des communications obligatoires (CICO) contiennent l'histoire professionnelle d'un échantillon d'individus entre 2009 et 2015. On a pris en compte les ruptures de contrat de travail salarié survenues dans la région entre 2009 et 2012 et observé le travailleur sur les 3 ans suivants. Le même travailleur peut alimenter plus d'une observation s'il a été concerné par plus d'une cessation sur la période. On prend uniquement en compte les cas de chômage total du travailleur : la cessation d'un contrat pour un travailleur, qui conserve cependant un autre emploi, ne rentre pas dans l'analyse.

Sont considérées comme causes de rupture les licenciements, la rupture de la période d'essai, le terme ou la modification du terme du contrat, la résolution consensuelle, la déchéance des fonctions, la cessation d'activité. Les cessations dérivant de la retraite, d'un décès et les démissions ont été exclues, dans la mesure où elles ne créent pas de période de chômage involontaire. Nous avons exclu de plus toutes les ruptures de contrat à durée déterminée suivies d'une activation auprès du même employeur, dans la mesure où elles peuvent être considérées comme de simples renouvellements du contrat ou avoir été convenues avec le salarié. Enfin, ont été exclus ceux qui avaient une durée de chômage de plus de 3 ans et étaient âgés de plus de 64 ans.

Parmi les travailleurs trouvant un emploi en dehors de la région, ceux qui trouvent un emploi à l'étranger sont exclus. Dans la catégorie des contrats de travail à durée indéterminée ont été prises en compte les formes de travail salarié à durée indéterminée ; ne sont pas compris les contrats de travail intermittent, parasubordonné, domestique et les contrats d'apprentissage. En ce qui concerne le classement des salariés qui ont trouvé un emploi avec des qualifications inférieures par rapport à leur niveau d'études, on fait référence à la définition d'*overeducation* formulée dans l'ouvrage *L'économie de l'Emilie-Romagne*, Banca d'Italia, Économies régionales, 32, 2012. En particulier, les diplômés se sentent *overeducated* s'ils occupent des postes sans qualification ou avec un faible niveau de qualification, ou bien

ceux qui appartiennent aux catégories 4-8 du classement 2011 des professions de l'Istat. Parmi les bacheliers, est défini *overeducated* un salarié qui occupe un poste sans qualification (catégories 7-8). Dans l'analyse sur le salaire d'entrée, on a effectué une régression qui présentait, comme variable dépendante, le logarithme du salaire mensuel d'entrée, et, comme variables indépendantes, l'âge, l'âge au carré, le sexe, le diplôme, le secteur et la qualification dans l'emploi précédent et une variable *dummy* qui prend la valeur 0 si la durée de la période de chômage a été inférieure à 12 mois et la valeur 1 si la durée a été comprise entre 12 et 36 mois.

En 2015, la Loi de stabilité, qui a prévu l'exonération du versement des cotisations sociales à la charge des employeurs pour les nouvelles embauches à durée indéterminée, peut avoir eu une influence sur la probabilité de trouver un emploi pour les salariés qui ont perdu leur emploi en 2012 et qui étaient encore chômeurs à la troisième année. La part des actifs qui trouvent un emploi à la troisième année de chômage est en tout état de cause contenue et en 2015 elle ne s'écarte pas nettement des années précédentes.

Enquête EU-SILC

Le projet EU-SILC (*Statistics on Income and Living Conditions*, Règlement du Parlement européen, n° 1177/2003) constitue l'une des principales sources de données pour les rapports périodiques de l'Union européenne sur la situation sociale et sur la diffusion de la pauvreté dans les pays membres. Le noyau d'information d'EU-SILC concerne essentiellement les thèmes du revenu et de l'exclusion sociale. Le projet repose sur une approche multidimensionnelle du problème de la pauvreté, et en particulier des aspects du dénuement matériel.

L'Italie participe au projet avec une enquête menée par l'ISTAT chaque année depuis 2004, sur le revenu et les conditions de vie des ménages, en fournissant des statistiques au niveau transversal et longitudinal (les ménages restent présents dans l'échantillon pendant quatre années consécutives). Bien que le Règlement EU-SILC n'exige que la production d'indicateurs au niveau national, en Italie l'enquête a été conçue pour assurer des estimations fiables également au niveau régional. Les ménages sont extraits au hasard des listes d'état civil des communes-échantillons, d'après un plan de sondage selon lequel ils sont représentatifs du point de vue statistique de la population résidant en Italie. Pour l'enquête 2015, la dernière mise à disposition par l'Istat dans l'ordre chronologique, 17 985 ménages ont été interrogés. Au cours des traitements, on a toujours utilisé les critères de sondage pour rapporter à l'univers la donnée calculée à partir de l'échantillon des ménages. L'enquête est menée au cours du quatrième trimestre de l'année de référence. Certaines questions (en particulier le revenu et le remboursement de l'emprunt) se réfèrent à la dernière année précédente.

Pour le revenu disponible des ménages, on a considéré un concept de revenu « monétaire », égal au revenu avant les charges financières, mais après les loyers imputés. Pour les modalités de collecte concernant l'enquête EU-SILC le revenu, le versement, le montant restant à rembourser de l'emprunt et les indicateurs qui utilisent ces informations (service de la dette, nombre de ménages vulnérables, emprunt résiduel sur le revenu et durée résiduelle de l'emprunt) se réfèrent à l'année précédant celle où l'enquête est effectuée. L'emprunt résiduel est estimé sur la base du remboursement annuel, en supposant une méthode d'amortissement à remboursement constant. Le calcul du service de la dette ne tient pas compte des valeurs supérieures au 99^{ème} percentile.

Les quartiles de revenu en lesquels est divisé l'échantillon sont calculés au niveau national pour chaque année de l'enquête sur la base du revenu équivalent des ménages ; cette mesure tient compte de l'ampleur et de la composition du ménage en adoptant l'échelle d'équivalence OCDE, utilisée par l'Eurostat pour calculer les indicateurs d'inégalité dans les statistiques officielles UE. Pour l'enquête 2015, les quartiles de la distribution du revenu du ménage équivalent sont les suivants : premier quartile : jusqu'à 10 758 euros ; deuxième quartile : de 10 758 à 15 953 euros ; troisième quartile : de 15 953 à 22 543 euros ; quatrième quartile : plus de 22 543 euros.

Les ménages potentiellement illiquides sont définis, selon la méthode proposée entre autres par Ampudia et al. *Financial Fragility of Euro Area Households*, ECB WP no.1737 October 2014, comme les ménages qui présentent une marge financière négative plus élevée (en valeur absolue) de la valeur des actifs financiers possédés par les ménages. La marge financière (*MF*) désigne la différence entre le revenu monétaire déduction faite des impôts et taxes (Y_d) et les frais relatifs au versement du prêt (*verse-*

ment) et ceux qui sont nécessaires pour que les membres du ménage atteignent un niveau essentiel de biens et services (*coût de base de la vie*) ; le coût de base de la vie est calculé selon les méthodes indiquées par la Commission européenne pour définir la condition de « bas revenu » (pour l'adoption d'une méthode analogue cf. *Les budgets des ménages italiens en 2014*, Supplément au Bulletin Statistique n° 64 décembre 2015) ou en attribuant à chaque membre du ménage, selon l'échelle d'équivalence, une dépense de consommation de 60 % du revenu médian équivalent. La marge financière pour le ménage i est

$$MF_i = Y_{de} - \text{versement}_i - \text{coût de base de la vie}_i$$

Les actifs financiers des ménages (AF) correspondent à la somme de dépôts, parts de fonds communs, obligations, actions et valeur de l'épargne gérée.

Une famille est considérée potentiellement illiquide si $MF_i < 0$ et $MF_i + AF_i < 0$.

Dans l'enquête EU-SILC, une famille est considérée avec un arriéré même lorsque le retard de remboursement d'un prêt (pour un emprunt ou pour un crédit à la consommation) est d'un seul jour. Par conséquent, l'indicateur n'est pas directement comparable avec d'autres indicateurs analogues, par exemple ceux tirés des fichiers d'incidents de remboursement de crédit ou de l'Enquête sur les Budgets des ménages de la Banca d'Italia.

Enquête régionale sur le crédit bancaire (*Regional Bank Lending Survey, RBLS*)

La Banca d'Italia effectue deux fois par an (février/mars et septembre/octobre) une enquête sur un échantillon d'environ 350 banques. L'enquête concerne les conditions d'offres pratiquées par les banques et celles de la demande de crédit des entreprises et des ménages. Les réponses sont différentes pour les banques qui opèrent dans plusieurs régions, en fonction de la macro-région de résidence de la clientèle. On obtient les informations sur l'état du crédit dans les différentes régions et sur l'évolution de la collecte en pondérant les réponses fournies par les banques en fonction de leur part de marché dans les différentes régions.

L'échantillon régional se compose de plus de 60 intermédiaires qui opèrent dans la Vallée d'Aoste et qui représentent 90 % de l'activité pour les entreprises et les ménages résidents et 90 % de la collecte directe et indirecte effectuée dans la région. L'enquête a également relevé des informations structurelles sur les caractéristiques des financements octroyés aux ménages. Les réponses fournies par les banques de l'échantillon régional ont été groupées en les pondérant en fonction de leur part de marché dans la région.

L'indice de hausse/baisse de la demande de crédit (ou de la demande de produits financiers) a été construit en groupant les réponses, sur la base des fréquences pondérées par les parts de marché des banques dans la région, comme suit : 1=hausse considérable, 0,5=hausse modérée, 0=stabilité substantielle, -0,5=baisse modérée, -1=baisse considérable. Des valeurs positives (négatives) signalent la hausse (baisse) de la demande de crédit (ou de produits financiers). L'indice de resserrement/relâchement de l'offre de crédit a été construit en groupant les réponses, sur la base des fréquences pondérées par les parts de marché des banques dans la région, comme suit : 1=resserrement considérable des conditions d'offre, 0,5=resserrement modéré, 0=stabilité substantielle, -0,5=relâchement modéré, -1=relâchement considérable. Des valeurs positives (négatives) signalent une restriction (relâchement) des critères d'offre.

Pour de plus amples détails, cf. *La domanda e l'offerta di credito a livello territoriale*, Banca d'Italia, *Economia regionali*, 44, 2016.

Enquête sur les entreprises industrielles et des services (*Inwind*)

L'enquête sur les entreprises de l'industrie stricto sensu avec 20 salariés et plus a concerné, au titre de l'année 2016, 2 986 entreprises (dont 1 917 avec au moins 50 salariés). L'échantillon des entreprises des services privés non financiers (activités commerciales, hôtellerie et restauration, transports et communications, services aux entreprises) avec au moins 20 salariés comprend 1 223 entreprises, dont 823 avec au moins 50 salariés. L'échantillon des entreprises du bâtiment avec au moins 10 salariés se compose de 554 entreprises. Le taux de participation a été de respectivement 73,2, 67,5 et 68,2 %, pour les entreprises de l'industrie stricto sensu, des services et du bâtiment.

En Vallée d'Aoste, on a relevé 20 entreprises industrielles, 14 entreprises de services et 10 sociétés du bâtiment.

Enquête sur les taux d'intérêts actifs et passifs

L'enquête par sondage trimestriel concernant les taux d'intérêt passifs et actifs a été profondément renouvelée à partir du mois de mars 2014 ; on a augmenté le nombre de banques déclarantes et le schéma signalétique a été complété et modifié. Les deux groupes de banques qui comprennent les principaux établissements de crédit au niveau national sont composés de près de 200 unités pour les taux actifs et de 100 unités pour les taux passifs (respectivement 70 et 60 dans le relevé précédent).

Les informations sur les taux actifs (effectifs) sont collectées séparément pour chaque client : l'étude porte sur les financements à l'encaissement octroyés à la clientèle ordinaire relatifs à chaque nom pour lequel, à la fin du trimestre de référence, la somme accordée ou utilisée signalée à la Centrale des risques est égale ou inférieure à 75 000 euros. Pour les nouvelles opérations à échéance, les banques signalent le taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) et le montant du financement accordé : les informations sur les taux à moyen et long terme se réfèrent aux opérations non facilitées ouvertes durant le trimestre et ayant une durée supérieure à un an. Les informations sur les taux passifs sont collectées sur une base statistique : sont relevées les conditions appliquées aux dépôts en compte courant à vue d'une clientèle ordinaire en cours à la fin du trimestre. Les comptes courants avec chèques garantis sont inclus.

Exportations et demande potentielle

La demande potentielle. Pour chaque région, province autonome et macro région italienne, on a construit pour les années de 2006 à 2016 les moyennes pondérées des variations par rapport à l'année précédente des importations de biens en volume des 97 premiers pays partenaires par importance sur les exportations italiennes. En 2016, ces pays représentaient plus de 95 % des exportations italiennes ; pour les régions, la couverture variait entre un minimum de 90 % et un maximum de près de 100 %. Chaque poids relatif à la variation des importations du pays et entre les années t et t-1 est constitué par la moyenne mobile à trois termes (calculée entre les années t-3 et t-1) de la part sur le total régional des exportations en valeur de la région r dans le pays i. Les taux de variation annuels de la demande potentielle régionale sont enfin appliqués à l'année de base (2005=100), pour obtenir ainsi pour chaque domaine territorial italien une série de la demande potentielle sous forme de nombres indices.

Les importations de biens en volume des pays partenaires sont issues de la base de données *World economic outlook* du FMI. Les exportations de biens des régions italiennes, évaluées à prix courants, proviennent des statistiques du commerce extérieur de l'Istat ; les codes Ateco 2007 à partir de 370 (provisions de bord ; gestion et traitement des déchets ; collecte et épuration des eaux usées ; produits des activités d'édition, cinématographiques, créatives, libérales etc.) sont exclus des traitements.

Les exportations de biens en volume. – Les exportations de biens en volume sont estimées en déflétant les exportations en valeur avec les séries des prix nationaux des produits industriels vendus à l'étranger disponibles au niveau sectoriel. Ces séries, produites par l'Istat, sont ventilées jusqu'au quatrième chiffre du classement Ateco 2007 (« Classe » du classement Nace Rev. 2) et comprennent le secteur de l'industrie manufacturière et partie du secteur minier ; les prix relevés sont franco frontière (f.o.b.) ; la base de référence est l'année 2010 (pour plus d'informations consulter le site internet de l'Istat).

Istat diffuse deux séries mensuelles distinctes : une des prix pour la zone euro et une pour la zone hors-euro. Les deux séries, trimestrialisées et ventilées au troisième chiffre du classement Ateco 2007 (« Groupe » du classement Nace Rev. 2), sont utilisées pour déflater les correspondants agrégés régionaux des exportations trimestrielles en valeur.

Pour certains « Groupes » avec des séries des prix manquantes ou incomplètes, il est nécessaire d'effectuer un remplacement par la valeur agrégée de niveau supérieur (« Divisions » - Ateco 2007 à deux chiffres). Pour l'agriculture et une partie des activités minières (de 011 à 072 du classement Ateco 2007 à trois chiffres), les séries sont reconstruites en utilisant les valeurs moyennes unitaires de source Istat.

Fonction publique dans les principales administrations locales

Le personnel des principales administrations locales comprend les salariés (à durée indéterminée ou déterminée) et les non-salariés (intérimaires, ex-intérimaires et travailleurs socialement utiles) de Régions, organismes de santé, Provinces et Villes métropolitaines, Communes, Chambres de commerce et Universités.

Le personnel à durée indéterminée est celui qui est engagé à la fin de chaque année à l'intérieur de l'administration déclarante, indépendamment de l'administration d'appartenance ; le personnel commandé ou détaché dans d'autres administrations est exclu tandis que celui qui provient d'autres administrations est inclus. Les autres catégories de personnel sont en revanche relevées sur la base de l'appartenance à l'administration déclarante indépendamment de commandements et détachements. Les données sur les effectifs et le coût pour le personnel sont disponibles sur le site internet de la Ragioneria Generale dello Stato (comptabilité générale de l'État).

Le coût pris en compte est global, relatif au personnel salarié et non-salarié, et comprend les éléments suivants : rétribution des salariés, charges sociales à la charge de l'employeur, sommes versées à d'autres administrations pour le personnel commandé par ces dernières, remboursements reçus pour le personnel détaché, Irap et coût du personnel non salarié. Les frais de personnel à durée indéterminée sont estimés en répartissant le total des frais de personnel salarié en fonction de l'incidence des rémunérations du personnel à durée indéterminée sur le total des rémunérations (le total des rémunérations représente la somme entre les rémunérations du personnel avec contrat à durée indéterminée et celles du personnel avec contrat à durée déterminée). Les frais de personnel non-salarié représentent les sommes versées aux agences d'intérim, des charges liées aux contrats d'intérim et des rémunérations des travailleurs socialement utiles.

Loyers et rapport prix-loyers des logements

L'estimation des loyers des logements se base sur base de données de l'OMI, qui indique pour chaque zone et type un loyer minimal et un loyer maximal, permettant de calculer la valeur centrale. La méthode d'estimation des loyers des logements par commune est la même que celle qui est utilisée pour les prix (cf. la rubrique : *Prezzi delle abitazioni*). Les loyers par région et sur l'ensemble du territoire national ont été calculés en pondérant les données communales avec le nombre de logements relevé par l'Istat dans les Recensements de la population et des logements de 2001 et de 2011.

Le rapport prix-loyers des logements pour la période t e la zone géographique j est calculé comme le rapport entre le prix moyen et le loyer moyen correspondants.

Pauvreté et exclusion sociale

Données Istat (*Enquête sur les conditions de vie*) et Eurostat.

Selon la définition adoptée dans le cadre de la "Stratégie Europe 2020", un citoyen européen est considéré pauvre ou exclu socialement s'il est concerné par l'une des trois situations suivantes :

- il vit dans un ménage avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian national (à risque de pauvreté). Les loyers imputés sont exclus du calcul du revenu. Le seuil de pauvreté correspondant a été calculé pour l'ensemble de la population résidant en Italie.
- il est confronté à la privation d'au moins 4 des 9 éléments suivants de difficulté économique (en situation de privation matérielle grave) : i) ne pas être en mesure de faire face à des dépenses imprévues, ii) ne pas être en mesure de s'offrir une semaine de vacances, iii) avoir des arriérés de prêt immobilier, loyer, factures ou d'autres paiements, iv) ne pas être en mesure de se permettre un repas décent une fois tous les deux jours, v) ne pas être en mesure de chauffer correctement son domicile et pas pouvoir se permettre : vi) une machine à laver, vii) un téléviseur couleur, viii) un téléphone, ix) une voiture ;
- il vit dans un ménage dans lequel en moyenne les adultes entre 18 et 59 ans, à l'exclusion des étudiants de moins de 25 ans, travaillent moins d'un cinquième de leur temps disponible (à faible intensité de travail).

Les données sur les revenus et sur l'intensité du travail se réfèrent à l'année précédente. Les montants sont exprimés en termes réels au prix de l'année 2015 grâce à l'utilisation, pour chaque région, du déflateur des dépenses de consommation finale des ménages.

Prélèvement fiscal local sur les ménages dans les Communes chefs-lieux

Le prélèvement fiscal local est défini par rapport aux impositions pour lesquelles l'identification des taux et d'autres éléments importants pour la détermination de la dette fiscale relève de la responsabilité des Régions, Provinces et Communes. La reconstruction considère un ménage-type présentant des caractéristiques préétablies ; en particulier le ménage : a) est composé de deux adultes travailleurs salariés et de deux enfants mineurs ; b) présente un revenu annuel global imposable aux fins de l'impôt sur le revenu des personnes physiques égal à 44 080 euros (soit environ deux fois le revenu moyen national du travail salarié selon les déclarations de revenus se rapportant à l'année 2013 et publiées par le MEF) ; c) est propriétaire de son logement, présentant une surface de 100 mètres carrés (valeur moyenne nationale selon l'enquête sur *Les budgets des ménages italiens* menée en 2012 par la Banca d'Italia) ; d) possède une Fiat Punto répondant à certains critères (essence, euro 6 et avec une cylindrée de 1 368 cm³ et une puissance de 57 kw), au nom du bénéficiaire homme.

La détermination du prélèvement fiscal local sur le ménage-type a été effectuée en référence à chacune des 110 Communes italiennes chefs-lieux de province en 2014 et en 2015, en tenant compte des lieux (et des éventuels avantages) s'appliquant chaque année à chaque réalité territoriale.

Pour plus d'informations sur le mode de calcul de chaque impôt, cf. *L'économie de la Vallée d'Aoste*, Banca d'Italia, Économies régionales, 2, 2016.

Prêts bancaires

Sauf indication contraire, les prêts bancaires comprennent les crédits irrécouvrables et les mises en pension de titres ; la source utilisée est la Matrice des comptes. Les variations en pourcentage sur les 12 mois des prêts sont corrigées pour tenir compte de l'effet des titrisations, des reclassements et d'autres cessions autres que titrisations et radiations. Pour plus de renseignements sur la source d'informations et la méthode de calcul des indicateurs, voir les *Notes méthodologiques* dans l'Appendice du Rapport annuel de Banca d'Italia.

Prêts octroyés par les banques et les sociétés financières aux ménages consommateurs

Par rapport aux Prêts bancaires, cette définition englobe également, parmi les établissements déclarants, les sociétés financières. Les variations en pourcentage des prêts des sociétés financières sont corrigées pour tenir compte de l'effet des reclassements, des titrisations et des autres cessions autres que les titrisations, mais pas des radiations.

Prix des logements

La série historique sur le plan territorial des prix des logements se base sur les données de *Il Consulente immobiliare* (du premier semestre 1995 au deuxième semestre 2003), de l'Observatoire du marché immobilier (OMI) de l'Agenzia delle Entrate (à partir de 2004) et de l'Istat (à partir de 2010).

Pour chaque commune chef-lieu de province, *Il Consulente Immobiliare* relève tous les semestres les prix des logements localisés dans trois zones urbaines (hypercentre, faubourgs et périphérie), à partir des prix de vente moyens. La base de données des prix de l'OMI contient des données semestrielles relatives à environ 8 000 communes italiennes, à leur tour divisées en environ 31 000 zones homogènes, dont l'identification se base sur des caractéristiques sociales/économiques et urbaines, sur la qualité des transports, etc. Au cours de l'année 2014, une révision générale de ces territoires a été effectuée, afin de tenir compte du tissu urbain et économique des zones habitées environ dix ans après le lancement de l'enquête. Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'Agenzia delle entrate.

L'enquête concerne les principaux types de bâtiments (habitations, bureaux, magasins, ateliers, bâtiments industriels, entrepôts, garages et places de parking), à leur tour divisés par catégorie (par exemple, les bâtiments d'habitation sont divisés en immeubles de standing, civil, économique, villas et pavillons). Pour chaque zone et catégorie, il figure un prix minimal et un prix maximal, permettant de calculer la valeur centrale. Les moyennes simples des prix (des différents types d'immeubles) calculées pour chaque zone sont ensuite agrégées au niveau de chaque commune, en pondérant les zones urbaines (hypercentre, faubourgs et périphérie) avec des poids relevés dans l'*Enquête sur les budgets des ménages italiens* (IBF) menée par la Banca d'Italia. Pour plus d'informations, cf. L. Cannari et I. Faiella (2008), "*House prices and housing wealth in Italy*".

Les prix par région, macro-région et sur l'ensemble du territoire national (ci-dessous OMI) ont été calculés en pondérant les données communales avec le nombre de logements relevé par l'Istat dans les Recensements de la population et des logements de 2001 et de 2011.

De plus, la Banca d'Italia publie un indice des prix de l'immobilier au niveau national (OMI ci-après) élaboré sur un ensemble de données non disponibles au niveau régional, dont les nouvelles séries trimestrielles sur les prix des logements publiées par l'Istat à partir de 2010. Les indices OMI ont ainsi été utilisés pour répartir l'indice OMI par région et par macro-zone en utilisant une estimation par quotient (ou rapport). En symboles, si nous indiquons avec I_{tj} l'indice OMI pour la période t et la zone géographique j (avec $j = N$ pour la donnée nationale) et avec I_{tj}^{OMI} l'indice OMI correspondant, on peut estimer I_{tj} pour $j \neq N$ avec l'expression suivante :

$$\hat{I}_{tj} = I_{tj}^{OMI} \frac{I_{tN}}{I_{tN}^{OMI}}$$

Les prix réels, si présents, sont calculés en déflatant par l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble de la collectivité.

Pour la définition de SLL urbains, cf. *L'economia delle regioni italiane*, n° 43, décembre 2015.

Qualité du crédit

Dans ce document, la qualité du crédit est analysée à travers plusieurs indicateurs :

Crédits irrécouvrables. – Pour la définition de crédits irrécouvrables, voir les *Notes méthodologiques* dans l'Appendice du Rapport annuel de la Banca d'Italia.

Taux de déclassement du crédit. - Flux des nouveaux prêts non performants corrigés (défaut corrigé) par rapport aux prêts performants corrigés à la fin de la période précédente. Les valeurs indiquées correspondent aux moyennes des quatre trimestres se terminant au trimestre de référence. La situation de déclassement corrigée (défaut corrigé) correspond à l'encours bancaire d'un client se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- le montant total des créances irrécouvrables représente plus de 10 % de l'encours total en caisse sur le système ;
- le montant total des créances irrécouvrables et des autres prêts non performants représente plus de 20 % de l'encours total en caisse sur le système ;
- le montant total des créances irrécouvrables, des autres prêts non performants et des prêts échus depuis plus de 90 jours représente plus de 50 pour cent de l'encours total en caisse sur le système.

Taux de nouvelles créances irrécouvrables. - Flux des nouvelles créances irrécouvrables corrigées par rapport aux prêts qui ne sont pas irrécouvrables corrigés à la fin de la période précédente. Les valeurs correspondent aux moyennes des quatre trimestres se terminant pendant celui de référence. Une créance irrécouvrable corrigée désigne l'encours bancaire d'un emprunteur lorsque celui-ci a été déclaré :

- avec créance irrécouvrable uniquement par l'intermédiaire qui a octroyé le crédit ;
- avec créance irrécouvrable par un intermédiaire et parmi les découverts non autorisés du seul autre intermédiaire créancier ;

- c) avec créance irrécouvrable par un intermédiaire et le montant de la créance irrécouvrable représente au moins 70 % de l'encours total en caisse sur le système ou en présence de découverts non autorisés égaux ou supérieurs à 10 % ;
- d) avec créance irrécouvrable par au moins deux intermédiaires pour des montants égaux ou supérieurs à 10 % de l'encours total de caisse sur le système.

Parts de crédits non performants sur le total des crédits. Le dénominateur du rapport comprend les crédits irrécouvrables. Depuis janvier 2015, la notion de crédit non performant a changé et s'écarte des crédits irrécouvrables par effet de l'adaptation des règles fixées par l'Autorité bancaire européenne. Jusqu'en 2014, la valeur agrégée comprenait les créances échues, douteuses ou restructurées. Ces éléments ont été remplacés par les nouvelles catégories de défauts probables et des encours échus/avec découvert non autorisé

Part de crédits irrécouvrables sur le total des crédits. - Le dénominateur du rapport comprend également les créances irrécouvrables.

Part des crédits détériorés sur le total des crédits. - Jusqu'en 2014, la notion de crédit improductif comprenait, au-delà des créances irrécouvrables, les créances échues, douteuses ou restructurées. Depuis janvier 2015, la notion de crédit improductif a changé et s'écarte des crédits irrécouvrables par effet de l'adaptation des règles fixées par l'Autorité bancaire européenne et ces éléments ont été remplacés par les nouvelles catégories des défauts probables et des encours échus/avec découvert non autorisé. Le dénominateur du rapport comprend les crédits irrécouvrables.

Recettes courantes des collectivités territoriales

Le tableau est construit sur la base des informations extraites du Siope (Système d'information sur les opérations des organismes publics), qui relève les encaissements et les paiements effectués par les trésoriers de toutes les administrations, et par les comptes des organismes (en particulier par les Certificats de solde budgétaire du Ministère de l'intérieur pour les Provinces et les Communes).

Pour éviter les redondances, les recettes courantes figurant dans le texte sont considérées déduction faite des transferts réciproques entre collectivités de la même région. N'ont pas été considérés les postes de gestion courante éventuellement enregistrés dans les comptabilités spéciales, dans la mesure où cette donnée ne peut être identifiée pour toutes les Régions.

Dans le détail présenté dans le tableau, les recettes fiscales comprennent les coparticipations aux contributions nationales et les ressources dérivant de fonds de péréquation (classés par les collectivités dans le titre I de leurs comptes).

Les recettes fiscales des Provinces (et, depuis 2015, des villes métropolitaines) comprennent: l'impôt provincial de transcription (IPT), l'impôt sur les assurances automobiles, l'impôt pour l'exercice des fonctions d'hygiène environnementale, la taxe pour l'occupation d'espaces et de zones publiques, l'impôt pour la mise en décharge des déchets, la taxe additionnelle sur la consommation d'énergie électrique.

Les recettes fiscales des Communes comprennent : la taxe foncière (ICI en 2011, Imu en 2012 et 2013, Tasi et Imu depuis 2014), la taxe pour l'occupation d'espaces et de zones publiques, la taxe sur les ordures ménagères, l'impôt communal sur la publicité, les droits sur l'affichage public, la taxe additionnelle sur la consommation d'énergie électrique (jusqu'en 2011), la taxe additionnelle sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la taxe additionnelle sur les droits d'embarquement des passagers des avions, la taxe de séjour dans certaines Communes de stations touristiques et îles mineures.

Revenu et consommation des ménages

En 2016, l'Istat a délivré les séries historiques relatives à la consommation des ménages consommateurs sur le territoire des régions italiennes. Ces valeurs agrégées ont été diminuées des dépenses de consommation des étrangers, tandis qu'ont été ajoutées les dépenses de consommation à l'étranger des Italiens estimées par la Banca d'Italia selon les données de l'enquête sur le tourisme international utilisées aussi pour produire des statistiques sur la balance des paiements. En particulier, les dépenses de consommation sur le territoire de chaque région ont été corrigées pour ce qui est des biens non durables

(achats dans les magasins de souvenirs, cadeaux, vêtements, nourriture et boissons etc. pour un usage personnel) et des services (transport intérieur, hébergement, restaurants et bars, musées, spectacles etc.). Les montants sont exprimés en termes réels au prix de l'année 2015 grâce à l'utilisation, pour chaque région, du déflateur des dépenses de consommation finale des ménages.

Les séries historiques régionales des unités de travail standard publiées par l'Istat s'arrêtent en 2014. Pour 2015, les ULA régionales ont été calculées en faisant glisser la part régionale sur le total national de l'année précédente. Sur la période 1995-2014, les variations annuelles des parts régionales des ULA sur le total national n'ont pas été significatives (pour chaque région la moyenne et la déviation standard ont été toutes deux proches de zéro).

Les montants aux prix de 2015 ont été obtenus en utilisant le déflateur régional des dépenses de consommation des ménages consommateurs extraites des comptes et groupes économiques des secteurs institutionnels territoriaux de source Istat. Les valeurs par habitant ont été obtenues en divisant les valeurs agrégées pour la population résidente issue des comptes et groupes économiques territoriaux.

Tourisme international en Italie

Cf. la *Méthodologie de l'enquête par sondage de la Banca d'Italia sur le tourisme international*.